2996

Georges III sanctionne l'Acte de Québec

...il y a 200 ans aujourd'hui!

5

De notre correspondant particulier à Westminster

Le roi Georges III s'est rendu aujourd'hui au Parlement de Westminster pour donner la sanction royale à l'Acte de Québec et proroger les Chambres. L'Acte de Québec, on le sait, a pour effet d'abolir la Proclamation royale de 1763, qui avait établi les lois anglaises au Canada; et d'y rétablir les lois françaises. Le Québec se voit, par la même loi, restituer le territoire de la Nouvelle-France, dont il avait été amputé en 1763. Au lieu d'être confiné à une étroite bande le long du Saint-Laurent, le Québec englobera désormais le Labrador, toute la région au nord et au sud des Grands Lacs, ainsi que le triangle allant jusqu'à la jonction du Mississipi et de l'Ohio.

Comme on le sait, le projet de loi qui, depuis son introduction à la Chambre des Lords le 2 mai, avait parcouru, d'une façon relativement calme, sa route jusqu'à la troisième lecture à la Chambre des Communes votée le 13 juin, à 56 voix contre 20, a provoqué le 18 juin un violent débat à la Chambre des Lords. Les Communes avaient apporté quelques amendements au "bill". Cela a permis à l'éminent juriste, Lord Chatham, malade ces derniers temps, de revenir à la Chambre des Lords pour participer au débat. Il fit une violente sortie contre la loi, la taxant de violation flagrante de la religion protestante, d'attentat contre la Réforme et le serment prêté par le Souverain à son couronnement.

Les échos de ce débat sont sortis des murs de la Chambre. Si bien qu'au moment de quitter le palais St. James pour Westminster, le Roi s'est trouvé face à une délégation du Lord'maire de Londres, de plusieurs échevins, du recorder, de 150 membres du conseil commun. Ces messieurs venaient lui présenter une pétition le conjurant de ne pas donner la sanction royale à cette loi, contraire à son serment et à son rôle de protecteur de la religion protestante. Le roi leur fit cependant dire par son chambellan qu'il ne pouvait les recevoir. Mais tout au long de son passage de St. James à Westminster, la foule ameutée lui criait: "No poppery!"

Ayant donné la sanction à la loi malgré ces protestations, le Roi précisa dans le discours de prorogation que la loi "était fondée sur les principes les plus clairs de justice et d'humanité, et aurait pour effet, il n'en doutait, de tranquiliser l'esprit et de promouvoir la félicité de ses sujets canadiens." Voilà donc qui clôt cet épisode de 11 ans qui, depuis 1763, a opposé les Canadiens aux marchands anglais dans la colonie. La nouvelle du votre de l'Acte de Québec a été reçue avec des sentiments d'enthousiasme de la part des Canadiens. Même si le Québec reste une colonie dans l'Empire britannique, au moins est-il dorénavant établi que ce sera une colonie française. Et une colonie restaurée dans un vaste et riche territoire que nous pourrons développer sous un régime de lois françaises.

À Québec, les Anglais se sont montrés conciliants. Ils ont déclaré qu'ils se soumettraient à la loi et qu'ils feraient de leur mieux pour assurer l'harmonie dans la vie de ce pays. Mais il en fut différent chez les Anglais de Montréal, qui accusent le roi de les avoir trahis. Ils ont dit leur intention de préparer une nouvelle pétition pour obtenir le rappel de l'Acte de Québec. Ils ont invité les Canadiens à se joindre à eux en essayant de les apeurer à propos de cette grande extension dut erritoire. Selon eux, le gouverneur de la colonie se prépare à utiliser l'Acte de Québec pour les déposséder de tous leurs biens et les forcer à aller vivre avec les sauvages dans les pays d'En-Haut.

Ces racontars paraissent en pleine contradiction avec ce que nous savons de l' Acte de Québec. Mais parce que le gouverneur doit nous en communiquer le texte en français et que la traduction exige beaucoup de minutie, nous n'en connaissons pas encore la teneur exacte.

LE JOUR

où nous serons maîtres chez nous

28-03-75 00107 1-H2X 3K6
BIBLIOTHEQUE NATIONALE
DU QUEBEC
REGEPTION DES PERIODIQUES
1700 RUE ST DENIS MTL QUE
DEPOT D-7451136

les samedi 22 et dimanche 23

Ensoleillé
Passages nuageux

Celsius (°C)	Fahrenheit (°F)
Min.: 11	Min.: 55
Max.: 20	Max.: 70

Vol. 1 — No 97 | Il a été tiré, hier, 41,200 exemplaires du JOUR | 25 cents | 1974

flash

Cabano bientôt au bout de ses peines

Irrité par le ton des articles de Carl Thériault que nous publions en page 5 pour souligner le quatrième anniversaire du projet de cartonnerie de Cabano, M. Lucien Saulnier, président de la Société de développement industriel, nous annonce en primeur que la patience de Cabano sera bientôt récompensée. Dans deux ou trois semaines, on procédera à la lecée de la première pelletée de terre inaugurant la construction de ce qui sera "non pas une mini-cartonnerie, mais la plus grosse cartonnerie du Québec et peut-être du Canada," dit M. Saulnier. L'usine produira 75,000 tonnes de cannelure.

monde

WATERGATE
Charles Colson accuse Nixon

Charles Colson, condamné hier à une peine de 1 à 3 ans de pénitencier pour sa participation dans l'affaire du Watergate, a révélé au tribunal que c'était à la demande du président Nixon qu'il avait cherché à discréditer Daniel Ellsberg.

Page 10

LIBAN
Le raid israélien a fait 107 morts

Page 10

spectacles

Le retour de Marcel Dubé

Marcel Dubé, qui revient à la scène avec une comédie musicale, nous parle de cette création, du film qu'on tourne d'après sa pièce, "Les Beaux dimanches", et de ses projets.

Page VI

Pourquoi fumer des C.D.A?

Avis: Le ministère de la Santé nationale et du Bien-Être social considère que le danger pour la santé croit avec l'usage.

Grève des pompiers?

Le bureau du syndicat s'efforce en ce moment de les en dissuader

par Pierre Tanguay

Au moment de mettre sous presse, on n'écartait pas la possibilité d'un arrêt de travail des 2,200 pompiers de Montréal. Réunis au Centre Paul-Sauvé les pompiers de Montréal devaient décider des moyens de pression qu'ils allaient utiliser pour forcer l'administration municipale à leur accorder une forme quelconque de dédommagement pour pallier à la hausse du coût de la vie.

Si les pompiers choisissent la grève, elle pourrait bien être totale. En 71, lors du dernier conflit, les pompiers avaient quand même accepté de répondre aux appels d'urgence. Cette fois, les casernes pourraient se vider de leur personnel et de leur équipement.

L'exécutif de l'Association des pompiers de Montréal s'est refusé à recommander la grève à ses membres, l'arrêt de travail étant illégal. Toutefois des pressions venant de la base pourraient balayer cette attitude de prudence.

L'exécutif n'a pas caché qu'il favoriserait plutôt des moyens comme par exemple une épidémie de malaises après chaque incendie qui "forcerait" les pompiers à garder le lit.

Hier matin les pompiers avaient déjà décidé de pratiquer la grève du zèle. Les pompiers ne feront donc aucun temps supplémentaire tant qu'ils n'auront pas obtenue gain de cause.

Lors du dernier conflit, les pompiers étaient retourné au travail sous le coup d'une injonction. Le juge Lalancette avait rendu une décision arbitrale qui leur accordait une hausse de salaire de 6.9% en 73 et de 4.3% en 74.

Devant la récente montée des prix, les pompiers jugent ridicule la hausse de 4.3%. Comparant avec la récente hausse de salaire obtenue par les cols bleus de la ville, qui se situe à environ 11% et avec les dernières offres de l'administration municipale à ses cols blancs, offres qui tournent autour de 9%, ils exigent un montant minimum de $500 par pompier.

Jusqu'ici, le maire Drapeau s'est refusé complètement à envisager l'octroi d'une somme forfétaire à tous les pompiers, expliquant qu'il ne peut revenir sur la décision du juge Lalancette.

LE JOUR prendra congé lundi pour célébrer comme tout le monde la Fête de la Saint-Jean

Mini-loto
28259

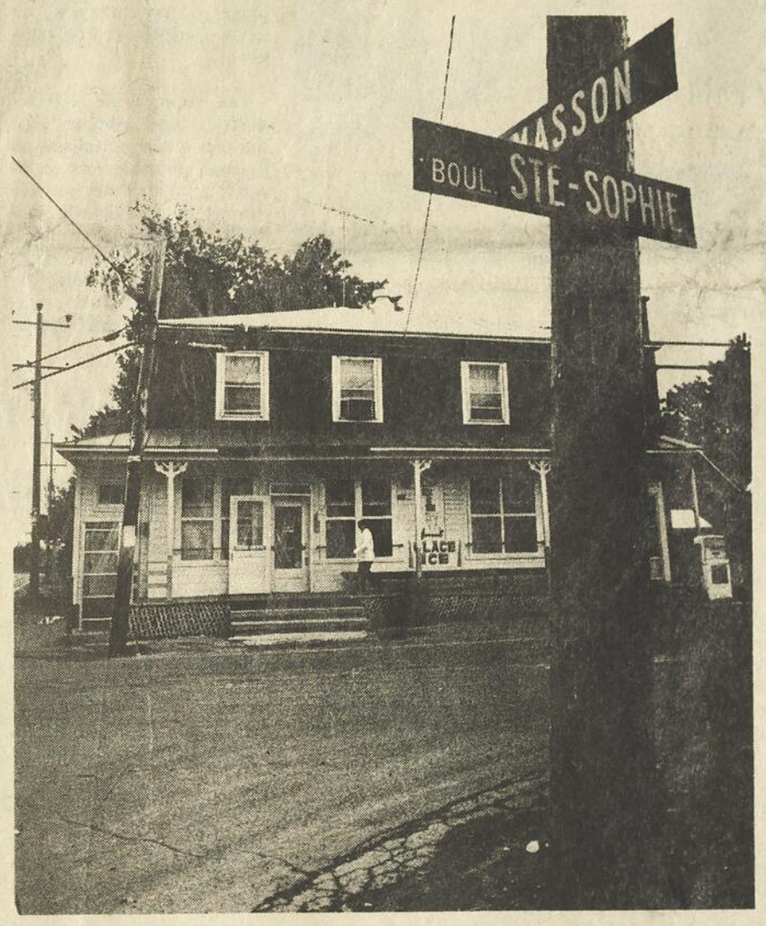

SAINTE-SOPHIE-DE-LACORNE P.Q.

Sainte-Sophie, dit-on, c'est deux coins de rue dont celui-ci. La rue Masson mène au studio-théâtre des Da Silva où les amis du JOUR sont invités à un feu de camp le 24 juin. Plus de détails pages 6 et 11.

LE QUÉBEC EN 80 JOURS

La famille Frenouillard...

Il n'y a pas à le dire: on a l'air de la famille Frenouillard qui part en vacances!

Mais je suis sure que la famille Frenouillard prend un an pour planifier son été, tandis que le journal a improvisé sa tournée presque du jour au lendemain, quitte à faire blêmir les sceptiques, les gens d'organisation et les intellectuels sérieux qui trouvent cela kétaines: des journalistes qui se font photographier en shorts, un kodak en bandoulière ou une fleur à la bouche!

Bref, c'est un happening pas possible, et le plus drôle, c'est que cela fonctionne mais... Il fallait nous voir courir hier.

Il fallait voir Gérard, notre chauffeur-astrologue, multiplier les courses de dernière minute: as-tu pensé aux haut-parleurs? Qu'est-ce qui arrive des banderolles du JOUR? Est-ce qu'on va avoir du café? des linges de vaisselle? Et la musique? Est-ce qu'on y a pensé, à la musique? Oui, c'est Senay qui s'en occupe.

Senay, c'est un gars de la publicité. Il nous est finalement arrivé, hier après-midi, avec une pleine boîte de cassettes fournies par les Diques Lemaire, qui nous envoie ent tournée avec les Séguin, Pauline Julien, Ginette Reno, Robert Charlebois, le Ville Émard Blues Band, etc...

J'en passe des bouts de la journée. La meilleure, c'est quand même vers sept heures qu'elle s'est produite. En l'espace de 20 minutes, juste avant l'heure de tombée de l'itinéraire de la semaine prochaine, on a appris que la ville de Saint-Jérôme fermerait une rue pour nous, juste à côté du poste de police, tandis que le député-maire Bernard Parent nous annonçait qu'il organisera une petite réception pour LE JOUR, à l'hôtel de ville.

Quand? Mardi. D'ailleurs, vous trouverez les détails à l'intérieur du journal. Ce qui est absolument fantastique, c'est que la tournée du JOUR fonctionne comme si la bureaucratie n'avait jamais été inventée. C'est vrai qu'on n'est pas encore sortis de Montréal avec notre caravane. Mais au rythme où tout fonctionne, cela promet! Seigneur! qu'on a donc hâte de partir, de rencontrer nos confrères des hebdos régionaux, les travailleurs de la Regent à Saint-Jérôme, les "Écornithofleux" de l'Ascension (des naturalistes), le violonneux du village de Séraphin à Sainte-Adèle, les gens de la Butte et du Patriote, puis...

Rose-Anne Giroux

René Lévesque

Ce 22 juin 1984

(de notre envoyé spécial)...

QUÉBEC — Il n'est pas facile de décrire l'effervescence de la capitale en cette avant-veille de la fête nationale qui coïncide cette année avec l'intronisation du premier Président de la République. Le temps promet d'être splendide et, déjà, les Québécois convergent sur la Grande-Allée de toutes les régions du pays, en même temps que s'amènent des flots de visiteurs canadiens et américains et que bon nombre d'Européens, Français et Belges surtout, ainsi que les délégués et journalistes d'une foule d'autres pays arrivent depuis deux jours à l'aéroport international de l'Ancienne-Lorette.

C'est demain qu'on attend de Toronto le premier ministre Blakeyer qui, grâce à la toute récente victoire de son parti aux élections canadiennes, a maintenant le clair mandat qu'il lui fallait pour ratifier, dès le 25, le traité d'association tarifaire et monétaire entre nos deux pays. Un à-côté de la cérémonie, d'un vif intérêt symbolique, sera la présentation des nouveaux billets de banque émis par le Bureau de la Monnaie sous l'égide conjointe des deux Banques Centrales. Comme chacun sait, faute de s'entendre encore sur une liste non controversable de grandes figures historiques, on s'est accordé pour y reproduire plutôt des sites et paysages dont le choix (celui entre autres de Gaspé-1534 pour le billet de $1) a lui-même été laborieux. Mais ce ne sont là que vétilles. Le climat d'ensemble est désormais au beau fixe entre Québec et Toronto, surtout depuis que le candidat néo-fédéraliste à la présidence, l'ancien et dernier premier ministre libéral Raymond Garneau, s'est officiellement rallié aux nouvelles "règles du jeu" la semaine dernière. Sans doute les maigres 18% du vote qu'il a obtenus, dont une bonne partie chez les irrédentistes du NLP (New Loyalist Party), ont-ils été le facteur déterminant dans cette conversion.

"J'ai toujours été aussi authentiquement Québécois que quiconque et je suis sûr que personne n'en doute, de déclarer l'ex-champion de l'ancien régime. Dès les élections de 77, alors qu'une nette majorité des nôtres optait pour l'indépendance, j'ai vu comme tout le monde que le courant était devenu irréversible et qu'il était inconcevable que cette volonté nationale pût être longtemps encore bloquée par le ghetto électoral de la minorité. Si je n'ai pas fait le saut à ce moment-là, ni même après le scrutin décisif de 80 qui devait amener au pouvoir le gouvernement de transition, c'est tout bêtement que je ne croyais pas encore à notre suffisante maturité. Souvenons-nous du célèbre éditorial de M. Claude Ryan: "Pas trop vite!" De plus, ne fallait-il pas garder bien encadrés jusqu'au bout les effectifs décroissants mais toujours substantiels de nos libéraux et fédéralistes, tenus sans grand espoir de jouer le rôle ingrat de "loyale" opposition?... Mais maintenant, l'indépendance étant acquise depuis l'inoubliable 24 juin de 82, la Constitution et les nouvelles institutions ayant finalement été mises en vigueur après le référendum de décembre 83 et le Président élu avec la majorité que l'on sait, c'est avec autant de fierté que de sincérité que j'offre mes modestes services au pays, là où je pourrais encore être utile."

Malgré certains sourires qu'a suscités le chapitre 1977-1984 de cette autobiographie, la déclaration a été bien accueillie. Le cimat est à la réconciliation nationale. Pas de meilleure preuve que le peu de commentaires défavorables qui accueillent la nomination de M. P.E. Trudeau comme premier ambassadeur du Québec à Londres. Sachant que sa gracieuse épouse, encore toute jeune, a parfaitement appris le français depuis la réinstallation à Montréal de M. Trudeau, la plupart ont aussi gardé un souvenir plutôt sympathique de la phrase-choc qu'il prononçait en quittant l'arène politique: "Je vous ai compris!"

suite à la page 2

les régions

Québec

Quand le maire Lamontagne engueule d'honnêtes citoyens

par Claude Grégoire

QUEBEC — "Élargissez-vous les esprits, allez-voir ailleurs!" "C'est pas à gueuler comme vous le faites que vous allez faire quelque chose!" Ce sont quelques-unes des gentillesses que le maire de Québec, M. Gilles Lamontagne, a servies au comité de citoyens de l'Aire 10, hier.

M. le maire était venu visiter l'exposition du projet d'aménagement et de restauration de la Zone 2, organisée par les citoyens en collaboration avec des étudiants en architecture.

Selon le comité, la situation des citoyens du quartier Saint-Roch, c'est-à-dire du centre-ville de Québec est devenue intolérable. La ville multiplie en effet, selon l'organisme, les démolitions, l'aménagement de stationnements et l'achat de maisons pendant que les citoyens sont chassés des lieux.

À une dame qui lui disait, presque implorante: "On aimerait ça rester dans notre quartier..." M. le maire a répondu "Mais, pauvre madame, tout le monde aimerait ça!"

M. Lamontagne s'est décrit comme une victime, sans employer le mot.

Si certains édifices en hauteur défigurent la vieille capitale, à qui la faute, sinon aux architectes "à qui l'école n'a pas montré autre chose?" C'est ce qu'a expliqué M. le maire...

La discussion entre un groupe de citoyens de l'Aire 10 et M. Lamontagne, frôlant la frontière de l'impolitesse, a tourné à l'engueulade joliment envoyée par le premier magistrat.

Il a pourtant consenti à examiner les maquettes et les plans exposés pendant une grosse heure. Tout en reconnaissant qu'ils sont logiques, le maire a précisé qu'il préfère "s'adresser à des gens qui s'y connaissent en architecture" avant de prendre toute décision.

Aux citoyens qui l'écoutaient, il a lancé: "Il faut être pratique, certaines personnes prêchent l'Evangile toute leur vie sans rien faire".

Sans trop s'en rendre compte, c'est à une critique très sévère du système capitaliste qu'il s'est livré ensuite. M. le maire a, en effet, accusé le Mouvement Desjardins de ne pas investir dans des projets d'habitation ou de rénovation quand cela ne leur garantit pas des profits.

De plus, M. Lamontagne a dénoncé les "entrepreneurs qui nous exploitent", expliquant ainsi le coût élevé de la construction.

Bref, il a décliné toute responsabilité du genre de vie que subissent, malgré eux, un bon nombre de citoyens de la vieille capitale.

Selon le comité de citoyens de l'Aire 10, le commerce est devenu le principal critère d'aménagement urbain au centre-ville. Eux, ils en sont devenus les victimes. On démolit les maisons, mais c'est pour en faire des stationnements... pour les commerces du coin... qui règnent en maître.

Ils désirent donc que la ville s'implique dans la restauration, mais selon les idées des citoyens concernés et avec leur accord.

L'attitude de M. le maire les a laissés quelque peu sceptiques.

M. Gilles Lamontagne, maire de Québec, en compagnie de représentants d'organismes populaires de la capitale: ils ne sont pas d'accord.

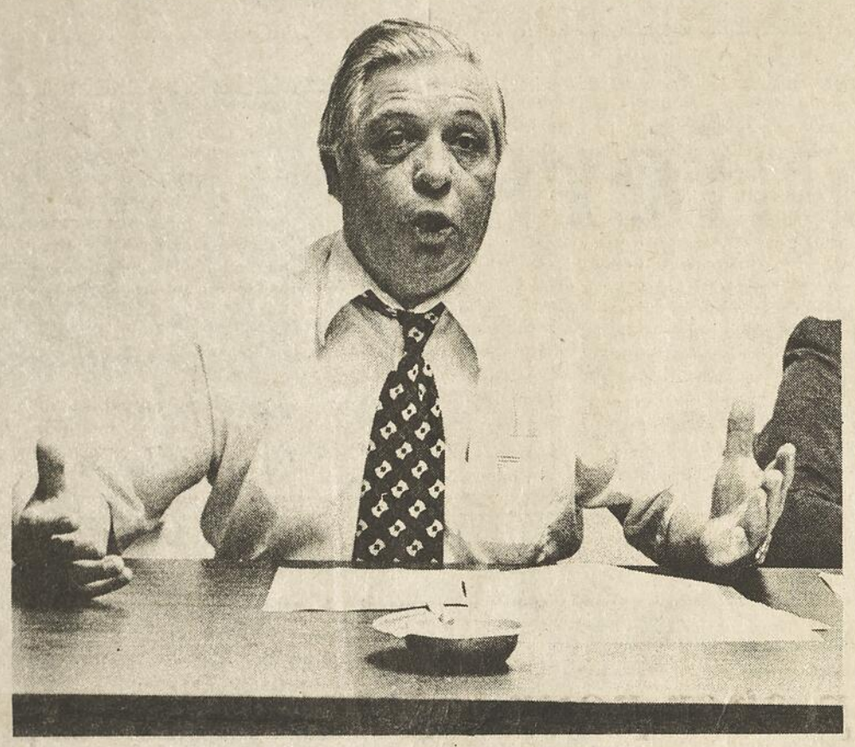

M. Paul-Emile Dalpé, président de la Centrale des syndicats démocratiques, lors de la conférence de presse qu'il donnait hier à Québec.

La CSD parle d'indexation, ses syndiqués agissent

QUÉBEC (par C.G.) — Tandis que le président de la Centrale des syndicats démocratiques, M. Paul-Emile Dalpé, parlait de l'indexation des salaires au coût de la vie, hier, au cours d'une conférence de presse, les 200 employés d'une entreprise de Lévis, Baribeau et Fils, agissaient.

Les employés de cette industrie, jugée comme l'une des plus anti-syndicalistes au Québec, poursuivaient en effet leur troisième journée d'arrêt de travail afin, notamment, de protester contre l'attitude paternaliste de la compagnie qui a congédié temporairement quatre employés pour activités syndicales.

Contrairement à la FTQ & Construction, dénoncée vertement par le président de la CSD, le geste des employés de Baribeau a été décidé par la base uniquement.

Le 14 juin, les travailleurs prenaient l'initiative d'un débrayage, à la suite du refus de la compagnie de rajuster les salaires.

Lors de la reprise du travail, le lendemain, quatre employés étaient mis à pied pour quelques jours, pour avoir "entraîné" leurs confrères. Ce fut la goutte qui fit déborder le vase.

Plus de 90% des syndiqués ont décidé de débrayer, mercredi, dans un geste de solidarité.

Ce matin, les négociations devaient commencer entre les deux parties. Le conflit chez Baribeau et Fils, une entreprise qui se spécialise dans la fabrication de produits de bois finis, a été cité en exemple par M. Dalpé.

Un peu plus tard que la CSN et la FTQ, et également un plus tard que 70% de ses syndicats, la CSD a officiellement demandé à ses membres, hier, de demander l'indexation de leurs salaires au coût de la vie.

Se basant sur une étude réalisée par un professeur de l'Université Laval, M. André Marcil, la CSD affirme que les travailleurs non syndiqués doivent s'unir et s'organiser pour se donner une force leur permettant de sortir du seuil de pauvreté.

Selon la CSD, les travailleurs ne doivent pas se laisser prendre au jeu de la collaboration à toutes les politiques mises de l'avant pour juguler l'inflation (mesures restrictives, contrôle des prix et des salaires, réduction des dépenses).

M. Dalpé a rappelé que d'avril 1973 à avril 1974, le taux d'inflation a été de 9.9% au Canada et de 10.5% au Québec, pendant que le salaire moyen augmentait pour à peu près la même période, de seulement 7.2% au Québec.

Le président de la CSD a, par ailleurs, reproché au gouvernement du Québec de ne pas indexer l'impôt sur le revenu, ce qui a représenté pour les travailleurs une augmentation d'impôt de 9.4%.

Dans un autre domaine, M. Dalpé a mis en contradiction les "pressions" exercées sur ses syndiqués de la construction, et les appels à la démocratie en d'autre temps.

Selon lui, les "gars ne se battent pas entre eux autres, mais sont battus". Le président de la CSD croit que ces incidents vont "réveiller la solidarité chez les syndiqués de toutes les centrales".

Québec augmente le capital de SOQUIP, mais ne lui permet pas d'occuper le secteur pétrolier

QUÉBEC (PC) — Le temps s'éloigne où le Québec pouvait établir les objectifs d'une véritable politique québécoise en matière de pétrole, a affirmé, hier, en Chambre le député Lucien Lessard, PQ-Saguenay. M. Lessard participait au débat pour l'adoption en deuxième lecture du bill 17 prévoyant l'augmentation du fonds social autorisé de la Société québécoise d'Initiative pétrolières.

Le bill prévoit que le fonds de SOQUIP actuellement de $15 millions sera porté à $100 millions à raison de $6 millions par an cette année et les quatre suivantes, de $7.5 millions pendant les quatre années subséquentes et une somme de $25 millions, devant être versée par le gouvernement avant le 31 mars 1983.

M. Lessard a rappelé que dans le livre jaune sur la politique québécoise de l'énergie, le gouvernement avait fixé un double but à SOQUIP:

—La recherche, la production et la vente des hydrocarbures;

—Le raffinage des hydrocarbures et leur vente une fois raffinés.

Le député péquiste a reproché au gouvernement d'avoir limité SOQUIP à son premier rôle. Il est urgent de permettre à SOQUIP d'occuper le secteur pétrolier afin de regrouper les quelques raffineurs indépendants menacés de disparition par les grandes compagnies pétrolières, d'assurer la survie des petits détaillants et d'empêcher ainsi un monopole du pétrole.

Le gouvernement, en ne mettant que $6 millions par an à la disposition de SOQUIP, comme celui qui avait été confié à SOQUIP.
ne lui permettra jamais de remplir son deuxième rôle. Ce que le Québec n'a pas compris, a dit M. Lessard, le fédéral l'a compris et il a créé une société-PETROCAN à qui il a confié le mandat de faire de l'exploration et aussi du raffinage, un mandat

Crime organisé

La Cour d'appel donne le "OK" à l'écoute publique des bobines

par Pierre Bertrand

Moins de dix jours avant l'entrée en vigueur de la nouvelle loi fédérale sur la protection de la vie privée (bill 276), la Cour d'appel du Québec a rejeté hier la requête de Vic Cotroni et Armand Courville visant à empêcher la commission d'enquête sur le crime organisé de procéder à l'audition de bandes magnétiques reproduisant leur longue conversation du 28 mars 73.

Dans les motifs à l'appui de sa décision, le juge Fred Kauffman a précisé qu'il permettait à la commission d'enquête de produire l'enregistrement, même si le procédé utilisé pour l'obtenir était illégal car aucune loi ne s'y oppose jusqu'ici. Le juge a cependant ajouté que son jugement aurait pu être différent si la loi fédérale assurant la protection de la vie privée, qui doit entrer en vigueur le 30 juin prochain, avait déjà été mise en application.

La commission d'enquête sur le crime organisé doit effectivement reprendre ses audiences publiques mardi prochain mais, en pratique, elle n'aura que quatre jours pour produire les bandes qu'elle jugera pertinentes car l'entrée en vigueur de la nouvelle loi fédérale l'empêchera de déposer en preuve des enregistrements sur bandes magnétiques effectués avant le 30 juin 1974.

L'écoute électronique dont aurait besoin la commission après cette date sera soumise aux nouvelles dispositions prévues dans le bill 276.

La requête qu'avaient présentée Vic Cotroni et Armand Courville ne précisait pas (mais elle le suggérait) que la méthode employée par la police pour capter les propos tenus par eux lors d'une réunion, le 28 mars 1973 était illégale. Le but visé était d'obliger les commissaires à l'enquête à révéler cette méthode.

Ces derniers avaient refusé en arguant que l'intérêt public n'exigeait pas que le moyen utilisé soit communiqué à Vic Cotroni et Armand Courville, deux témoins qu'un organigramme officiel a déjà situés à la tête du crime organisé à Montréal.

Petite histoire de la requête de Vic Cotroni et Armand Courville

Mardi 11 juin: La commission d'enquête veut produire l'enregistrement mais l'avocat des témoins Cotroni et Courville s'y oppose et présente une requête en Cour supérieure pour qu'on lui donne raison.
Mercredi 12 juin:
La Cour supérieure accorde un "sursis" avant de se prononcer sur le fond
Vendredi 14 juin:
La Cour supérieure se prononce sur le fond et rejette la requête de Cotroni et Courville. Leur avocat conteste cette décision et se rend à la Cour d'appel
Lundi 17 juin:
La cour d'appel annonce qu'elle doit réfléchir quelques jours avant de rendre jugement
Vendredi 21 juin:
La Cour d'appel rejette la requête permettant ainsi à la commission d'enquête de procéder à l'audition de l'enregistrement.

René Lévesque

suite de la page 1

Mais revenons brièvement au programme officiel des prochains jours (dont on trouvera le détail en pages intérieures). Le 24 au matin, l'aéroport de la capitale accueillera d'abord le vice-président des États-Unis et sa suite, puis une heure plus tard le président français qui a accepté de voyager à bord d'un appareil d'Air-Québec.

Faute d'espace, soulignons en terminant que la Radio-télévision nationale permettra à tous d'assister aux grandes heures du 24, de même qu'à la naissance officielle de l'Association économique le 25, et ainsi de suite jusqu'à la fin de la semaine, alors que le "Train du Souvenir" des CFQ amènera à Gaspé tous les dirigeants québécois et nos éminents visiteurs qui célébreront à la fois le 450e anniversaire du voyage de Cartier et l'inauguration des nouvelles installations portuaires par où transitera bientôt le pétrole importé sous la juridiction de SOQUIP...

Et dire qu'il y a dix ans à peine, si l'on avait pensé à tout cela...

17e saison
La Poudrière
Présentement à l'affiche à la POUDRIÈRE de l'ÎLE STE-HÉLÈNE
LOOK, NO HANDS
du mardi au vendredi: 8h30 p.m.
le samedi: 6h30 et 9h30 p.m.
A compter du 2 juillet
A POUDRIÈRE à bord de L'ESCALE
à St-Marc-Sur-Le-Richelieu Sortie 68 route 20
Mini-Operas du Maurier
FEU LA MÈRE DE MADAME
de Georges Feydeau
avec Louise Marleau
mise en scène: Gérard Poirier
THE OLD MAID & THE THIEF
de Gian Carlo Menotti
avec Robert Savoie
mise en scène: Jeanine Beaubien
du MARDI au SAMEDI à 8h.30 p.m.
Renseignements: 526-0821 et 584-2226
COURS D'ÉTÉ AUX APPRENTIS DE LA POUDRIÈRE
à partir du 1 juillet
Cours pour adultes, jeunes gens et débutants avec John Cutts et Patrick Schupp en étude de scène, pause de voix, interprétation, improvisation et expression corporelle.

25
au gallon jaune
PEUGEOT
504
Biarritz
10825, Racette - 323-1900.

ÉCOLE DE CONDUITE
Harley
669 4440

le BOTTIER
PLACE LONGUEUIL

LE JOUR

LE JOUR est publié par la société SODEP INC., qui a son bureau principal au 387 Lebeau, Ville Saint-Laurent, Montréal 379. Il est imprimé à l'imprimerie Trans-Continentale Inc., 433 Lebeau. La composition et le montage se font à l'atelier de composition D.S.C. Inc., 385 Lebeau.

La Presse Canadienne et l'Agence France Presse sont autorisées à publier les informations du JOUR. Abonnement: édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: $1.25 par semaine; par la poste: $52 par année et $30 par six mois. Édition du samedi: $12. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 3299. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

collaborateurs

TÉLÉPHONE: 331-8961 (lignes groupées)

Rédaction

Rédacteur en chef: Yves Michaud
Secrétaire général de la rédaction: Jean-Pierre Fournier
Chef de pupitre: Pierre Godin; adjoints: Roch Côté, Bruno Dostie, Paul Paré
Politique: Jacques Guay, Maurice Giroux, Evelyn Dumas, Gil Courtemanche, Claude Grégoire
Consommation: Marie Vallée
Travail et éducation: Paule Beaugrand-Champagne, Gisèle Tremblay
Affaires urbaines: Rose-Anne Giroux.
Économie et finance: Jean Chartier, Pierre Sormany
Vie et Culture: Alain Pontaut
Reporters: Marcelle Bourque, Pierre Tanguay, Pierre Bertrand
Photographie: Antoine Désilets
Caricature: Berthio
Documentation: Ginette Hétu
Agences: Maurice Beaulieu.
Sport: Alain Gerbier, Christian Nobert, Pierre Latreille

Administration

Contrôleur: Robert St-Jean
Comptable: Marcel Latendresse

Tirage

Directeur: Marcel Pinsonnault
Adjoint: Michel Gagné

Publicité

Directeur: Ronald Lamoureux
Représentants: Jacqueline Avril, Jean-Normand Senay, Rod Berger, Jean-Pierre Tison, Francine Tremblay, Robert Pepin
National: Gérard Lapointe
Maquettiste: François Delaney

LE JOUR

La francisation dans les entreprises

Cloutier contredit le président de l'Office de la langue française

par Evelyn Dumas

QUÉBEC — Il n'y a pas eu de programme gouvernemental de francisation dans les entreprises jusqu'ici, a affirmé hier en commission parlementaire le ministre de l'Éducation, François Cloutier. Contredisant les propos attribués récemment au président de l'Office de la langue française, Gaston Cholette, le ministre a dit qu'il y avait eu, tout au plus, un programme expérimental visant à mettre au point les instruments nécessaires à la deuxième étape, l'étape législative.

Des questions des députés de l'Opposition, adressées tantôt au Centre des dirigeants d'entreprise, tantôt à l'Association des mines de métaux, étaient fondées sur des révélations du président de l'Office, M. Gaston Cholette, selon lesquelles des 14 entreprises pressenties depuis 1971 par l'Office en vue de faire du français la langue du travail, deux seulement ont accepté de se franciser pour la peine.

M. Cloutier a tenu à deux reprises à miner le témoignage de M. Cholette. Selon lui, les programmes de l'Office n'ont jamais connu d'échec parce que ce dernier "n'a jamais eu pour objectif même s'il y a quelques fonctionnaires qui peuvent y vouloir glisser leurs petites idées politiques personnelles ce sont les miennes qui prédominent parce que c'est moi qui suis responsable de l'organisme — d'appliquer à cette phase le programme de refrancisation.

"Nous en étions à une phase expérientale et nous attendions de passer à l'étape législative pour que nous puissions fournir les stimulants nécessaires de manière à en arriver à une véritable implantation, compte tenu de la situation de chaque entreprise."

D'autre part, l'un des témoins devant la commission parlementaire, M. Pierre Henri, est chargé de relations publiques à la Noranda, dont l'une des filiales comptait parmi les récalcitrants mentionnés par M. Cholette. M. Henri a maintenu que Noranda a son propre service de francisation qui fonctionne aussi bien en Ontario et au Nouveau-Brunswick qu'au Québec, et mieux que le programme de l'Office.

Vite les Laurentides... en rang d'oignons! Photo Antoine Désilets

Le travail n'était pas sitôt fini, vendredi, que l'autoroute des Laurentides était prise d'assaut par les Montréalais pressés de profiter de la première longue fin de semaine de pluie. Ils savaient bien que l'essence aidant, les feux de la Saint-Jean s'enflammeraient quand même.

Bill 22

Cloutier donne des indices des changements possibles

QUÉBEC (par E.D.) — Le ministre de l'Éducation a commencé à donner, au compte-gouttes, des indices des changements qu'il pourrait apporter au bill 22, à l'occasion de la discussion du projet en commission parlementaire.

C'est ainsi qu'en répondant hier au mémoire de l'Association des manufacturiers canadiens, il a reconnu qu'il y avait lieu de distinguer entre les fonctions administratives, les fonctions "judiciaires", ou de contrôle, qu'exercera la Régie de la langue française, et a promis qu'il tiendra compte de la recommandation en ce sens.

Il a laissé entendre d'autre part qu'il n'y aurait pas de changement en ce qui touche le chapitre sur la langue de travail parce que, a-t-il révélé, ce chapitre a été "négocié" au préalable avec le Conseil consultatif du travail et de la main-d'oeuvre.

Toutefois, il a promis que la loi fera une distinction "entre les permis que les hommes d'affaires ont l'habitude d'appeler des permis vitaux et les permis qui peuvent être considérés comme des privilèges" quand il s'agira de subordonner ceux-ci à des certificats de francisation.

Sans dire clairement que l'article prévoyant des subventions pour les entreprises qui accepteraient de se franciser serait retiré, le ministre a dit que cet article "avait uniquement une raison d'être: assurer, dans des cas très spéciaux, un pouvoir", ajoutant que "le gouvernement n'y tient pas et ne voudrait pas que cet article prête à des interprétations plus ou moins exactes".

Enfin sur les articles 10 et 12, sur le français dans l'administration publique, ces articles qui ont permis à certains commentateurs d'envisager que l'université McGill soit obligé d'écrire au Montreal Star en français, le ministre a dit: "Il est bien évident qu'il s'agit là de modalités, et de modalités mineures, même si elles peuvent avoir des conséquences, et que le gouvernement versa, en cours de route, s'il y a lieu d'y apporter des précisions".

Les certificats de francisation inquiètent les entreprises

QUÉBEC (E.D.) — Trois associations patronales ont exprimé hier devant la commission parlementaire qui étudie le bill 22 des inquiétudes au sujet des dispositions tendant à inciter les entreprises à la francisation.

Le Centre des dirigeants d'entreprises s'oppose, quant à lui, à toute subvention ou compensation pour la francisation, de même qu'à ce que la francisation soit une condition de l'attribution, par le gouvernement, de contrats, permis ou autres avantages à une entreprise.

Il ajoute qu'il n'est pas utile "de procéder à l'émission de certificats attestant la bonne foi des entreprises, mais qui pourraient donner lieu à des situations embarassantes".

Dans le même sens, la division du Québec, de l'Association des manufacturiers canadiens, tout en admettant qu'il convient peut-être que l'administration publique préfère les détenteurs de certificats de francisation à leurs concurrents dans l'attribution de contrats publics, souhaite que de telles distinctions ne soient pas appliquées à l'octroi de permis nécessaires à l'exploitation d'une entreprise.

Pour sa part l'Association des mines de métaux du Québec, faisant valoir la grande part du capital étranger dans l'exploitation des ressources minières, demande tout simplement que la règlementation accompagnant la loi indique les exceptions nécessaires, quant à la francisation, pour ne pas entraver le développement minier.

Le CDE et l'AMC ont tous deux recommandé que la Régie de la langue française juisse d'une plus grande autonomie et relève directement de l'Assemblée nationale, plutôt que d'un ministre.

Le CDE s'est élevé vigoureusement contre la proposition d'imposer des tests d'aptitude linguistique comme condition d'entrée dans les écoles anglaises ou françaises. Cette mesure, dit-il, "ne manquerait pas d'entretenir autour de l'école une atmosphère passionnée, des débats interminables. "Il propose plutôt le maintien du libre choix de l'école pour les citoyens, et l'obligation pour les enfants d'immigrants autres qu'anglophones qui entreront au Québec après la proclamation de la loi de s'inscrire à l'école française tant qu'ils n'auront pas obtenu la citoyenneté.

Les trois organismes ont insisté sur l'importance d'un bon enseignement de la langue seconde, et l'AMC a dit que c'est dans le système scolaire, plutôt que l'entreprise, que réside la solution au problème du français, langue de travail.

Le prix du parc Viau

À $200,000 l'acre de verdure, c'est trop cher pour Goldbloom

QUÉBEC (PC) — Ceux qui espéraient sauver le parc Viau comme espace vert à Montréal ont subi un dur coup, vendredi, lorsque le ministre responsable de l'environnement, le Dr Victor Goldbloom, a affirmé qu'une telle mesure équivaudrait à payer $200,000 l'acre de verdure. Mettant en doute le caractère rationnel d'un tel prix, le ministre a indiqué que d'autres espaces verts, soit les îles de Boucherville, avaient été acquis au prix de $1,500 l'acre.

Pour en arriver au coût de $200,000 l'acre, le Dr Goldbloom a expliqué que la construction d'un village olympique temporaire sur le site du parc Viau coûterait $10 millions et ne sauverait que 50 acres de verdure.

Plusieurs organismes intéressés à l'environnement et notamment le député péquiste de Lafontaine, M. Marcel Léger, avaient réclamé à plusieurs reprises la construction d'un village olympique temporaire plutôt que permanent au parc Viau, afin de ne pas perdre cet espace vert, un des rares de l'est de Montréal.

La décision finale au sujet de ce village sera prise d'ici deux semaines au Conseil municipal de Montréal. Le député Léger a maintes fois manifesté ses craintes que le maire Drapeau ne favorise un village olympique permanent, ce qui marquerait la fin du parc Viau.

En dépit des demandes du député Léger, le ministre a toujours refusé de s'immiscer dans la décision qui sera bientôt prise par le Conseil municipal de Montréal.

Débat

C'est lors du débat sur le projet de loi no 1, Loi sur la Société d'habitation du Québec, que le Dr Goldbloom a porté un dur coup aux chances de sauver le parc Viau.

Le député Marcel Léger venait d'indiquer au ministre que ce projet de loi, s'il était adopté en temps, permettrait au gouvernement québécois de subventionner la ville de Montréal pour la construction d'un village temporaire, assurant ainsi la survie du parc Viau. Le projet de village temporaire, préparé par l'école d'architecture de l'Université de Montréal, est évalué à $10 millions. "Soyons un peu logiques, a répondu le ministre Goldbloom, il y a des espaces verts qui disparaissent, et cela fait mal. Cela fait mal surtout à celui qui vous parle parce qu'il voudrait pouvoir les préserver. Nous allons consacrer l'argent disponible au meilleur escient possible pour en obtenir le rendement économique, écologique et social le plus intéressant pour la population de Montréal."

"Mais on doit examiner les chiffres et se demander ce que vaut un acre de verdure, a poursuivi le ministre. Au lieu d'en acheter un à un endroit, peut-on en acheter une centaine ailleurs. On doit faire le choix le plus rationnel possible."

au jour le jour

● **13h**
Départ du parc Laurier de la grande parade des enfants vers le parc Lafontaine où aura lieu une grande fête (théâtre, musique, danse, clowns, music-hall des jeunes etc...) jusqu'à 18 heures.

● **18h**
Le Parti québécois de St-Louis invite tout le monde à venir fêter la St-Jean ainsi que l'ouverture de leur nouveau local au 3817, rue St-Denis. Il y aura un souper aux fèves au lard, musique et danse à l'extérieur.

● **20h**
Au parc Jeanne-Mance, dans le cadre des fêtes de la St-Jean, il y aura danses folkloriques suivies d'un bûcher de la St-Jean et d'un feu d'artifices.

● **Minuit**
Messe de minuit célébrée par Mgr Paul Grégoire à l'église Notre-Dame, suivie du Réveillon national au palais du Commerce et au Centre Paul Sauvé.

DIMANCHE

● **18h**
Fêtes populaires (dans le cadre des Fêtes de la St-Jean) organisées aux endroits suivants: parc Lafontaine, parc Ignace Bourget, Galeries d'Anjou, parc Champêtre et rue Mistral (quartier Villeray)

LUNDI

● **16h.** Démonstration d'entrainement d'escrime à la Cité des Jeunes de Vaudreuil.

Le café Le Braque de Dorion organise une grande fête pour la St-Jean au 64 Valois. Il y aura de la danse et de la musique jusqu'au petites heures du matin.

Annulation de l'élection à Notre-Dame?

QUÉBEC PC — Le ministre des Affaires sociales M. Claude Forget, attend un rapport spécial sur les élections qui se sont tenues le 12 juin dernier à l'hôpital Notre-Dame de Montréal, afin d'élire les administrateurs de l'institution représentant les usagers.

Lors de cette élection, environ 600 personnes ont voté, mais on a retrouvé 2,252 bulletins dans les boîtes de scrutin.

Selon le ministre Forget, s'il s'avère que des irrégularités ont été commises, il pourrait y avoir nomination d'un commissaire enquêteur chargé d'entendre les parties et qui pourrait annuler l'élection si cela était nécessaire.

Rappelons que deux groupes s'affrontaient lors de cette élection, soit les médecins de l'institution et les employés syndiqués.

Par ailleurs, M. Forget, qui répondait jeudi aux questions du député de Chicoutimi, Me Marc-André Bédard, a indiqué que des amendements pourraient être apportés à la loi qui régit de telles élections.

Le congrès de la CSN

L'argent reste le nerf de la guerre

par Gisèle Tremblay

Les quelque 1200 délégués attendus au congrès biennal de la CSN, qui s'ouvre demain à 14 heures à l'école polyvalente Edouard-Montpetit (rue Boyce à Montréal), devront sans doute se résoudre à une hausse substantielle des cotisations.

D'une part, parce que la centrale n'échappe pas plus que quiconque aux conséquences de l'inflation.

D'autre part, parce que les objectifs qu'elle entend se fixer pour les deux prochaines années supposent que soit accrue la puissance du Fonds de défense professionnelle, sorte de caisse de réserve qui sert à verser des allocations aux syndiqués en grève.

Le Conseil confédéral de la CSN, le plus haut niveau de décision de la centrale entre les congrès, a proposé en mars dernier un projet de consolidation qui permettra d'augmenter les allocations aux grévistes, mais en augmentant du double la contribution des membres au fonds de défense. Le projet a été discuté, depuis, dans les syndicats et la décision finale revient au congrès.

Cette hausse est rendue nécessaire non seulement parce que l'argent reste le fondement de la résistance des grévistes. Mais surtout parce que l'orientation qui semble se dégager de l'ordre du jour du congrès tend à ramener les luttes politiques entreprises ces dernières années sur le terrain traditionnel des syndicats, le lieux de travail, à porté de ce tremplin qu'est la négociation collective et de cette arme ultime qu'est la grève.

Les fonds communs régionaux qui se sont multipliés depuis deux ans autour de conflits de travail précis, tels ceux de Canadian Gypsum ou de United Aircraft, ne sont sans doute pas étrangers à cette orientation: ce sont des batailles concrètes de cette sorte qui suscitent les plus forts mouvements de solidarité et éveillent beaucoup de travailleurs à des objectifs politiques qui leur paraissent autrement lointains et abstraits.

C'est cette orientation et les objectifs qui en découlent que le président de la CSN, M. Marcel Pépin, précisera demain, à l'ouverture du congrès, dans son traditionnel "rapport moral" sur l'état et les politiques de la centrale.

Dans sept villes du Québec

pas de subventions aux Fêtes

QUÉBEC (E.D.) — C'est faute de sommes disponibles dans le budget du ministère des Affaires culturelles que les subventions promises il y a deux ans aux Sociétés Saint-Jean-Baptiste de sept villes du Québec pour les fêtes de la Saint-Jean, n'ont pas été accordées, a déclaré à l'Assemblée nationale le ministre Denis Hardy. Il souhaite que ce soit possible l'an prochain.

Le chef de l'Opposition, Jacques-Yvan Morin, lui avait demandé pourquoi il n'y avait eu cette année de subventions que pour la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec et celle de Sherbrooke. Serait-ce relié au fait que ces deux sociétés ont apporté leur appui bill 22?

M. Hardy a insisté pour dire que si, depuis deux ans, il n'y a pas eu de subvention accordée à la Corporation des fêtes de la Saint-Jean c'était, comme il l'avait expliqué mercredi, parce que celle-ci avait éprouvé dans le passé de grandes difficultés financières.

RÉUNION DES ANCIENS DU COLLÈGE DE VALLEYFIELD
LE 29 JUIN 1974

Pour célébrer le Centenaire de Valleyfield et le 80ième anniversaire du Collège ou Séminaire de Valleyfield, il y aura fête des anciens au Collège le 29 juin 1974. Tous les anciens y sont invités avec leur époux, épouse ou ami(e).

PROGRAMME

13h.30: inscription (hall d'entrée)
13h.30 à 16h.30: rencontres et présentation d'un diaporama.
16h.30: réception en l'honneur des anciens supérieurs, recteurs et présidents.
18h.00: buffet.
20h.00: danse du Centenaire à l'aréna de Valleyfield.

Coût des billets: $5.00 chacun.

On peut se procurer des billets à la réception du Collège ou en communiquant avec le président de promotion.

éditorial

Et les droits de l'homme, mes colombes?

À l'occasion d'une longue fin de semaine consacrée aux célébrations de notre fête nationale, il conviendrait sans doute que nous nous attardions sur les conditions de l'épanouissement de notre vie collective, sur les grandeurs et les misères d'être francophones en ce drôle de pays, sur ce que Pierre Vadeboncoeur appelait si joliment dans notre édition d'hier, "la flamme des grandes tendresses".

Mais, on me pardonnera une légère saute d'humeur, je ne suis pas enclin par les temps qui courent au vague-à-l'âme ou aux berçantes nostalgies des heureuses années. Le présent m'agace et l'avenir m'inquiète.

Le présent du Québec, c'est le projet de loi 22, la tranquille et continuelle soumission de ce qui nous reste de gouvernement aux ordres du pouvoir central, l'affaiblissement de l'État québécois, la morosité de ses serviteurs, la curée libérale vers le favoritisme le plus ouvert comme l'exercice grossier du pouvoir par une majorité fainéante et vaniteuse. Et quoi encore! C'est aussi, hélas!, le Dr François Cloutier et son abominable doctrine du juste milieu, et combien d'autres Québécois, défenseurs d'un fédéralisme engraissé par nos indignités et la peur indéfinissable de nous assumer totalement.

Le présent du Québec, c'est également à certains égards, Pierre-Elliot Trudeau, Jean Marchand et Gérard Pelletier, blanches colombes égarées dans les nuées outaouaises, aux ailes plombées et à l'idéal déchu. Le temps n'est pas si loin où ces Québécois d'hier revendiquaient haut et fort, l'honneur, la justice et la liberté. Voyez-les aujourd'hui, techniciens rompus aux bassesses de la politique partisane, centralisateurs dociles aux ordres d'une majorité qui n'est pas la nôtre.

Aucun de ces trois jécistes n'a osé élever la voix contre la directive du ministère de la Défense nationale du Canada, révélée par notre confrère Maurice Giroux dans LE JOUR de mercredi et prouvant hors de tout doute que les autorités de l'armée ont mis sur pied un véritable régime d'inquisition pour les militaires "séparatistes". Et les droits de l'homme, mes colombes? Vous en faites quoi! On comprend, à la rigueur, que vos réflexes apatrides et vos instincts niveleurs refusent aux Québécois le droit à l'existence nationale, mais comment expliquer votre mutisme devant une négation aussi flagrante des droits les plus inviolables du citoyen?

Il est écrit en clair que tout militaire soupçonné de préconiser le séparatisme par des voies constitutionnelles, donc **légales,** se verra flanqué par un agent supérieur qui le "guidera" au lieu de le muter à un autre poste. La directive, dans la plus pure tradition du mcCarthyisme, s'étend "à tous les employés qui, estime-t-on, subissent l'influence de relations qui préconisent le séparatisme..."

M. Trudeau ne voulait pas que l'État se préoccupe de ce qui se passe dans la chambre à coucher des citoyens, mais il tolère, sans mot dire, que l'armée canadienne emprunte aux régimes fascistes et totalitaires leurs méthodes de répression les plus répugnantes. Et cela se fait avec la benoîte approbation de Gérard Pelletier et de Jean Marchand, deux anciens syndicalistes, héros de luttes anciennes contre le régime duplessiste.

Et que dire de l'étrange silence de la presse concentrationnaire ou de ses filiales vertueuses devant des faits qui offensent à ce point la plus élémentaire de nos libertés? C'est tout à l'honneur de la presse des millionnaires de dénoncer les conflits d'intérêt, les étranges liens de la famille Simard avec le pouvoir politique et tout ce qui s'ensuit, mais que ne retrouve-t-elle sa puissance d'indignation devant des faits autrement graves, qui outragent à la conscience publique et à la liberté du citoyen?

Dans l'ensemble de la presse québécoise, nous menons seuls le combat de l'indépendance et de la souveraineté politique de notre collectivité nationale. C'est notre parti pris à nous, comme les autres ont leur parti pris du statu quo ou de leurs préjugés hautement favorables à l'endroit des coteries libérales qui sont installées dans nos deux ordres de gouvernement. Faut-il, pour autant, lorsque les droits du citoyen sont bafoués par une inquisition militaire, que nous soyons les seuls à dénoncer pareille violation du droit?

Nous serons bien obligés un jour, une fois que nous serons sortis des sables mouvants de la dépendance et qu'auront passé les colombes dans le ciel gris de nos peurs irraisonnées, de discuter ensemble d'un nouveau contrat québécois.

Si on commençait tout de suite, histoire de gagner du temps!

Yves Michaud

vous avez la parole

J'ai honte d'appartenir à une race d'incapables

Notre libération nationale... aspiration d'une "tête de cochon", besoin ou obsession... qu'importe. Je ne suis qu'un Franco-Québécois qui sent l'assimilation et je veux qu'on m'entende.

Je lisais, il y a quelques jours, une autre histoire à dormir debout... Loi sur la LANGUE OFFICIELLE. Laissez-moi exprimer mon déchirement intérieur une fois pour toute. Longtemps me suis-je donc identifié à ces paroles de Louis Martin (revue Maintenant, mai 1974): "Je ne suis pas sûr qu'il y ait vraiment un débat linguistique; je ne suis pas sûr d'appartenir à une majorité; je ne suis pas sûr de parler une langue légale." Et, j'ai eu comme lui l'impression que si nous existions, c'était sous forme de point d'interrotagion.

Cette loi, à mon sens, ne vient que confirmer la situation actuelle: une description de ce qui existe déjà (en effet, c'est très réaliste: dixit M. Cloutier), ainsi qu'une affirmation mentalement cruelle que nous ne sommes qu'un peuple de TRADUCTEURS.

Québécois... cesse donc d'accepter ta mort lente; cesse donc d'être ridiculement simpliste; lis donc le texte de loi sur "ta" langue. Compromis par-dessus compromis, souplesse par-dessus molesse; c'est ça la loi qui nous indentifie. Pensez-donc; on verra jusqu'à l'émission de certificats pour couronner l'extrême courage dont "pourra" (et non devra) faire preuve cette minorité envahissante d'Anglais qui t'entoure sans cesse.

Québécois, tu n'est pas digne de ton nom; tu me fais vomir à force d'accepter. Continue de traduire et tu t'identifieras à ta propre traduction... une copie, sans plus, une copie de 200 millions d'anglophones.

Et, dire que je rêve de respirer mon pays, de la vivre sereinement.

Consolons-nous donc, pauvres d'esprit que nous sommes; au moins, dans six ans, sur tous les panneaux-réclame du Québec, de nobles anglophones daigneront nous accorder la grâce ultime de nous livrer la secrète et précieuse traduction de tous leurs produits évidemment essentiels à notre adorable et confortable petite personne.

Robert Martin
Longueuil

billet

Lettre à mon ami Pierre

Je viens de m'apercevoir que j'ai à peine parlé de toi depuis que j'écris dans le Jour. Comme les élections fédérales s'en viennent et que les accidents électoraux guettent les hommes politiques, je me hâte de corriger cette lacune.

Je dois te dire que ton style actuel ne me plaît pas beaucoup. Comme Robert, tu t'es fait fabriquer une image, mais toi tu es vraiment mieux au naturel.

Dans le temps, tu n'avais pas peur de tes opinions. Voilà maintenant que tu prends des précautions. Tu tournes autour du pot. Selon que tu es dans l'ouest ou dans l'est, tu ménages la chèvre, le choux, le blé et le reste.

Tu aurais avantage à agir autrement, Je n'ai pas de conseils à te donner pour ce qui est des Canadiens anglais, mais avec nous tu n'as pas besoin de te gêner. Je pense nostalgiquement à l'époque où tu n'hésitais pas à nous engueuler collectivement. Ca t'a réussi. Les Québécois ont voté pour toi à tour de bras, comme s'ils n'avaient rien entendu. D'ailleurs ils voteraient pour toi de toute façon. On est tellement fier de voir un des nôtres à Ottawa. Avant que tu ne surviennes, en 1968, ça faisait longtemps qu'on attendait. Nous, on attend toujours quelque chose ou quelqu'un. Et quand tu seras parti, ça risque de ne plus jamais se reproduire.

Au fond, bien des Québécois aiment se faire charrier, se faire dire qu'ils ne sont bons à rien se faire répéter qu'ils sont nés pour un petit pain. Ils comprennent alors de quoi il est question. Ce n'est pas nouveaux pour eux. Quand on les enguirlande, ils ont l'air d'être reconnaissants. Par contre, ils ont un peu tendance à se méfier de ceux qui leur parlent de leurs qualités. Regarde ce qui est arrivé au PQ en octobre dernier.

Ainsi, tu pourrais nous remettre à notre place et ça te vaudrait probablement des votes de plus au Québec. Ces temps-ci, tu en as besoin. Mais, dépêches-toi. J'ai comme l'impression qu'un jour ou l'autre, les Québécois n'aimeront plus se faire engueuler. Cependant, pour les présentes élections, tu peux encore y aller.

Et toi, un jour ou l'autre, tu ne seras plus premier ministre. Eh oui! tout peut arriver.

Le jour où tu ne seras plus là, j'aimerais bien que tu m'expliques un certain nombre de choses. Un intellectuel comme toi aurait alors le temps et certes le talent de fournir des réponses. Comme tu sais, longtemps les Québécois ont été "bleus" à Québec et "rouges" à Ottawa. Présentement, certains sont indépendantistes à Québec et fédéralistes à Ottawa. Les Québécois sont probablement le seul peuple au monde qui pourrait être conservateur de gauche, ou bien bolchévique de droite, ou bien athée croyant. Quelqu'un a même dit que nous étions des nègres blancs. Tu vois?

On est quoi au juste?

Toi, n'est-ce pas, tu profites un peu du fait que beaucoup de nous ne le savent pas encore. Ou, peut-être, ne peuvent-ils pas le savoir justement à cause de ta présence qui crée des mirages? En quelque sorte, tu bloquerais la vue. Est-ce cela?

Si par hasard ou autrement, tu te trouves libéré après le 8 juillet, fais-moi signe. On fera le tour du sujet. Sinon, ça sera pour un peu plus tard. la vie politique n'ayant rien de commun avec la vie éternelle. En tout cas, je t'attends.

Claude Morin

Seraient-ils plus civilisés à Ottawa qu'à Québec?

Avant de devenir un indépendantiste chronique et reconnu depuis lors irrécupérable à la cause fédéraliste, j'ai eu la "chance" d'assister en 1969 à quelques heures de débats à la Chambre des Communes à Ottawa.

Quoiqu'on en pense, les députés fédéraux sont plus civilisés que leurs homologues de Québec qui tentent de faire taire et s'agenouiller les six représentants du PEUPLE en chahutant à tout propos.

Dans le pays voisin (celui des Anglais), lorsqu'un député de l'opposition se lève, le ministre Untel ne lui lance rien, ne l'interrompt même pas. Lorsqu'il doit répondre, il le fait intelligemment, poliment et en se comportant comme un être responsable du poste qu'il occupe.

En 1969, les libéraux étaient majoritaires en Chambre, mais ils ne jugeaient pas nécessaire de toujours insulter ceux qui n'étaient pas paralysés par la "trudeaumanie". Mais à Québec, il y a plusieurs bêtes (au sens très méchant du mot) que l'on devrait mâter pour le grand bien de tous...

Raymond Couture
Montréal Nord

Vivre en Rhodésie!...

M. Georges Springate aura beau nous faire croire que les petits Anglais s'intéressent de plus en plus à la culture française, mais il s'en est pas ainsi à la "Royal Bank of Montreal" où l'on retrouve une foule de jeunes filles fraîchement graduées du High school.

En effet, sur les dix comptoirs de la Banque Royale, sise au carrefour des rues Sainte-Catherine et Stanley, **pas une seule jeune fille ne parle la langue nationale de M. Bourassa.**

Je suppose que la loi 22 viendra à bout de tous ces privilégiés appartenant à l'outrecuidante minorité. On a vraiment l'impression de vivre en Rhodésie.

De telles situations se répètent dans plusieurs autres succursales des banques "Royal", notamment à la Place Ville-Marie et dans les banques de la "Nova-Scotia" et "Toronto-Dominion". En passant. À quand une Banque du Québec?

Marie-Louise Perreault
Ahuntsic

Les saloperies électorales sont passées dans nos moeurs

Depuis près de deux ans qu'il dure, le scandale du Watergate n'a cessé d'alerter l'opinion publique du monde entier. D'abord parce qu'il émane de la plus grande capitale du monde, ensuite parce qu'il fait ressortir de façon assez nette la crise de confiance qui sévit, en Occident, entre le pouvoir politique et la masse anonyme des gouvernés. Dans notre société, dont la fragilité est directement proportionnelle à la sophistication, l'angoise s'installe; les uns s'échappent dans les brumes de la drogue les autres succombent à des crises de délire paranoïaque et se lancent dans de vastes campagnes d'écoute électronique, de perquisitions et d'enquêtes. Bien plus, on appréhende des insurections comme en octobre 70.

Le peuple américain connait maintenant tous les vices de son système électoral, et ses représentants vont, en vidant l'abcès de Watergate ouvertement devant eux, aller au-delà de l'action judiciaire punitive et corriger les malheureux effets en éliminant les causes. Pendant ce temps là, chez nous, au pays du Québec, les saloperies électorales sont définitivement passées dans les moeurs et des orduries de la trempe de Louis-Philippe Lacroix et compagnie les charrient jusque dans notre Assemblée Nationale. Et Robert, notre thaumaturge québécois, les change en fleurs devant la cour qui s'en amuse et le peuple qui s'ennuie. Et le triste spectacle continue.

Les paragonneries, l'astucieux (sic) enlèvement des Iles de la Madeleine, le terrorisme empoisonnant de la dernière campagne électorale, le désormais célèbre "coup de la Brinks", les "naïves" activités des dévoués amis du régime, dont René Gagnon et Jean-Jacques Côté, sont désormais inscrits en lettres d'or au récit de notre histoire. Le chien est lâché dans le jeu de quilles, mais au lieu de l'attraper, on se tue à replacer les quilles tombées.

E. Duhamel
Longueuil

Un référendum sur la langue trancherait la question

Le Bill 22 vient de paraître. Les francophones sont en maudit. Les anglophones sont en maudit. Les Néos qui ont toujours eu peur des Anglais ont peur d'avoir peur des Français.

Il faut trancher cette question du Bill 22, d'une façon ou d'une autre. Pourquoi ne pas laisser trancher la question par le peuple lui-même? Une élection générale au Québec, sur le thème de la langue trancherait la question. Ou encore, un référendum sur la langue avec deux choix possibles:

Je suis en faveur de la langue française.
Je suis contre la langue française.

Gisèle Provencher
Saint-Jérôme

Notre jeûne se veut un jeûne de réparation et d'espérance

Lettre ouverte aux chrétiens du québec au sujet du Pavillon St-Dominique.

Bien conscients de ce conflit qui dure depuis longtemps au Pavillon St-Dominique, nous avons décidé, **comme personnes et comme communauté chrétienne** (communauté de base) de nous joindre aux jeûneurs Luc Bertrand et Jean-Louis Laflamme. Nos obligations journalières nous interdisent de consacrer tout notre temps au jeûne. Mais nous croyons important que d'autres chrétiens accompagnent en tout temps ceux qui ont déjà commencé cette action de justice. Nous croyons aussi important qu'il y ait un point final à l'injustice, à l'agressivité, à l'irrespect et au non-amour. C'est pourquoi, jusqu'au règlement ou à la cessation du jeûne par ceux-là qui en sont les initiateurs, **en tout temps,** un des membres de la communauté jeûnera. Nous jeûnerons par périodes successives d'un jour.

Notre jeûne se veut un **jeûne de réparation et d'espérance.** De réparation, parce que nous voulons amener chacune des parties à détruire les barrières qu'elle s'est créée contre l'autre, à détruire en elles-mêmes les attitudes qui les rendent arrogantes, irrespectueuses ou injustes l'une envers l'autre. Et qu'ainsi, elles réparent le tort qu'elles se sont fait.

D'espérance, parce que nous attendons avec un ardent désir que chacune des parties accepte la solution proposée par le cardinal Roy, avec la ferme intention de mettre la paix et l'amour entre elles. Un amour sans mièvrerie et une paix fondée sur la justice.

Nous espérons aussi, au travers de cette action, nous purifier nous-mêmes. Nous n'oublions pas, en effet, qu'il est plus facile de voir la paille dans l'oeil du voisin que la poutre dans son oeil.

Nous prions instamment l'Esprit, en ce temps de Pentecôte, de nous éclairer dans nos démarches, de même que l'Église de Québec toute entière, afin de mieux connaitre la vérité.

Nous invitons les chrétiens à se joindre à cette action pour la justice. Nous tenons à affirmer à Jean-Louis Laflamme, à Luc Bertrand et à tous ceux qui jeûnent et prient avec eux notre entière solidarité.

Paul-Yvon Blanchette
Pierre Des Rochers
José Monteiro
Nicol Tremblay
Marie de Serres-Tremblay
Jacques Trencia
Maryse Turcot

Qu'est-ce que le racisme?

Je voudrais faire une seule remarque à Brian Ticoll qui a voulu, en mai 1974, commenter ma lettre parue dans le JOUR du 22 avril.

Si je reprends le raisonnement de Brian Ticoll, je peux bien, si j'habite l'Italie, l'appeler "chez moi" sans savoir parler l'italien, sans m'y intégrer et sans vouloir comprendre les problèmes qui pourraient intervenir dans leur langue et leur culture. Je me demande quel Italien intelligent oserait m'accepter comme une italienne. A raison, il me verrait comme une étrangère.

Brian Ticoll, vous n'avez rien compris au sens de ma lettre et vous partez d'un autre point de vue. Mon acceptation est inconditionnelle aux immigrants qui s'intègrent au Québec et ceux-là sont considérés comme des vrais Québécois.

Le racisme n'est-il pas, plutoït et je cite Madame Golda Meir: "... Je désire voir dans l'Amérique libre ce que vous appelez un ghetto juif, dans lequel les enfants seraient élevés avec un seul objectif et une seule pensés: vivre en Israël." (cité par Fayez Sayegh in Collected Essays of Palestine. Beyrouth — Arab Cultural Club, 1965, p. 103).

Louise Pelletier
Brossard

vous avez la parole

LE JOUR est votre journal. Écrivez-nous sur tous les sujets qui vous intéressent. De cent à deux cents mots (1 à 2 pages). Pas plus. Histoire de donner une chance à tout le monde. Merci. Adressez vos lettres: Vous avez la parole, Journal LE JOUR, 387 boul. Lebeau, Montréal 379.

Le tableau d'honneur du francais langue officielle

le fond des choses

par Carl Thériault

Cabano (3)

Maintenant, la question régionale au Québec

Nous publions aujourd'hui le dernier d'une série de trois articles relatant l'historique du projet de cartonnerie de Cabano. Les articles, signés par Carl Thériault, étudiant en journalisme à l'Université Laval, résument un manuscrit de 250 pages proposé aux Éditions Parti Pris.

"Il en a coûté un million pour fermer le dossier Cabano-Sybétra" déclarait, à la mi-mai, le ministre Guy St-Pierre lors de l'étude en Commission parlementaire des crédits du ministère de l'Industrie et du Commerce.

Tout un million pour en venir, clopin clopant, au troisième rapport Saulnier.

Ce dernier rejette l'idée d'une cartonnerie produisant 150,000 tonnes/année de cannelure.

Le rapport met en doute l'approvisionnement annuel de 160,000 cunits de bois servant à la fabrication de la cannelure" compte tenu des prévisions d'expansion qu'on doit toujours envisager."

Le document retient un hypothétique projet d'usine de panneaux en fibres mais propose fondamentalement l'implantation d'une cartonnerie produisant 75,000 tonnes /année avec, comme nouveau promoteur "Les Papiers Cascades Inc" de Kingsey Falls, dans les Cantons de l'Est.

Faisant un peu symbole du "capitalisme d'ici", cette compagnie, présidée par Bernard Lemaire, a déjà reçu un appui financier considérable du Mouvement coopératif Desjardins (Union régionale de Trois-Rivières).

Investissement total représentant 13 à 15 millions, le projet Lemaire aura comme effet d'augmenter la part de la souscription populaire proportionnellement au capital-actions nécessaire, beaucoup moindre que celui du projet SYBETRA. Toutefois, le gouvernement du Québec possédera les plus importantes sommes souscrites.

On parle maintenant de 1976, études de construction terminées, comme date possible de mise en route de l'usine: 10 ans depuis l'incendie du moulin Fraser...

Le creux de la vague populaire

Né d'un bouillonnement populaire et de réunions publiques non moins populaires et démocratiques, le projet se termine par la voie des communiqués qui fait contraste avec la farouche détermination de la base du mouvement.

Le populisme des leaders de la région du Bas-du-Fleuve avait failli provoquer, selon l'expression du maire Michaud de Cabano, "un coup d'État pour des gars comme nous autres."

Pourquoi cet échec

Outre la question ambiguë et primordiale des marchés européens, certaines personnalités ont déjà mis le doigt sur plusieurs "bobos".

Promotion insuffisante de la SPPQ; projet en réaction, à la fois; au gouvernements, compagnies et techniciens; crédibilité et financement du projet compromis dès le départ; entrée tardive du gouvernement du Québec dans le dossier, telles seront les raisons invoquées par Jacques Parizeau analysant "les frustations de Cabano".

"C'est la faute à la petite-bourgeoisie rurale qui voulait consolider ses positions de classe au détriment des travailleurs et des masses défavorisées," répéteront certains marxistes en oubliant peut-être que la petite-bourgeoisie rurale peut mener une lutte différente selon qu'elle est radicalisée, paupérisée ou nationaliste.

Politiquement, on ne peut que constater l'omniprésence du cartel canadian des pâtes et papier qui se doutait fort bien, au départ, dans quelle galère s'embarquait la SPPPQ et les comités de base, avec, inévitablement, un maximum d'inexpérience dans les projets majeurs.

Socialement, le feu de la clameur populaire d'août 1970 n'a pas été entretenu et animé sauf à l'occasion de quelques rares réunions publiques comme celles du 18 juin 72 et du 22 octobre, 73, avec des temps morts d'une quinzaine de mois...

Des "comités populaires" n'ont pas surgi pour aider la population à mieux comprendre la signification réelle et politico-sociale de cette claque aux "grosses compagnies". Bref, rien d'innovateur, socialement parlant, sur le plan des mécanismes directs de participation.

On s'échauffe vite là-dessus au Québec.

L'État et ses politiques

Notre étude relève, entre autres choses, le peu de sérieux et de volonté du gouvernement québécois dans les négociations internationales sauf quand il s'agit d'investisseurs tout-puissants du genre International Téléphone and Telegraph (ITT): un haut-fonctionnaire du ministère des Terres et Forêts aurait même déclaré, au début des négociations (hiver 73) qu'on n'arriverait à rien de positif en négociant avec les Belges et qu'il fallait les foutre dehors!

Que la promotion et le financement de ce genre d'industrie, élastiquement co-gestionnaire, ne peuvent se faire sans un minimum de "know-how" (technologie, ressources humaines, etc...) et des capitaux appréciables, voilà une évidence qui saute aux yeux dans un projet "clé en main" comme celui proposé par la SPPQ et les différentes études gouvernementales.

Les comités de base et la SPPQ se sont perdus dans les politiques d'investissements des gouvernements et dans une certaine technocratie, ayant pour effet de cacher le vrai visage des intérêts en cause.

Était-il convenable que les comités de base acceptent, pour ainsi dire, de donner un chèque en blanc au Comité québécois de négociations connaissant au départ, le peu d'enthousiasme du ministère de l'Industrie et du Commerce et du gouvernement?

Pourquoi n'a-t-on pu imposer "son" représentant (ingénieur-délégué ou autre), directement recevable à la population? Une certaine discrétion était certes nécessaire mais non un silence inquiétant, voire pour certains, approbateur.

Peut-être le projet des "papiers Cascades" amènera-t-il un nouveau réveil au plan de la participation de la base du mouvement via le syndicalisme? Certains leaders des comités de base admirent beaucoup la CSD, dénonçant le syndicalisme politique (sic) de la CSN et de la FTQ...

L'acquis du projet SYBETRA nous enseigne que se révolter est une chose, mais que mener un projet majeur à terme, en est une autre.

Modeste contribution à la libération nationale et sociale des Québecois, Cabano aura quand même mis à l'ordre du jour l'avenir du territoire québécois.

Question sociale-régionale?

Ce qu'il faut voir aussi, au-delà des révoltes de Cabano, et des "curés de la Gaspésie" (Opérations Dignité), c'est l'émergence d'un nouveau concept d'aménagement régional où la participation des bases sociales impliquées devient une condition sine qua non à l'acceptation des projets dits de développement.

Rejeton des Opérations Dignité, la Coopérative de développement agro-forestière du Témiscouata, récemment incorporée, "voulant la réalisation de projets concernant la pomme de terre, le boeuf de boucherie, une conserverie, l'artisanat, le tourisme et les fermes d'hébergement", est le plus récent exemple — bien que timide — de cette volonté de modernisation rurale ou d'aménagement régional.

Même si l'Office de planification et de développement du Québec semble prévoir la saignée démographique et la stagantion ou la régression économique de la majeure partie du Québec, la petite paysannerie québécoise, alliée à d'autres catégories et classes sociales non dominantes, caresse quand même l'espoir de vivre de ses ressources.

Nouveau travail de pionniers pour ceux qui ont déjà "ouvert" l'arrière-pays gaspésien, du Bas-du-Fleuve ou de l'Abitibi suite au krach des années 30.

Dans notre époque d'insécurité maladive, l'expérience de la Coopérative agro-forestière du Témiscouata est presque un gage de sécurité.

Ce que n'ont pas perdu les hommes.

Réflexions sur la fête nationale des Québécois
Taire l'histoire?
Vous pouvez toujours essayer...

par Alain Pontaut

C'est un fait souvent dénoncé par les professeurs, les historiens même: au Québécois, pour masquer son identité, on a dérobé son histoire, cette conscience de ses antécédents, cette boussole pour déterminer son avenir. Un peuple sans histoire, c'est très avantageux; c'est comme un homme sans mémoire: comme il ne sait ni qui il est ni vers où il s'en va, on le mènera où l'on voudra, c'est-à-dire vers la dépendance.

Mais outre que l'histoire est conscience, et donc politisation, qu'y a-t-il donc de si dangereux, dans cette histoire de la communauté, qu'on ait tant voulu la cacher ou la falsifier, l'effacer? La revendication constante de l'autonomie. La plus obstinée des fidélités à l'identité nationale.

Une revendication qui ne date pas d'hier. En 1727, c'est l'Intendant Dupuis qui informe Paris que les habitants de la Nouvelle-France forment déjà une collectivité "fière et canadienne à mesure qu'elle s'éloigne de son principe". Même le drame de la Conquête n'empêche pas le Bas-Canada de 1835 de faire des actes du Parlement de Londres un moyen de reconquête politique de ses droits nationaux. De cette époque, l'historien Maurice Séguin écrit qu'au Canada français, et malgré la présence anglaise, "le nationalisme politique se complète d'un nationalisme économique". Les Anglais, certes, réagissent: "Le Canada est donc à vous, Bretons, pour être par vous colonisé, à votre loisir et à votre plaisir." "On nous appelle étrangers, riposte Papineau, étrangers dans notre pays natal!" Observation de Maurice Séguin: "C'est véritablement une lutte de nation contre nation à travers une lutte constitutionnelle". Le résultat, c'est l'affrontement armé de 1837, où il faut bien que les Chénier et les de Lorimier, que les pendus de Colborne croient à la nation qui les a vu naître puisqu'ils font pour elle le sacrifice de leur vie.

Une simple union.....

Oublier cette histoire? Mais la lutte nationale continue. "L'État, écrit Joseph Cauchon en 1858, est toujours, comme unité, à la merci des majorités étrangères. C'est une condition indispensable de l'État fédéral. Il est donc clair que nulle constitution fédérale ne pourrait protéger le Bas-Canada." Viennent pourtant les Pères de la Confédération, qui n'empêchent pas Tardivel d'écrire dans "La Vérité", en 1887: "Nous voudrions voir le lien fédéral réduit aux proportions d'une simple union douanière, postale, commerciale, industrielle, financière... À un commencement aussi noble, aussi saisissant, aussi glorieux que le commencement de la nation canadienne-française, doit répondre autre chose que le misérable avortement qu'entrevoient nos pessimistes."

Constance de l'histoire: cependant que les politiciens, à Québec, continuent d'être les "délégués" du pouvoir central, les vagues indépendantistes ne cessent pas de se succéder, incertaines ou assez cohérentes, toujours brisées, toujours renouvelées... Lionel Groulx prévoit le 7 janvier 1922 "l'écroulement de la fédération actuelle", précisant qu'un peuple doit s'exprimer "dans les formes politiques où s'achemine toute nationalité qui veut être maîtresse absolue de sa vie... Un peuple n'est vraiment peuple que s'il est indépendant au plein sens du mot." Georges Pelletier, le 8 août 1922: "Et qui, ayant la perspective d'une vie indépendante... irait préférer la domesticité la plus dorée, mais perpétuelle?"

Situation idyllique

Paul Bouchard, le 7 mai 1936: "Pour nous faire avaler la Confédération, les politiciens — et aussi Bourassa — nous l'ont représentée comme l'achèvement le plus complet de notre libération politique et, dans leur imagination, ils ont fait du Canada une espèce de pays franco-britannique où, pour employer le charabia traditionnel, les deux grandes races, les deux cultures et forcément les deux langues, la française et l'anglaise, jouissaient de la plus parfaite égalité. Or cette situation idyllique ne correspond ni à la réalité des faits, ni au texte de la Constitution... L'égalité avec l'Anglais, nous ne l'avons jamais eue, ni sur le terrain politique ni sur le terrain économique... Les seuls moyens efficaces qui nous restent de redresser notre situation économique sont d'ordre politique. Politique d'abord." Et Dostaler O'Leary: "Si les Anglais sont aujourd'hui si puissants au point de vue économique, ce n'est pas parce que nos ancêtres furent moins habiles, mais c'est d'abord parce que l'Anglais, possédant le pouvoir politique, les a empêchés de lutter, dès le début, à armes égales."

Et Bouchard: "Ce pouvoir politique, nous ne pouvons l'avoir au sein de la Confédération. C'est plus fort que nos forces. La majorité anglaise du parlement fédéral formera toujours un bloc tout-puissant contre le bloc canadien-français, si solide fût-il. Le parlement provincial ne peut donc presque rien pour nous."

Un désir irrésistible

Les années ont passé et le rapport politique actuel au Québec (40% de l'électorat francophone en faveur d'un parti clairement indépendantiste) n'incite pas à penser que ces gens ont clamé dans le désert. Pas plus qu'André Laurendeau, qui a tout de même écrit ceci, en 1961: "Si la situation ne variait pas à Ottawa; si au contraire elle se développait au Québec dans le sens prévu: alors elle deviendrait intolérable... Que, petit à petit, les Canadiens français se persuadent que la maison commune n'est décidément pas habitable; que le contexte international soit alors favorable; qu'enfin, dans le même temps — ceci est capital — l'indépendance soit devenue un projet et non plus une aventure, et que nous ayons réussi à construire les fondations de notre propre demeure: alors le désir d'être complètement chez soi deviendra irrésistible."

On excusera cette longue (et bien trop brève) anthologie. Elle nous aide à comprendre pourquoi certains veulent faire taire l'histoire. Et elle démontre aussi que ça a la vie dure, une nation. Après tout, l'Algérie a attendu son indépendance au moins un siècle et demi. Et quand elle fut enfin proclamée, M. Gérard Pelletier, avec combien de raison, y a applaudi des deux mains.

Une volonté humaniste ou la décrépitude

par Pierre de Bellefeuille

La société québécoise s'est laïcisée inconsciemment, à l'aveuglette. Ratée, cette transformation pourtant nécessaire nous a laissés désemparés. Nos maux actuels y trouvent une de leurs principales sources.

Il aura suffi de quelques années pour que, dans la réalité sinon dans toutes les lois, l'Église se sépare de l'État. L'une se débat dans le ressac post-conciliaire. Elle cherche encore le mode d'une nouvelle présence dans la société. L'autre, l'État, s'en est trouvé plus libre que jamais de s'asservir à son maître de toujours, le pouvoir économique.

Grand perdant, le peuple québécois n'a plus guère de saints à qui se vouer. Les gourous les plus minables font chez nous des recrues par milliers. Notre désarroi, qui est un peu celui du monde occidental, se traduit de mille manières, les unes concrètes: l'évasion par la drogue, l'astrologie ou la consommation maniaque, les autres moins saisissables: un certain scepticisme qui cultive l'ignorance, si l'on peut dire, et ce silence obscurantiste qu'à tort ou à raison on prête à la majorité.

La laïcisation de la société québécoise n'a pas été le reflet d'une volonté arrêtée de créer une société vraiment démocratique. La plupart des intellectuels, qui normalement auraient été chargés d'exprimer pareille volonté, se sont contentés de quelques pirouettes autour de la très rudimentaire notion de pluralisme. Nous n'avons pas donné naissance à un projet collectif digne de ce nom. Le parti politique qui a voulu le faire — et qui, Dieu merci, n'a pas dit son dernier mot — s'est heurté au scepticisme issu de notre débâcle spirituelle.

C'est plutôt par l'étonnante retraite quasi-spontanée de l'Église que notre société s'est laïcisée. Par défaut. Il ne saurait être question d'en blâmer l'Église. À l'heure du concile, ses mobiles étaient irréprochables. Nous n'avions eu que trop raison de lui reprocher son goût pour le pouvoir temporel. Notre tort fut, à la minute de vérité, de ne pas asseoir ce pouvoir sur l'indispensable humanisme. Nous avons laissé les vendeurs envahir le temple.

Ô paradoxe!

Bien sûr, il y a encore beaucoup de pratiquants, et les clercs ne resteront pas indéfiniment sous le signe du scorpion (l'allusion est zoologique plutôt qu'astrologique). Mais dans les grands débats de notre société, à peine esquissés hélas, les catholiques ne se font plus guère entendre comme tels, si ce n'est, le plus souvent, dans des combats d'arrière-garde. Par exemple les "parents catholiques" qui ont la nostalgie de l'index et pourfendent les combien rares mais non moins diaboliques adversaires de l'école confessionnelle.

Ô paradoxe! Ce peuple à qui l'on a prêché naguère une religion faite de morale, c'est précisément de sens moral qu'il se trouve aujourd'hui dépourvu. Il s'agit, il est vrai, d'une tendance presque mondiale. Des phénomènes comme la guerre du Vietnam et la propagation de la torture comme instrument politique révèlent l'effondrement moral de ce que nous nous plaisons à appeler la civilisation occidentale.

Mais ces sacrés Américains, à qui nous reprochons volontiers tous les péchés de la terre, conservent une capacité d'indignation morale que nous avons tout lieu de leur envier. L'affaire de Watergate en témoigne. Et comme par hasard, chez nos voisins, ce souci moral débouche naturellement sur une volonté humaniste qui pourra se révéler très féconde.

Une volonté pareille, résolument morale, fondée sur le respect du citoyen et de la collectivité, une volonté alliée à la spiritualité, une volonté qui rejetterait l'illusion de la sécurité donnée par d'autres, seule une telle volonté peut guider le Québec en cette fin de siècle. Si elle n'émerge pas, nous serons voués, à plus ou moins brève échéance, à la décrépitude.

LE QUÉBEC EN 80 JOURS

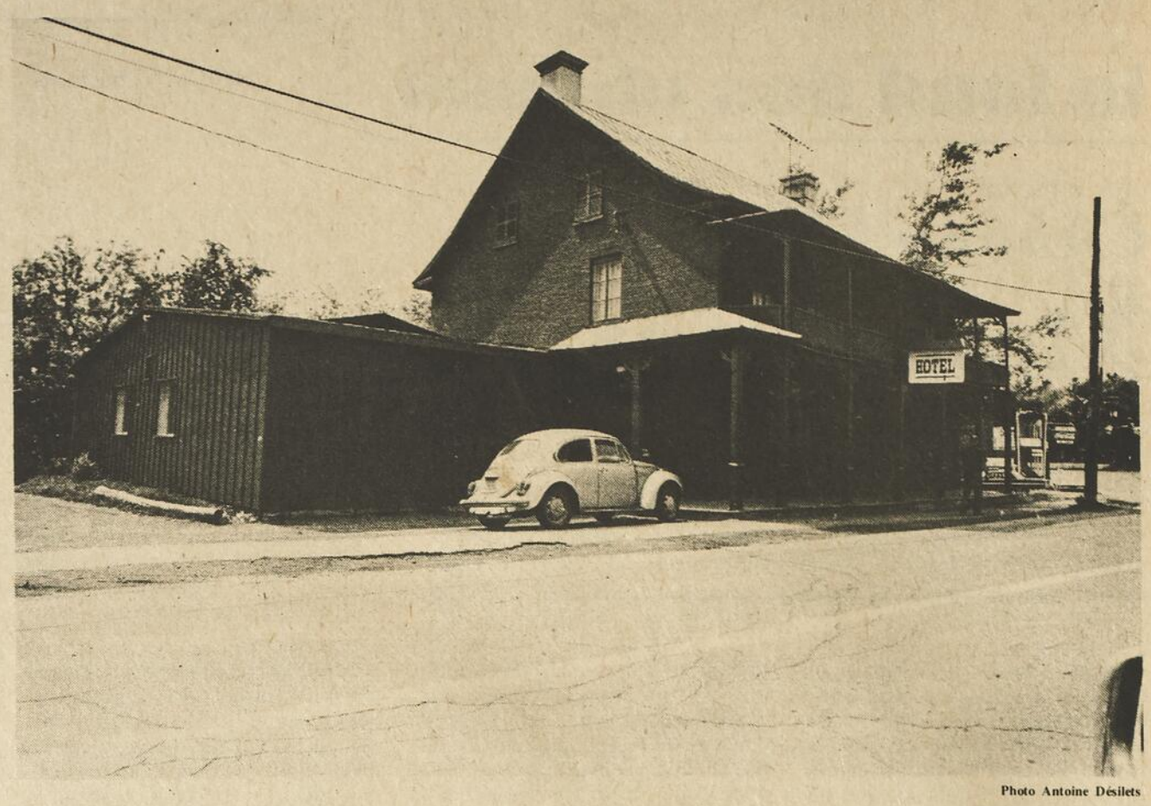

Photo Antoine Désilets

C'est dans cet hôtel de New-Glasgow que Wilfrid Laurier a travaillé comme garçon de table. Cela, il va s'en dire se passait quelques années avant qu'il ne devienne premier ministre du Canada et ne soit nommé Sir par la reine Victoria.

Sainte-Sophie-de-Lacorne

Une drôle de paroisse

par Pierre Tanguay

Il existe un village au pied des Laurentides qui donne l'impression d'être l'image que donnerait le Québec s'il était observé par le mauvais bout d'une paire de lunettes d'approche. À Sainte-Sophie-de-Lacorne, tout est là mais en plus petit.

Bien peu de villages québécois peuvent revendiquer autant de l'histoire tout en étant presque inconnu. Depuis les débuts de la colonisation en Nouvelle-France, le village de Sainte-Sophie a été présent autant dans la petite que dans la grande histoire.

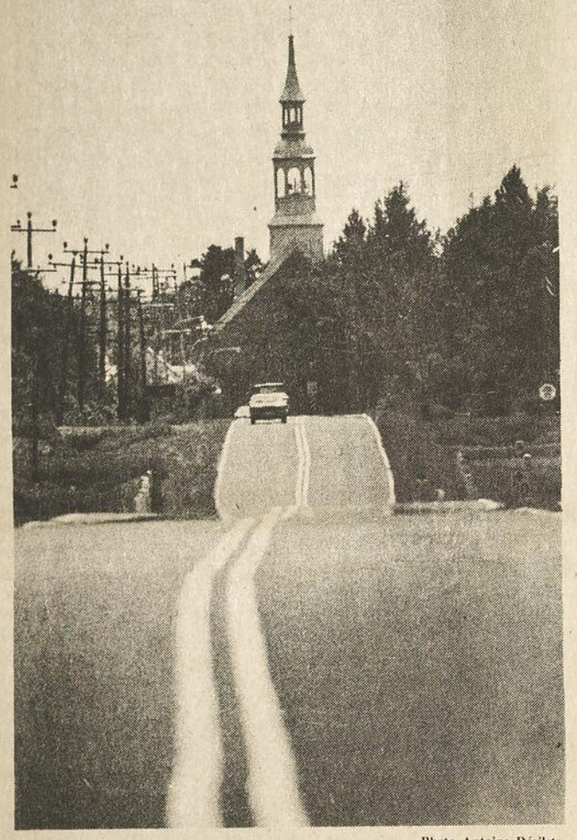

Photo Antoine Désilets

Comme dans presque tous les villages québécois, ce qu'on voit en premier en arrivant à Sainte-Sophie, c'est le clocher de l'église catholique.

Du jeune Wilfrid Laurier garçon de table à l'hôtel de New-Glasgow aux barricades de 1837 les gens de Sainte-Sophie en ont vu et en ont fait de toutes les couleurs.

À 35 minutes de Montréal, Sainte-Sophie reste pour la plupart des gens un nom sur la carte, une fête au calendrier.

La paroisse de Sainte-Sophie s'étend sur plus de 56 milles carrés et ne compte que 3,500 âmes. Bien qui en retrait de l'autoroute des Laurentides, le village a vite été remarqué par les urbains en rupture de ciment.

L'été, la population grimpe à plus de 10,000 personnes.

Deux magasins généraux, une église catholique au grand clocher, trois petits temples protestants, deux écoles, l'une anglaise et l'autre française, une station-service, un hôtel et ça y est presque. Voilà les édifices les plus importants de la paroisse. Les briques mais pas l'histoire des briques.

Il y a plus de trois cents ans, la Compagnie des Indes occidentales recevait en concession de Louis XIV toute la région de Terrebonne. Les terres ont souvent changé de mains depuis.

En 1745, un capitaine de navire, le seigneur Louis de Chapt de Lacorne devient

L'équipe du JOUR remercie ceux qui ont contribué à cette tournée du Québec en 80 jours.

—La Société des Tabacs Laurentiens qui produit la cigarette La Québécoise.

—Les Roulottes Unik de Saint-Jérôme qui nous ont prêté une Safari pour l'été.

Visitez l'Europe...
EN... AUTOMOBILE
ou en
EUROCAMPER-TOURMOBILE
Achetez ou louez une automobile neuve, hors taxes
Grand choix de
RENAULT – VW – CITROËN
FIAT – SIMCA – PEUGEOT
VOLVO – MICRO-BUS – ETC...
PLAN de VACANCES COMBINÉ
AIR-AUTO
Kilométrage illimité
Assurance internationale
Permis de conduire international etc....
Réservations billets : Bateau - Avion
ITINÉRAIRES routiers gratuits
DEPUIS 20 ans au service des voyageurs
SERVICE EUROPÉEN DE TOURISME AUTOMOBILE
1176 rue DRUMMOND, MTL. - 861-0200
"Touring Club de France"

Le village lui-même est minuscule. En fait il existe autour du village cinq ou six agglomérations plus importantes que le village.

Elles se sont crées peu de temps après que des entrepreneurs immobiliers eurent creusé des lacs artificiels dans le lit de ruisseaux environnants.

Un coin de rue

"Sainte-Sophie, c'est un coin de rue". On croit sans peine notre guide après avoir fait le tour de la paroisse. Le village lui-même est minuscule. En fait il existe autour du village cinq ou six agglomérations plus importantes que le village.

Elles se sont crées peu de temps après que des entrepreneurs immobiliers eurent creusé des lacs artificiels dans le lit de ruisseaux environnants.

La situation revient à la normale dès que les érables rougissent.

Un coin de rue

"Sainte-Sophie, c'est un coin de rue". On croit sans peine notre guide après avoir fait le tour de la paroisse. Le village lui-même est minuscule. En fait il existe autour du village cinq ou six agglomérations plus importantes que le village.

Elles se sont crées peu de temps après que des entrepreneurs immobiliers eurent creusé des lacs artificiels dans le lit de ruisseaux environnants.

La situation revient à la normale dès que les érables rougissent.

propriétaire de ces terres. Son nom restera accolé à celui du village jusqu'en 1956. Sainte-Sophie-de-Lacorne laissera, alors tomber la partie profane de son nom.

Un bastion loyaliste

Témoins d'une époque de gloire révolue, les trois temples protestants de New Glasgow, en quelque sorte le Westmount de Sainte-Sophie, ne desservent plus aujourd'hui qu'une population d'une centaine de personnes.

Après la guerre d'indépendance américaine, des Loyalistes sont venu s'installer dans le coin. Leur village New Glasgow s'est accroché aux pans du manteau de Sainte-Sophie de sorte qu'aujourd'hui Sainte-Sophie l'encercle complètement.

Bien que New Glasgow ne compte que 300 habitants, dont moins du tiers est d'ascendance loyaliste, son importance stratégique a toujours été supérieure au chiffre de sa population.

En 1837, après l'incendie de Saint-Eustache par les troupes de Colborne des patriotes de la région de Sainte-Sophie tentèrent d'aller preter main forte aux gens de Saint-Eustache. Armés seulement de fourches, ils affrontèrent les fusils des Loyalistes de New Glasgow, mais ils durent s'avouer vaincus.

Cet événement est resté gravé dans la mémoire des gens. Une vieille dame de Sainte-Sophie raconte qu'il n'y a pas si longtemps, les "Canadiens" de Sainte-Sophie bourraient leurs proches de cailloux et se faisaient escorter par des Indiens d'une réserve toute proche pour traverser New Glasgow.

À bien des égards, la région de Sainte-Sophie est restée à l'abri des bouleversements sociaux. Il y a quelques années encore, des gens payaient à la fabrique de la paroisse les dernières redevances sur les terres achetées du seigneur par leurs ancêtres.

Abeilles et Boeing

Aujourd'hui, les seigneurs sont disparus, les agriculteurs aussi. Ce qui était autrefois une terre agricole est devenue terrain de camping. Il ne reste plus à Sainte-Sophie qu'une quarantaine d'agriculteurs.

Certains jeunes tentent de ressusciter cette activité mourante. Richard Green s'est lancé il y a quatre ans dans l'apiculture.

Se butant contre toutes sortes de difficultés pendant ces premières années d'opération, Richard Green possède maintenant plus d'une cinquantaine de rûches et prétend pouvoir vivre de la production du miel d'ici l'année prochaine. Il a formé à Sainte-Sophie un club d'apiculteurs qui regroupe des nouveaux convertis.

Malgré tout, rien ne peut empêcher l'urbanisation. Les gens de Sainte-Sophie le sentent. Saint-Jérôme n'est qu'à cinq milles, la zone aéroportuaure de Sainte-Scholastique tout à côté.

En dehors du circuit industriel, le village de Sainte-Sophie finira quand même par être rejoint.

PETITE ANNONCE? COMMUNIQUEZ AVEC GINETTE TREMBLAY 331-8961

Avec les Da Silva, Sainte-Sophie est devenue la Bohème!

par Rose-Anne Giroux

Rencontrer les Da Silva de Sainte-Sophie, c'est un peu comme rencontrer la famille Trapp, sauf que leur aventure est incomparable. Non! elle n'a vraiment rien d'un roman bourgeois en couleur: avec leurs six enfants, Jean-Marie et Lise Da Silva ont plutôt l'air d'avoir inventé la vie de bohème, de comédiens errants!

Jean-Marie Da Silva dira: "Mon premier métier, c'est celui de comédien que j'ai commencé à 16 ans avec la Compagnie du Masque, c'est-à-dire avec charlotte Boisjoli, Fernand Doré, Françoise Gratton, Pauline Julien, Pierre Brabant", etc.

N'empêche qu'avant d'ouvrir leur Studio-Théâtre, au pied des Laurentides, les Da Silva ont trimballé leurs accessoires un peu partout, en commençant par la Beauce ou Jean-Marie a ouvert un centre artistique au début des années '50. "Je donnais des cours. Je ne chargeais pas cher, puis je vivais aux crochets de tout le monde", note-t-il. Pourquoi la Beauce? "Parce que ce n'était pas du tout pollué à l'époque: il n'y avait pas d'Anglais, par de langue étrangère!"

"Les gens simples m'aidaient; l'Establishment pas beaucoup", soulignera-t-il pour décrire son existence précaire, sans le sou, jusqu'au jour où il a percé... en affaires!

Eh oui! L'artiste est devenu administrateur malgré lui, en prospérant comme propriétaire d'une école privée dans le nord de la métropole, où il a même contribué à la fondation des hommes d'affaires d'Ahuntsic!

Toute une histoire

"On habitait un 3 pièces à $60 rue Fleury, puis on n'avait pas un sou, raconte Jean-Marie Da Silva, en prenant des airs de madame-a-la-bouche-en-coeur pour nous expliquer qu'il avait décidé de se renflouer en donnant des cours de correction de langage pour "bégaiement, chuintement, zézaiement", etc...

Son seul matériel: des morceaux de carton peinturés en noir en guise de tableaux, de la chaux comme crayon et des guenilles pour effacer. "On n'avait même pas le téléphone, dit-il, en ajoutant que sa femme se faisait passer pour la bonne quand les gens venaient: "M. le Directeur n'est pas là. ..Il vous téléphonera". Ce qu'il faisait... d'une boîte publique!

Les élèves ont commencé à affluer. Et les Da Silva se sont finalement retrouvés propriétaires d'un lycée, rue Saint-Laurent. Des centaines d'élèves venaient y suivre des cours de jour et du soir, à tous les niveaux, de l'élémentaire au classique. Mais le succès mène au travail et le travail... "Plus cela allait, plus je me tannais, plus je m'écoueurais. Je passais mon temps en réunion. Je ne suis pas un gars d'affaires, moi", note-il au cas où son succès en tromperait quelques-uns.

Enfin, pour paraphraser l'écrivain Colette, quand toute sa vie on a été bohème, pourquoi faillir sur la fin à ce qu'on professe le mieux?

Les Da Silva ont donc abandonné les affaires.

Sou par sou...

Ils se sont installés à Sainte-Sophie, où ils avaient déjà commencé à bâtir maison: pièce par pièce, sou par sou, ils l'ont complétée de façon à ce qu'elle serve à la fois de domicile et de théâtre. C'est une maison immense, mais sans prétention: "Elle est meublée d'affaires renipées", comme dit Jean-Marie Da Silva.

On y vit et on y joue. En famille et en équipe, car le Studio-Théâtre n'est pas animé seulement par les Da Silva. Le metteur en scène, par exemple, c'est Denis Chouinard. Ensemble, ces gens ont réussi le tour de force de faire vivre une troupe, à l'année longue, en dehors de Montréal et Québec, nos deux centres de la culture avec un grand "C".

Par ailleurs, tout en se défendant de vouloir faire revivre la famille Trapp, Jean-Marie Da Silva nous explique que la participation des siens a justement pour effet de permettre des économies. En plus d'être comédienne, sa femme, Lise, écrit des monologues. Quant aux enfants, eh bien!...

Il y a Marie-Hélène (18 ans) qui travaille comme comédienne, en plus de "s'occuper de l'électricité" et d'aller quêter des accessoires chez les marchands. Myriam (19 ans) est aussi comédienne. Emmanuel (21 ans) fait de la photo. Mathilde (12 ans) a déjà joué le rôle d'un petit berger. Joël (13 ans) a composé une pièce de marionnettes, tandis que Frédérique (10 ans) vide les cendriers, place les sièges et passe le café!

Malgré tout, c'est seulement en faisant des tournées dans la région que le Studio-Théâtre réussit à vivre. Sans subventions! Le ministère des Affaires culturelles peut toujours parler de décentraliser la culture; il reste qu'aux yeux des Da Silva, ce ne sont "rien que des mots ou des rêvasseries d'intellectuels bourgeois, car en dehors de Montréal, disent-ils, les artistes sont vraiment des laissés pour compte".

Les Da Silva, eux, n'ont pas attendu le grand soir: ils ont pris leur baluchon d'espoirs et de rêves, puis Sainte-Sophie-de-Lacorne est devenue... la Bohème!

Photo Antoine Désilets

Jean-Marie Da Silva ne se contente pas d'être comédien. Il se passionne aussi pour la petite histoire. C'est ainsi qu'il peut vous entretenir pendant des heures sur l'évolution de Sainte-Sophie, les chicanes entre les Loyalistes et les Canadiens, les privilèges, la minorité anglophone, etc...

la cuisine d'été

par Jacques Guay

"Chez nous, c'est une vieille maison de ferme de 145 ans que nous essayons de rendre habitable et confortable. Elle est situé entre les villages de Ripon et de Montpellier. Si c'est sur votre chemin, venez y jeter un coup d'oeil. ça nous fera plaisir".

Suit le petit dessin que nous reproduisons ci-haut. C'est gentil, non? C'est un peu comme ça à la douzaine depuis l'annonce de notre tournée.

Sans compter les téléphones. Ceux que nous recevons et ceux que nous manquons parce que nous sommes absents. Décidemment le JOUR a des amis partout à travers le Québec. Et ça ne fait que commencer.

Tout ça pour vous dire qu'il me semble qu'on pourrait "tourner" bien plus que 80 jours. Et, aussi, qu'on se reprendra si tout continue aussi bien que c'est parti.

Mais, la première semaine vient vite. Notre bon ami Maurice Vallières, président du Conseil régional de développement des Laurentides, n'a pas eu grand temps pour nous aider à planifier notre passage dans la région. Aussi l'itinéraire que je publie ici sera complété durant la semaine. Vous n'aurez qu'à lire, quotidiennement, notre journal de bord à la une.

Et voici où nous serons cette semaine, entre autres.

Samedi 22: Soirée des feux au Parc Jeanne-Mance à Montréal
Dimanche 23: midi: défilé du bi-centenaire à Saint-Jacques de Montcalm.
Soirée: fête populaire au parc Lafontaine à Montréal
Lundi 24: avant-midi: Festival de la créativité et de l'athlétisme à Saint-Eustache.
après-midi, 3h: Défilée de la Saint-Jean des enfants, rue Parent à Duvernay
Soirée: feu de camp chez les Da Silva à Sainte-Sophie (voir page 11
Mardi 25: 11 h 00: Réception à l'hôtel de ville. La caravane sera stationnée toute la journée sur le terrain avoisinant le poste de police
avant-midi: 2h 30 rencontre au poste CKJL et à 3h30 au Centre diocésain

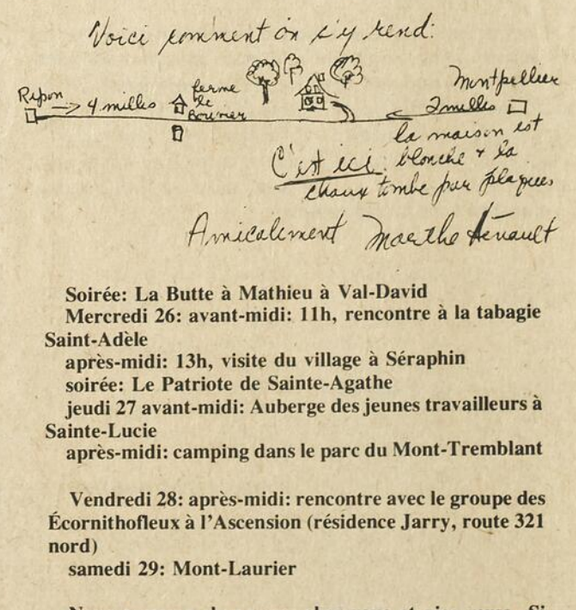

Soirée: La Butte à Mathieu à Val-David
Mercredi 26: avant-midi: 11h, rencontre à la tabagie Saint-Adèle
après-midi: 13h, visite du village à Séraphin
soirée: Le Patriote de Sainte-Agathe
jeudi 27 avant-midi: Auberge des jeunes travailleurs à Sainte-Lucie
après-midi: camping dans le parc du Mont-Tremblant

Vendredi 28: après-midi: rencontre avec le groupe des Écornithofleux à l'Ascension (résidence Jarry, route 321 nord)
samedi 29: Mont-Laurier

Nous sommes chez-nous, chez-vous et vice-versa. Si vous êtes dans les parages, suivez-nous. Vous êtes invités à vous joindre à nous à chaque endroit mentionné. Vous allez voir on n'est pas gênants.

Un coup d'oeil d'Antoine

Trois pédalos et une table de pique-nique cela est suffisant pour que les rives de ce lac artificiel deviennent "noires de monde" par les journées de grande chaleur.

les élections fédérales

Escarmouche légale dans Lafontaine

Les candidats bleu et rouge s'accusent mutuellement de ne pas habiter le comté

Maurice Giroux

Le candidat conservateur dans Lafontaine, Me Pierre Bouchard, et le candidat libéral, Claude-André Lachance, dont le père, l'ex-député du comté, M. Georges Lachance, est également avocat, se sont livrés une petite bataille juridique hier au sujet de leur domicile respectif.

Dans un premier temps, le conservateur Bouchard a demandé la radiation des listes électorales de Lafontaine des noms de MM. Lachance, père et fils, ainsi que Mme Georges Lachance, pour la raison que ceux-ci résident à l'extérieur du comté, soit au 1321, Ouest, rue Shebrooke.

Lors de la confection des listes électorales, la famille Lachance s'était fait enregistrer dans Lafontaine, comme la loi le leur permettait, puisque le député libéral sortant semblait à ce moment-là se porter à nouveau candidat dans ce comté.

Mais la loi n'est pas aussi libérale pour un nouveau candidat, comme c'est le cas de Claude-André Lachance, qui fut finalement choisi lors de l'assemblée de mise en nomination à la suite de la démission de son père.

Les Lachance voteront donc Westmount, affirmant qu'ils feront eux-même enlever leurs noms de la liste de Lafontaine. C'était hier la date limite pour apporter cette correction.

Un "penthouse"

Mais l'organisation Lachance n'en est pas restée là.

Fouillant à son tour les listes électorales de Lafontaine pour connaître le vrai domicile du candidat conservateur, Me Georges Lachance a découvert que Me Pierre Bouchard était inscrit au 5006 de la rue Fabre, à l'appartement 1.

Les Lachance affirment que Bouchard habite en réalité un "penthouse" au 3553 de la rue Durocher dans le comté de Westmount et qu'il est propriétaire d'une maison à Pierrefonds.

L'histoire amusante dans tout celà c'est que l'appartement 1, au 5006 de la rue Fabre, constitue en réalité la porte arrière d'un appartement dont la porte avant porte le numéro 1497, Est, du boulevard St-Joseph.

En vérifiant les listes électorales, les Lachance ont appris que le 5006 rue Fabre appartient au poll numéro deux, et que le 1497 Est, St-Joseph appartient au poll numéro trois.

L'appartement en question, qui a donc deux numéros civiques, est déjà habité par trois autres personnes. M. Bouchard habiterait donc avec ces trois personnes, selon ses dires.

Et pour s'amuser un peu plus, ajoutons que par distraction des voisins d'appartement, sans doute, les noms des trois personnes habitant dans cet appartement avaient été inscrits à la fois sur la liste électorale du poll 2 et sur la liste électorale du poll 3. Correction sera apportée, sans doute.

Sur le fonds de la question, Me Bouchard affirme qu'il réside sur la rue Fabre-St-Joseph depuis trois ans, et que lors des dernières élections fédérales il avait la même adresse.

M. Pierre Bouchard, candidat conservateur dans Lafontaine.

Par ailleurs, M. Georges Lachance soutient que Me Bouchard, dans plusieurs documents produits par lui devant le ministère des Institutions financières, a indiqué comme domicile le 3553 Durocher.

Un autre mystère de nos moeurs électorales qu'il faudra éclaircir!

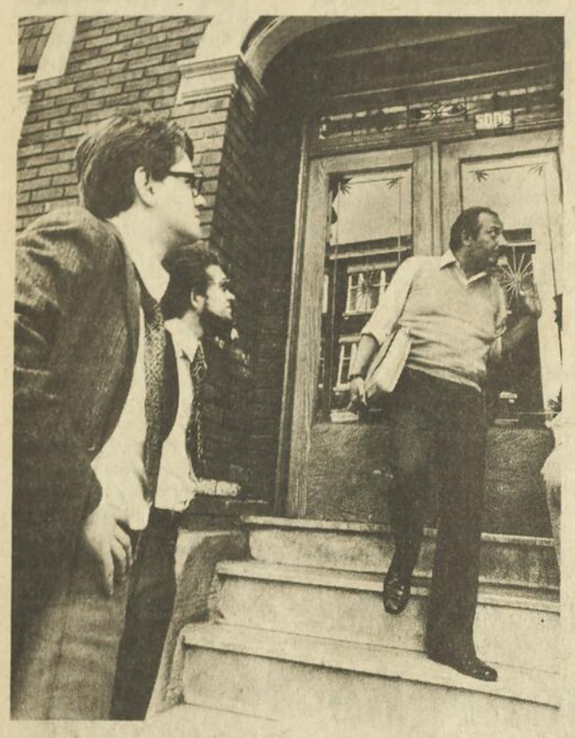

Un appartement "à deux faces"

M. Georges Lachance, dans l'escalier, accompagné de son fils, Claude-André, candidat libéral, au centre, s'informe auprès d'un voisin si c'est bien au 5006 de la rue Fabre qu'habite le candidat conservateur de Lafontaine, Me Pierre Bouchard. Le 5006, appartement un, est en réalité la porte arrière du 1497, est, St-Joseph et l'appartement est habité par trois autres personnes, amies de M. Bouchard. Les deux candidats, libéral et conservateur, s'accusent mutuellement de ne pas habiter le comté de Lafontaine.

Le candidat créditiste de Hull est "muet"

HULL (PC(— Il existe au moins un candidat au Canada qui ne s'en fait pas avec la campagne électorale.

Il s'agit de M. René Ouellette, candidat officiel du Crédit social de la circonscription de Hull. Voici la conversation qu'il vient d'avoir avec un journaliste:

Q—Quel âge avez-vous, M. Ouellette?

R—Aucun commentaire.

Q—Parlez-moi un peu de votre carrière politique.

R—Aucun commentaire.

Q—Avez-vous des projets pour la circonscription de Hull?

R—Aucun commentaire.

Apparemment, M. Ouellette n'a pas l'intention de participer à la campagne électorale. Il n'a ni programme, ni organisation, ni local. Mme Rita Champagne, son agent officiel, a expliqué que M. Ouellette était un homme timide. Il s'est même fait enlever le téléphone pour ne pas avoir à répondre aux questions de ses électeurs.

"Il a été choisi à la dernière minute, a souligné Mme Champagne, et il n'est pas préparé. Tout ce que nous voulons, c'est donner la chance aux créditistes de voter pour un bon homme."

L'union des employés de la défense nationale ne sait pas à quoi s'en tenir

par Alain Duhamel
collaboration spéciale

L'Union des employés de la Défense nationale (UEDN) ignore si les mesures disciplinaires à l'endroit des militaires partisans de l'indépendance auront un effet sur les employés civils du ministère.

Advenant le cas où l'état-major se mêlerait des convictions politiques des fonctionnaires l'UEDN protesterait avec vigueur, selon un porte-parole du syndicat à Ottawa.

L'UEDN, un des éléments de l'Alliance de la fonction publique du Canada (AFPC), regroupe quelque 30,000 fonctionnaires du ministère de la Défense nationale.

"Sur les 8,000 que nous avons au Québec, il doit bien y en avoir quelques-uns qui soutiennent le Parti québécois. C'est normal", a affirmé le même porte-parole.

Jusqu'à ce jour, ni le bureau central du syndicat à Ottawa, ni le vice-président pour la province de Québec, M. Claude Girard, n'ont reçu un grief d'un syndiqué au sujet des mesures disciplinaires de l'état-major.

Pour le syndicat, les révélations du JOUR constituent une affaire tout à fait nouvelle qui pourrait peut-être avoir des conséquences sur les conditions de travail des fonctionnaires ayant accès à des dossiers confidentiels.

Cette affaire nouvelle s'ajoute aux cas nombreux où l'UEDN se plaint d'être mise à l'écart par l'état-major. "Nous n'avons pas été consultés" affirme-t-on à Ottawa.

D'une façon générale, les rapports entre fonctionnaires et militaires, dans la capitale confédérale, demeurent froids, bien que, à des niveaux moins élevés, militaires et fonctionnaires coexistent dans une relative harmonie.

Les fonctionnaires du ministère de la Défense nationale tombent sous la Loi de l'emploi dans la Fonction publique fédérale. Ils peuvent contribuer à la caisse d'un parti et participer à des réunions publiques. Pour militer et s'afficher ouvertement en faveur d'un parti politique fédéral, et même provincial, ils doivent le faire avec une extrême discrétion, comme tous les autres fonctionnaires...

Emploi et bilinguisme

Cette affaire nouvelle révélée par le Jour ne fait pas dévier le syndicat de ses principales préoccupations: bilinguisme et sécurité d'emploi.

Au ministère de la Défense nationale, l'identification des postes et la désignation s'effectuent avec des délais. Le programme du Conseil du trésor prévoyait terminer l'identification en avril et prévenir les titulaires dans les 30 jours suivants.

Or, selon M. Claude Girard, le ministère n'a pas averti tous les employés. "Nous ne savons pas encore où nous allons".

Dans ce ministère, peut-être plus qu'ailleurs, un nombre considérable d'employés n'ont aucune sécurité d'emploi.

En mai dernier, pour la seule province de Québec, le ministère de la Défense nationale a renvoyé 300 employés. Pour l'ensemble du Canada, le ministère a congédié cette année près de 3,000 employés.

Il s'agit d'employés "à termes" ou à contrat que le ministère embauche selon ses besoins. Appartenant à certains corps de métier ou affectés à l'entretien, la plupart de ces employés travaillent au ministère depuis plusieurs années, sans interruption de leur emploi. Bien qu'ils soient syndiqués, ils demeurent toujours des employés "à termes".

Pour les protéger, le syndicat surveille toute tentative du ministère dans le but de recourir à des entrepreneurs privés pour effectuer des travaux normalement exécutés par les employés du ministère.

Mais l'UEDN n'est pas encore parvenue à leur obtenir la permanence.

Trudeau et Wilson inaugurent le cable téléphonique Cantat II

DEER LAKE, T.-N. (PC) — Le câble téléphonique sous-marin Cantat II a été inauguré, vendredi, par un appel téléphonique entre le premier ministre Trudeau et son homologue britannique, M. Harold Wilson, qui se trouvait à Huyton, près de Liverpool en Angleterre.

À son arrivée à l'aéroport de Deer Lake, le premier ministre a été accueilli par une cinquantaine de manifestants réclamant, pancartes à l'appui, le goudronnement des routes de leur province. Pendant que le premier ministre et Mme Trudeau serraient quelques mains, le ministre de l'Expansion économique régionale a dû expliquer aux mécontents que, vraiment, la construction des routes est de juridiction provinciale mais qu'il ferait son possible pour que le problème soit réglé.

Le CANTAT 11 avec ses 1,840 circuits, double la capacité de l'ensemble des câbles transatlantiques actuels. C'est une réalisation conjointe de la Société canadienne des télécommunications trans-marine SCTT et du Post Office du Royaume-Uni. Il a coûté $70 millions et cinq années de recherches, de planification et de fabrication.

Paradoxe

Pendant que le premier ministre discutait des problèmes de l'OTAN, des gouvernements minoritaires du Commonwealth, du jeu de criquet et de la température, au moyen de cette merveille technologique que constitue le CANTAT II, une quarantaine de journalistes se sont battus pour utiliser les deux seuls téléphones ordinaires de l'aéroport.

Cantat II, selon la documentation remise à la presse, satisfera à la demande croissante d'appels téléphoniques entre le Canada et la Grande-Bretagne, qui est passée de 135,000 appels en 1962 à un million à l'heure actuelle.

Vers 1980, ce nombre atteindra environ six millions. À part la liaison entre le Canada et l'Angleterre, CANTAT II fournira également des liaisons avec les États-Unis, plusieurs pays européens et plusieurs pays du Moyen-Orient.

Il constitue un élément d'un réseau intégré de satellites et de câbles sous-marins traversant l'Atlantique Nord.

Pendant que M. Trudeau conversait avec M. Wilson, le ministre des Communications M. Gérard Pelletier, inaugurait de son côté la nouvelle station terminale de la SCTT à Beaver Harbour, en Nouvelle-Ecosse où aboutit l'extrémité canadienne du câble.

Il est fort probable que des séparatistes travaillent pour le Parti conservateur

—Stanfield

CHICOUTIMI (PC) — Le chef conservateur, M. Robert Stanfield, a déclaré, hier à Chicoutimi, que son parti ne possède pas le monopole de la "loyauté fédéraliste" et qu'il est fort possible et même probable que des "séparatistes" travaillent pour son parti dans la présente campagne électorale, au Québec.

Interrogé par les journalistes lors de son passage au Saguenay, où il a été reçu par quelque 250 partisans, il a dit que des membres du Parti québécois voteront sûrement pour son parti, comme il en sera ainsi pour les autres partis, dans la lutte pour le pouvoir à Ottawa.

"Je ne sais pas si des séparatistes sont candidats pour nous dans cette lutte électorale mais il est quasi certain que des souverainistes travaillent pour notre parti, mais cela ne m'empêche pas de poursuivre un de mes objectifs qui est celui de favoriser plus de compréhension entre tous les Canadiens", a dit encore le chef conservateur venu prêter main forte à son candidat dans Chicoutimi, M. Jean-Marc Lavoie.

Trudeau

Peu de temps avant le déclenchement des élections, au début du mois de mai, le premier ministre Trudeau avait reproché sévèrement aux conservateurs de compter dans leurs rangs des "séparatistes" et de leur faire la cour dans le but d'obtenir des votes.

Par ailleurs, M. Stanfield a de nouveau lancé un pressant appel aux Québécois d'appuyer son parti le 8 juillet, de manière qu'advenant l'avènement d'un gouvernement conservateur, les Québécois soient représentés décemment dans le cabinet.

"Ce serait une tragédie pour le Canada s'il fallait que le Québec soit absent d'un gouvernement conservateur mais je conserve le ferme espoir que plusieurs de nos candidats rallieront la faveur des électeurs québécois le 8 juillet, a poursuivi le leader conservateur qui revenait d'un long voyage en Colombie-Britannique et en Ontario.

Gaspillage

Depuis quelques jours, en effet, M. Standfield s'emploie à vouloir démontrer "le gaspillage des libéraux, surtout dans le domaine de la Fonction publique", une des causes, selon lui, des dépenses "excessives" parmi les $22 milliards prévus pour 1974-75 dans le dernier budget de l'administration libérale.

Il a dit qu'un gouvernement conservateur poursuivrait avec vigueur le développement économique régional afin d'aplanir davantage les inégalités économiques et instaurer au pays une égalité des chances et une meilleure justice sociale.

Interrogé au sujet de la dure campagne que mènent les libéraux, particulièrement contre M. Claude Wagner, dans le comté de Saint-Hyacinthe, M. Stanfield a souligné que ça ne le surprend pas du tout "puisqu'ils sont prêts à tout pour nous empêcher de nous implanter au Québec et de faire de notre parti un parti vraiment national".

Il a rappelé que les libéraux avaient utilisé la même méthode contre son principal porte-parole en 1972, mais sans succès et, cette année, a-t-il ajouté, M. Wagner sera encore élu haut la main.

Le chef du Parti conservateur, M. Robert Stanfield, lors de sa tournée dans la région de Chicoutimi.

Trudeau ne s'excuse pas

SHERBROOKE (PC) — "Je n'ai pas à m'excuser", dit le premier ministre Trudeau relativement au mémo que l'une de ses secrétaires, Joyce Fairbairn, a envoyé récemment aux chefs de cabinet des ministres, mémo dans lequel elle leur disait qu'ils doivent avoir l'autorisation du sénateur Keith Davey pour annoncer d'importantes décisions ou d'importants projets du gouvernement. Le sénateur Davey est co-président de la campagne électorale du Parti libéral. Le premier ministre explique qu'en dehors des campagnes électorales, c'est lui qui doit approuver les déclarations importantes que font les ministres relativement à la politique gouvernementale, mais qu'actuellement, à cause de la campagne, il ne peut le faire. À son avis, dans tout cela, il n'y a pas de quoi fouetter un chat. M. Trudeau a parlé ainsi au cours d'une conférence de presse, jeudi, à Sherbrooke.

HOMMAGE AUX ARTISTES QUÉBÉCOIS

CKLM RADIO MONTRÉAL 1570

CKLM JOUE PLUS DE DISQUES QUÉBÉCOIS QUE N'IMPORTE QUELLE AUTRE STATION RADIOPHONIQUE DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN

LUNDI, LE 24 JUIN
DE 6.00 hres à 24.00 hres
Nous vous offrons un menu musical composé entièrement de musique québécoise

À DROITE SUR LA BANDE A.M.

l'économie

Les profits des entreprises en hausse de 45.7% cette année

Des politiciens peu éloquents... pour des chiffres qui le sont!

par Pierre Sormany

Les principaux chefs de partis sont demeurés plutôt froids et prudents suite à l'annonce, cette semaine, de l'augmentation de 45.7% des profits des corporations industrielles au Canada, au premier trimestre cette année.

Robert Stanfield, chef de l'opposition officielle, ne tient guère à semer la crainte chez une certaine classe d'où pourraient finalement lui venir les derniers appuis qui lui manquent pour "basculer" enfin du côté gouvernemental. Aux chiffres de Statistique- Canada, le leader progressiste conservateur ne répond que par sa proposition de gel temporaire des prix et salaires.

Du côté Libéral, mutisme encore plus grand. Les hausses de profits témoignent de la reprise de l'économie due en grande partie aux politiques économiques favorables de l'ancien gouvernement. En outre, de telles augmentations laissent entrevoir une montée des disponibilités monétaires, et partant, une poursuite de la "relance économique" au delà de la prochaine élection.

De l'eau au moulin du bon vieux David

C'est donc encore une fois David Lewis, toujours aussi acharné dans sa lutte contre certains "Goliath" industriels, qui pourra seul tirer profit de cette dernière publication de l'organisme officiel de statistiques canadiennes.

"Ces profits excessifs, de dire le leader NPD, n'auraient jamais été réalisés si le gouvernement avait établi une commission de revision des prix, et l'avait munie de pouvoir efficaces".

Le problème demeure toutefois de définir ce qu'est un profit excessif. Si l'on prend comme base de référence les profits de l'année précédente, plus une augmentation "décente" (Lewis parle d'une croissance de 8% ou 9% dans le secteur industriel, et de 11% ou 12% dans les secteurs de risque comme les mines et pétroles), il est maintenant trop tard pour établir un tel contrôle... qui ne ferait en somme que maintenir les actuels sommets.

Le leader NPD se contente donc de réclamer l'abolition des privilèges fiscaux (comme par exemple la possibilité pour une compagnie d'amortir sur une courte période l'ensemble de ses nouveaux investissements, résultant en une augmentation comptable de ses "dépenses", et une diminution subséquente des impôts à payer).

De toutes façons, David Lewis n'espère guère diriger demain le gouvernement canadien. Les propositions qu'il fait s'adressent bien plus à un éventuel gouvernement minoritaire qui devrait compter (de plus en plus) avec la présence néo-démocrate.

Les "coupables" répondent

"La vérité comporte plusieurs facettes, et les manchettes de journaux n'en font voir qu'une seule!" Telle a été par ailleurs la réaction officielle de l'Association des manufacturiers canadiens aux chiffres de Statistiques-Canada.

Pour les manufacturiers, la hausse n'est que la suite du relèvement "normal", après la désastreuse performance des années 1970-1971. En 1972, la reprise avait été très faible, mais le chômage avait baissé. En 1973, grâce aux concessions que dénonce le leader néo-démocrate, la véritable relance a pu s'installer, dont les dernières statistiques ne font que marquer le succès, et rendre l'avenir encore plus prometteur sur le plan des nouveaux investissements... et de la chûte radicale du chômage.

Malheureusement pour les manufacturiers, le chômage n'est plus un thème aussi "populaire" qu'il le fut jadis. Les Canadiens, bercés depuis 5 ans par l'illusion que les taux de 5% à 8% ne sauraient durer, ont fini par admettre ou du moins subir sans protester la situation actuelle.

Par contre, l'inflation galopante et la baisse radicale de leur pouvoir d'achat (ainsi que l'érosion de la valeur de leur épargne péniblement mise de côté!) impressionne de plus en plus les Canadiens.

Sur ce point, l'Association des manufacturiers répond donc que l'actuelle marge de profits, quoiqu'en nette croissance certes, n'en demeure pas moins inférieure à ce qu'elle était "traditionnellement", et ne compte que pour 7 à 8 pour cent du revenu national brut, soit nettement moins que l'ensemble des salaires et impôts versés au Canada.

Toute une relance!

N'empêche qu'à une époque où les salaires ont augmenté moins rapidement que les prix, il appert des chiffres publiés cette semaine que les bénéfices se sont accrus de 45.7%, pour une hausse de productivité de 24% seulement. C'est donc dire que non seulement les compagnies se sont contentées de profiter de la reprise industrielle, mais qu'elles ont de plus haussé nettement leur marge de bénéfices.

Au total, pour les amateurs de chiffres, les profits après impôts atteignent $2.164 milliards au premier trimestre, comparativement à $1.485 milliards pour la même période en 1973. Les actifs totaux, quand à eux, ont grimpé de 14.5% en un an, pour atteindre $120 milliards. Les profits actuels sont donc maintenant supérieurs de 45.7% à ceux de l'an passé, de 79% à ceux de 1972, et de 184% à ceux de 1971.

Et le leader conservateur de commenter ironiquement: "Cela nous rassure... Au moins, les compagnies ont des profits qui leur permettront d'assumer totalement la hausse des coûts, pendant la période de gel que nous proposons!"

La Chine fait cavalier seul et se concentre sur le pétrole

PEKIN (par René Flipo) — Tandis que nombre de pays occidentaux se tournent, en raison de la crise du pétrole, vers la recherche de nouvelles sources d'énergie, la Chine elle concentre ses efforts sur une plus grande utilisation du pétrole dans son économie, au prix d'investissements majeurs pour l'exploitation de ses réserves jugées très importantes.

Le pétrole produit en Chine — 50 millions de tonnes en 1973 d'après une déclaration attribuée au premier ministre Chou En-Lai. fournit actuellement, selon les estimations faites à l'étranger et déduction faite des qualités exportées, 12-0/0 de l'énergie consommée dans l'ensemble du pays.

Quatre vingt pour cent de cette énergie provient encore du charbon et le restant d'installations hydro-électriques, indiquent les mêmes estimations qui prévoient que la Chine pourra en 1980 obtenir du pétrole le quart de l'énergie qui lui sera nécessaire.

De nombreuses délégations commerciales étrangères ayant visité la Chine au cours des derniers mois ont dit avoir constaté la détermination de la Chine d'accentuer ses efforts dans le domaine de la prospection et de l'exploitation de ses ressources pétrolières.

Ainsi, en sus de ses propres réalisations techniques, la Chine a acheté à l'étranger, dans la seule année 1973, pour plus d'un milliard de dollars d'usines et d'installations pétrochimiques.

Depuis le mois de novembre 1973, diverses firmes américaines ont vendu à la Chine pour près de dix millions de dollars de matériels de prospection et d'exploitation pétrolières sur terre et en mer.

Selon les membres d'une délégation commerciale japonaise qui était venue à Pékin à la fin de 1973, la production en pétrole de la Chine pourrait atteindre en 1978 100 millions de tonnes, soit le double de la production actuelle présumée.

Les réserves de la Chine en pétrole sont mal connues. Cependant, selon des chiffres cités récemment par la "U.S.-China Business Review", publication du "Conseil national pour le commerce Sino-Américain", ses réserves totales sur terre pourraient se situer entre 25 et 30 milliards de tonnes.

Ce chiffre inclut d'une part de six à dix milliards de tonnes réparties sur une superficie totale de quatre millions de KM2 dont on croit qu'elle peut contenir des couches pétrolières, et d'autre part quelque 20 milliards de tonnes pouvant être obtenues à partir du schiste bitumineux dont les réserves sont estimées à plus de 350 milliards de tonnes.

Quant aux réserves au large des côtes chinoises, la même revue cite comme chiffre possible vingt milliards de tonnes.

Trente pour cent de la production annuelle de la Chine est assurée par le champ de Taching comportant à lui seul près de deux mille puits et situé dans la partie nord-est du pays à proximité de la frontière soviétique.

Les autres grands champs d'exploitation sont situés dans la province de Sinkiang dans la partie Nord-ouest de la Chine limitrophe de l'URSS, et dans la province du Shensi.

Les efforts de la Chine pour exploiter des gisements plus éloignés de la frontière soviétique et donc moins vulnérables en cas de conflit, ont été illustrés par l'annonce ces derniers mois de l'ouverture de deux nouveaux champs d'exploitation.

L'un, situé à Itu dans la province côtière du Shantung au Sud de Pékin, offre, selon l'agence "Chine Nouvelle", des ressources "largement supérieures" à celles du champ de Taching.

L'autre est situé à Takang, vraisemblablement sur le bord du golf du Po-Hai à hauteur de la capitale chinoise. Sa capacité exacte, bien que jugée très importante, n'est pas connue.

On croit savoir d'autre part que trois puits de forage en mer dans ce même golfe ont atteint des couches de pétrole pendant la période 1972-1973.

Certains spécialistes de passage à Pékin ont de plus remarqué que le type d'équipement pour lequel la Chine se montrait le plus intéressé laissait penser qu'elle avait l'intention de s'engager dans l'exploitation intensive des ressources de ce golfe.

La capacité de raffinage de la Chine semble quant à elle s'être développée jusqu'à présent à un rythme sensiblement égal à celui de la production de pétrole.

La Chine pouvait, selon des estimations faites à l'étranger, raffiner en 1972 quelque 29 millions de tonnes de pétrole alors que sa production était alors de quelque 31 millions.

Le plus grand centre de raffinage connu est situé à Lanchou, dans le Nord du pays (capacité de trois millions de tonnes). Les autres raffineries les plus importantes sont réparties entre les centres industriels Deanshan, Dairen, Fushun, Pékin, Shanghai et Taching.

La Chine semble vouloir abandonner progressivement, à mesure que les quantités de pétrole qui lui sont disponibles s'accroissent, l'usage du charbon.

Selon des témoignages de voyageurs, les locomotives à vapeur, en usage presque généralisé jusqu'à une époque récente, sont remplacées progressivement par des locomotrices diésel, et plusieus usines sont en cours de transformation afin d'utiliser le pétrole comme principale source d'énergie.

La Chine d'autre part produit ou achète une quantité sans cesse grandissante d'équipements de transport dont le fonctionnement dépend du pétrole: production accrue d'automobiles et de camions, achat d'avions de type "Trident" ou de Boeing 707".

Il ne faut cependant pas perdre de vue l'usage, très généralisé dans le pays, des transports par traction animale ou humaine.

Selon une déclaration faite récemment par des Chinois à des hommes d'affaires français en visite, ces modes de transport — charrettes, bicyclettes, triporteurs, traîneaux, dos d'animaux, etc.. s'appliquent encore à la moitié du volume total des biens et marchandises transportées sur l'ensemble du pays.

Selon le vice-président de la Chambre de commerce du Québec

Les Offices de mise en marché responsables de la hausse des prix

QUÉBEC (PC) — L'intervention gouvernementale et plus particulièrement, les Offices de mise en marché, sont souvent les responsables de la hausse des prix et du contingentement des produits.

Sur un plan plus général, "on constate également que ce que les gouvernements trouvent immoral à l'intérieur de leurs frontières de la part de l'entreprise privée, ils le pratiquent eux-même sur le plan international".

Cette déclaration du vice-président de la Chambre de commerce de la province de Québec, M. Jean-Paul Létourneau, fait suite à la présentation, mardi, du mémoire annuel de l'organisme, soumis mardi au cabinet Bourassa.

Au cours d'une conférence de presse à Québec, mercredi, le président de la Chambre de commerce, M. Claude Aubin, et M. Létourneau ont brièvement commenté quelques aspects du document.

Ils dénoncent notamment le fait que "certains" hommes politiques aient galvaudé la notion de profits excessifs dans le public. Sans toutefois définir eux-mêmes ce qu'ils entendaient par cette notion, mais jugeant que cette tâche revenait à ceux qui l'avaient répandue, MM. Aubin et Létourneau ont soutenu que les profits d'une entreprise doivent être évalués en fonction du rendement plutôt qu'en termes de pourcentage.

"Il faut tenir compte des "années de vache maigre" d'une entreprise et tenir compte aussi de son potentiel", d'ajouter M. Aubin.

Quels profits excessifs?

Il a ensuite parlé du rôle des Offices de mise en marché, dans les produits laitiers par exemple: "L'Office tente d'obtenir de meilleurs revenus pour les producteurs, mais ne tient pas compte des intermédiaires", a-t-il précisé.

La Chambre de commerce, bien que préconisant une politique d'achats pour le gouvernement dans son mémoire, demeure prudente dans ses interventions.

Ainsi, M. Aubin ne croit pas prioritaire la levée d'un impôt spécial sur les profits excessifs par le gouvernement: "Nous ne croyons pas prioritaire de légiférer dans ce domaine, tant que ne sera pas précisé ce qu'on entend par "profits excessifs".

Les deux dirigeants de la Chambre de commerce n'étaient par ailleurs pas en mesure d'évaluer s'il existe actuellement des profits excessifs au Québec.

Protectionnisme

Mais ils dénoncent cependant l'attitude protectionniste des provinces canadiennes, en se basant sur une étude parue dans le "Financial Post", selon laquelle ces dernières pratiquent toutes une politique préférentielle, sans accepter de le reconnaître.

"Les entreprises dont le marché est plus large que celui de la province doivent ainsi faire face à des mesures plus sévères", de déclarer M. Létourneau.

Enfin, M. Létourneau a conclu en disant que le gouvernement devrait insister davantage sur l'éducation du consommateur dans les écoles, renforçant ainsi une critique contenue dans le mémoire de l'organisme selon laquelle le système d'éducation du Québec est extrêmement coûteux, mais ne rencontre pas les objectifs qu'il devrait remplir.

bref économie

Toupin était absent lors de l'étude de son budget

Eh oui! Le ministre de l'Agriculture, M. Normand Toupin, était absent de la Chambre hier soir alors que l'Assemblée nationale, constituée en comité plénier, a étudié le budget supplémentaire de son ministère.

Le fait a été souligné par le député Lucien Lessard - PQ-Saguenay- qui a demandé si le ministre "était gêné de venir défendre cette pitance de $8.5 millions" que le gouvernement a ajouté à son budget initial de $115 millions.

M. Lessard a rappelé que, peu après le discours sur le budget, M. Toupin avait admis publiquement qu'il n'était pas satisfait du budget accordé par le gouvernement à son ministère. Il avait même menacé de démissionner si la situation n'était pas corrigée.

M. Lessard a affirmé que même à $123.5 millions, le budget du ministère de l'Agriculture était insuffisant pour faire face aux besoins agricoles actuels du Québec.

L'industrie ralentit déjà ce mois-ci

Il n'aura même pas fallu attendre le "gel des prix et salaires" du parti conservateur pour que la relance industrielle surprenante du premier semestre (voir l'article sur ce sujet dans cette page) connaisse une certaine relâche.

Un rapport de Statistique Canada révèlait en effet hier que le rapport de l'inventaire sur les commandes expédiées, pour le mois d'avril, avait connu une hausse (i.e. à dire que l'industrie manufacturière a ressenti une baisse des ventes).

D'ailleurs, tous les économistes avaient prévu un excellent premier semestre, en 1974, lequel pourrait être sérieusement "tempéré" par le reste de l'année. Il reste que les derniers pronostics font encore était d'une croissance réelle (i.e. après déduction du taux d'inflation) d'au moins 5% cette année... ce qui n'est pas mal du tout!

Pot-pourri de l'inflation

L'inflation assombrira cette année le ciel de certains vacanciers.

Hier, les 2 principales sociétés aériennes canadiennes présentaient à la Commission canadienne des transports une nouvelle demande de hausse tarifaire de 9.5% sur les vols intérieurs (applicable au 21 juin).

Par ailleurs, toujours du côté de l'inflation, plusieurs sociétés canadiennes de papier ont augmenté leurs prix pour la pâte et les cartonnages, dans l'ordre de 10%. A un moment où il y a justement pénurie de papier, à l'échelle mondiale, la décision est peu surprenante, mais douloureuse, principalement pour les éditeurs ou les sociétés d'emballage américaines et européennes.

Enfin, troisième, indice que l'inflation n'est certes pas sur le point de régresser, les taux d'intérêts préférentiels aux États-Unis, après 3 semaines de relative stabilité (on s'attendait à un recul imminent), ont finalement repris à la hausse, alors que la First National City Bank, la première à avoir baissé ses taux, décidait hier de les relever à nouveau.

D'ailleurs, cette décision accompagnait de peu l'annonce que l'inflation aux États-Unis avait encore augmenté en mai, établissant un taux moyen de 10.7% au cours des 12 derniers mois.

C'est moins que certaines républiques de bananes, mais c'est plus que les E.U. ont supporté aussi longtemps jusqu'ici, Et tout laisse entrevoir que ça continuera.

Moniteur Rock ESS

Solide comme le roc

LES SPÉCIALISTES DE LA HAUTE-FIDÉLITÉ DANS L'ESS

SONOTRONIC ltée

472, Notre-Dame Repentigny 581-8050

SPECTACLES et THÉATRE. POUR VOS ANNONCES COMMUNIQUEZ AVEC JEAN-NORMAND SENAY 331-8961

POUR PUBLIER UNE OFFRE D'EMPLOI COMMUNIQUEZ AVEC SUZANNE ASSELIN 331-8961

PETITE ANNONCE? COMMUNIQUEZ AVEC GINETTE TREMBLAY 331-8961

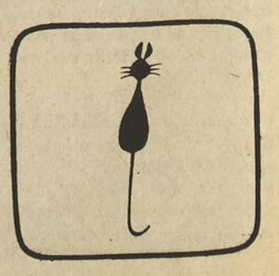

LE JOUR

Chez Marjolaine,
ce soir,
une nouvelle pièce
de Marcel Dubé:

"D'un Regnard de 1708 aux bourgeois de Québec pendant la crise..."

Une interview de Alain Pontaut

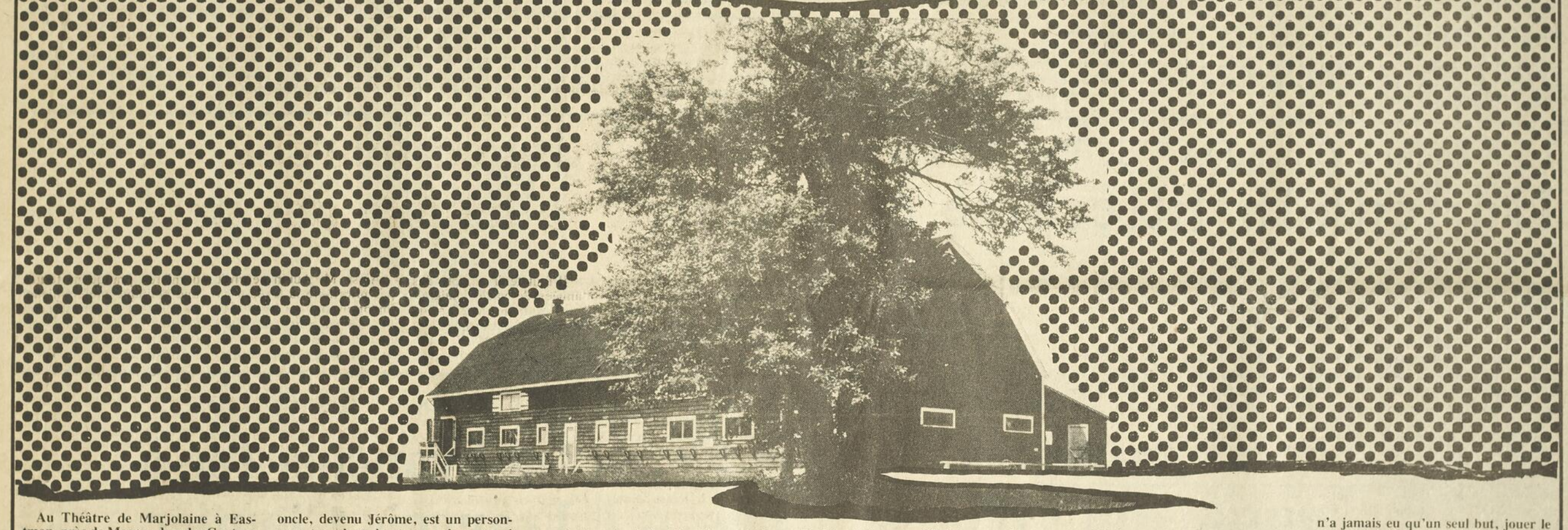

Au Théâtre de Marjolaine à Eastman, près de Magog, dans les Cantons de l'Est, c'est ce soir la première d'une comédie musicale de Cyrille Beaulieu pour la musique et surtout de Marcel Dubé pour le texte.

C'est que la santé, encore momentanément délicate, de Marcel Dubé ne l'a pas empêché de produire ces derniers mois, à la fois pour le théâtre, le cinéma et même la télévision, où ses "Propos et confidences" nous sont livrés le dimanche à 14 heures à Radio-Canada.

—Le Théâtre de Marjolaine, nous dit-il, était à la recherche d'une oeuvre légère pour sa saison estivale. En quelque sorte metteur en scène sans pièce, Albert Millaire me parla de la comédie classique de Regnard, "Le Légataire universel", qu'il venait de relire et dont il m'invitait à m'inspirer."

A la limite du drame

Rappelons que cette pièce d'un des successeurs de Molière est de 1708 et qu'on y voit, malgré les fourberies du valet Crispin, un vieillard nommé Géronte qui ne se décide pas à mourir pour laisser ses biens à son neuveu Eraste et à la jeune fille auprès de laquelle oncle et neveux sont en fait rivaux.

—Non seulement je ne croyais pas trop à ce sujet et à cette pièce, qui ne m'avaient laissé que de quelconques souvenirs de collège, mais je découvrais aussi, à la relecture, que cette supposée comédie est constamment, par son réalisme et son sordide, à la limite du drame. Elle est cependant aussi et d'une grande force, et d'une remarquable construction. Plongé dans l'argument, j'ai inventé d'autres personnages à partir de l'idée de Regnard et j'ai situé l'action à Québec, chez des bourgeois qui pourraient rappeler ceux que j'ai mis en scène dans "Au retour des oies blanches" si l'action ne se situait pas beaucoup plus tôt. En fait en 1929 et pendant les années de la Crise. L'époque joue sur le déroulement et la conclusion de l'action: ceux qui ont été quelque peu désavantagés dans le partage final survivent, tandis que celui qui a détourné le gros de la fortune de l'oncle perd tout peu de temps après.

Des ressorts comiques

"Mon personnage central, le vieil, oncle, devenu Jérôme, est un personnage truculent, haut en couleur et qui contracte un infarctus en allant encore courir les filles dans l'Ile d'Orléans. Le neveu devient amoureux d'une fille que sa mère veut à tout prix placer dans un milieu riche pour se venger de l'abandon de son mari. Mais quand elle croit avoir abouti dans sa stratégie en direction du neveu, c'est le vieux qui demande la main de la fille. Même si Jérôme meurt à la fin, ce qui n'est pas la conclusion du "Légataire", j'ai ainsi fait jouer tout au long un certain nombre de ressorts proprement comiques qui allègent le fond d'intrigues et d'âpreté, de tragique du sujet initial."

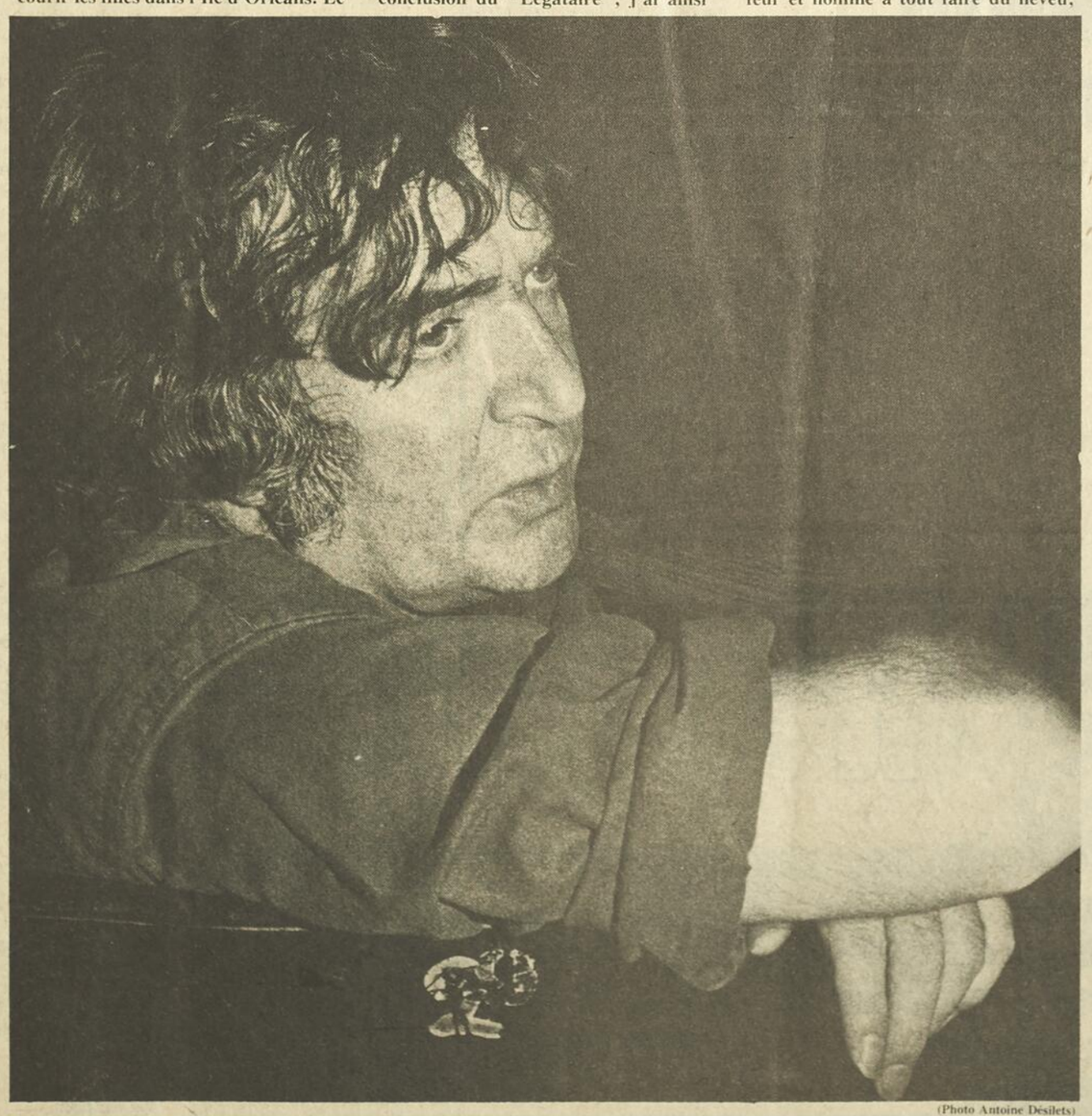

(Photo Antoine Désilets)

Jérome sera interprété par Edgar Fruitier et le neveu Christian par Jean Perreault. Valmore Duplessis, chauffeur et homme à tout faire du neveu, sera joué, avec la fantaisie qu'on lui connait, par Gaétan Labrèche. La mère ambitieuse sera Annette Leclerc et les deux jeunes femmes Louise Turcot et Maryse Pelletier. Et trois personnages épisodiques: Octave Lamouche, un badaud, le docteur Urgel Sanschagrin et le notaire Martil Saint-Just.

Il ne s'agit pas à proprement parler d'une comédie musicale mais, dans de beaux décors très stylisés d'Hugo Wuétrhich, d'une comédie entre-coupée de chansons, dont la musique est de Cyrille Beaulieu et les paroles de Marcel Dubé et d'Albert Millaire.

Marcel Dubé se réjouit aussi de voir actuellement commencer le tournage du scénario qu'il a tiré de sa pièce "Les Beaux dimanches". C'est Richard Martin qui réalise le film, dont trois des grands rôles sont d'ailleurs tenus par les mêmes comédiens que lors de la création à la scène en 1965: Jean Duceppe sera Victor, Andrée Lachapelle Evelyn et Yves Létourneau Olivier.

Du passé au présent

Dans l'oeuvre de Marcel Dubé, la pièce fait suite à "Bilan", prise de conscience d'un bourgeois, d'un mari et d'un père qui découvre que la "réussite" à laquelle il a tout sacrifié ne débouche que sur la solitude et sur l'échec. "Les Beaux dimanches", c'est en outre un jeu brutal de la vérité individuelle et collective. Si le désoeuvrement et la vacuité morale d'un groupe de parvenus en constituent le centre, l'oeuvre a le mérite de rechercher la cause de cette dévastation psychologique, "la racine du mal", dans le passé aliénant de la communauté.

Témoin d'un univers repus et sans âme, glissant vers l'anglicisation et la démission devant une jeunesse désorientée et moins cynique que sans valeurs, Olivier le médecin met brusquement le doigt, à coups de monologues politiques, sur les plaies de la communauté. "Le mal a commencé quand on nous a enlevé le droit de vivre... Les femmes ont commencé à porter dans leur ventre des enfants qui leur étaient faits sans amour par des hommes coupables et castrés... Comment parler de vie quand nous sommes privés de l'air qu'il nous faut pour respirer..." Ou encore: "Des jeunes gens se sont embrigadés aujourd'hui dans des mouvements terroristes... C'est la clarté et la lumière qu'ils cherchent, leur liberté perdue depuis des siècles... Bientôt il sera peut-être trop tard pour vous réveiller, vous serez morts dans votre sommeil... Les fédéralistes sont les membres d'une pègre intellectuelle qui n'a jamais eu qu'un seul but, jouer le jeu des plus forts pour satisfaire leurs ambitions et leurs instincts de couillons!"

—Une pièce de deux heures, nous dit Marcel Dubé, ça comporte un dialogue considérable. J'ai opéré de grandes coupures et apporté de nombreux changements à l'intrigue initiale pour parvenir à un univers visuel et à un vrai récit par l'image. Et j'ai énormément confiance en Richard Martin, en son sens de la réalisation et de la direction, du visuel. Le film bénéficie aussi d'une musique très belle de Claude Léveillée.

Un autre scénario

"Dans l'avenir, cependant, j'aimerais mieux écrire un scénario original que de partir d'une oeuvre scénique. Je pense que j'ai mis trois fois plus de temps à travailler ce scénario qu'à écrire la pièce elle-même."

Outre les comédiens déjà nommés, le film réunit Denise Filiatrault, Gérard Poirier, Luce Guilbault, Catherine Bégin, Yvon Dufour, Louise Portal, Serge Thériault et Hubert Gagon et il sortira prochainement dans les salles.

—Avec le même producteur, je travaille d'ailleurs à un autres scénario, qui sera peut-être réalisé l'an prochain. Il s'intitule pour l'instant "Le Jour se lève avant l'aube", selon les mots d'un poème d'Alain Grandbois."

Donc ce soir, et jusqu'en septembre prochain, "Le Testament" de Marcel Dubé chez Marjolaine, dans une belle grange au-dessus d'un lac d'argent, une comédie psychologique et musicale aux multiples rebondissements.

Une oeuvre achevée il y a quelques semaines et qui nous fait songer que lorsque, il y a quelque vingt ans, le rideau se leva pour la première fois sur la première pièce de Marcel Dubé, "Le Bal triste", les trois coups qu'on frappa ce soir-là n'annoncèrent pas que l'avenement d'un dramaturge mais, dans une large mesure, la naissance du théatre québécois.

Malgré les épreuves de ces derniers mois, Marcel Dubé continue de produire et d'accumuler les projets, dont celui, peut-être, au mois d'août, de nous envoyer de France, où il compte se promer de village en village, des billets et chroniques au fil de son itinéraire...

en toutes lettres

Hélène Ouvrard

Ce pays qui prend tout de nous sans jamais nous nourrir...

Une entrevue de Michel Beaulieu

Hélène Ouvrard a publié trois romans: *La Fleur de Peau*, en 1965; *Le Coeur Sauvage*, en 1967; *Le Corps étranger*, en 1973. Dans la revue Situations, disparue au tout début des années '60, on retrouve d'elle quelques textes. Là s'arrête sa bibliographie, mais son activité d'écrivain s'étend sur une quinzaine d'années. Elle écrit au compte-goutte, et son nom n'est pas de ceux qui ressortent à prime abord quand on parle ici d'écrivains. Comme tant d'autres, elle se trouve dans l'ombre de vedettes. Pourtant, bon an, mal an, son oeuvre trouve des lecteurs.

La plupart des écrivains d'ici, au moment de la parution de leurs ouvrages, entrent dans l'actualité. Quelques mois, quand ce n'est pas quelques semaines plus tard, ils retombent dans l'oubli. On ne parle plus d'eux qu'entre initiés. Le Jour a voulu combler cette lacune en rencontrant certains de ces écrivains qui, sans être des 'vedettes', ont néanmoins publié une oeuvre importante à plus d'un égard, et en les rencontrant en dehors de l'actualité d'une publication. Tout au long de l'été, nous vous présenterons donc certains de ces écrivains.

***Le corps étranger*, son dernier roman, le centième roman publié aux éditions du Jour, a reçu, comme les précédents, un accueil favorable de la critique.**

Sauvage et difficile d'accès, Hélène Ouvrard avoue d'emblée qu'elle rêve de devenir clocharde "Un jour, dit-elle, je vais déchirer mes cartes d'identité, prendre deux sacs avec toutes mes affaires et quêter un peu partout, Quand j'étais petite, dans mon quartier, une vieille femme faisait cela. Ce que je veux dire, c'est que, quand j'entre en écriture, il faut que je me sacre du reste".

Une forme s'impose

Quand elle vous parle, ses yeux vous fixent avec une douce ironie, mais tellement noirs qu'il est à peu près impossible de distinguer la pupille de la prunelle.

"Quand j'écris, dit-elle, je suis incapable de le faire à partir d'un plan; la sélection se fait d'elle-même à travers tout le matériel accumulé, parfois depuis des années, comme c'était le cas pour **Le Corps étranger** que j'ai écrit sept ans après **Le Coeur sauvage.** Si je rationnalise, le texte se trouve déjà sous une forme et je n'ai plus l'intention de lui en donner une autre."

Ce qui n'empêche d'ailleurs nullement Hélène Ouvrard de travailler ses textes, au contraire: il suffit de voir un de ses "manuscrits" pour s'apercevoir de la somme d'heures qui entrent dans la préparation d'un de ses livres. Tapé directement à la machine, **Le Corps étranger,** par exemple, qu'elle me montre, constitue un véritable montage de lignes collées les unes par dessus les autres à mesure que s'effectue le travail de l'écrivain.

Un roman surréaliste

Ce travail, exécuté dans un premier temps sur la matière vive, provient des données de base de l'automatisme: le texte vient comme une décharge électrique. "L'automatisme, dit Hélène Ouvrard, m'a profondément marquée quand j'étais jeune. J'en ai retenu qu'il faut se mettre dans un état de disponibilité. **Le Corps étranger** est un roman surréaliste à beaucoup d'égards, par une fidélité aux images qui se présentaient."

Le Corps étranger, roman de la reconquête par la femme de ses dimensions propres, procède ainsi, à la façon des volcans, par éruptions. "Quand je suivais des cours de peinture avec Guy Viau, explique l'auteur, j'ai fait une chose qui m'est très caractéristique: une peinture où l'on apercevait l'ombre d'un objet qui, lui, n'y apparaissait pas. Je n'aime pas dire les choses directement. Tout, dans le roman, découle d'une situation qui n'est jamais dite. Le prochain, pourtant, sera certainement très différent."

Durant deux mois de l'été, en compagnie de sa fille Dominique et de leur chatte MacKintosh, elle écrira. En Gaspésie, où, fille de la ville, elle se retrouvera néanmoins dans son élément, cette Gaspésie qui l'a déjà vue naître à sa façon à travers son second roman, **Le Coeur sauvage.**

Des psychodrames

"J'ai, dit-elle, toujours établi une distance entre mes romans et moi, mais je me sens assez forte maintenant pour parler en mon nom propre. Il est toujours difficile de parler de soi sans se donner à soi-même une valeur exemplaire et c'est

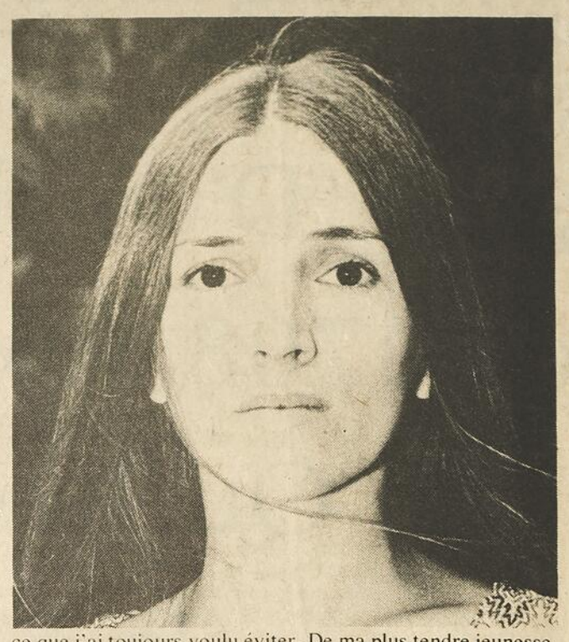

ce que j'ai toujours voulu éviter. De ma plus tendre jeunesse au **Corps étranger,** j'ai toujours créé des psychodrames. Tout le monde me trouvait bien silencieuse, mais j'étais en fait très occupée. **La Fleur de peau,** par exemple, est le résultat direct de cette façon de faire. Mais après **Le Corps étranger,** je me suis aperçue que j'avais toujours eu besoin de ces béquilles que sont les personnages. J'ai décidé de reprendre le 'je'. Le 'je' de **La Fleur de peau,** malgré ce qu'on en a pensé, ce n'est pas moi. En l'utilisant pour un personnage aussi éloigné de moi, je croyais qu'on ne m'y associerait pas et on l'a fait quand même. Il n'y avait absolument rien d'autobiographique dans ce roman."

On se rappellera peut-être que le roman avait causé une certaine commotion au moment de sa publication: c'est qu'il traitait d'un sujet absolument tabou à l'époque: l'homosexualité.

"Je n'ai jamais pensé que l'homosexualité pouvait être scandaleuse, affirme Hélène Ouvrard. Après sa publication, on m'a souvent dit qu'il s'agissait d'un sujet difficile pour un premier roman. Les gens qui me connaissent bien se demandent d'ailleurs encore pourquoi j'avais abordé ce thème-là."

Le temps d'écrire

Mais à travers l'oeuvre, si mince et pourtant si constante, se dessine une question fondamentale: comment peut-on être écrivain, dans ce pays, quand il faut d'abord gagner sa vie en faisant un métier, quand il faut élever son ou ses enfants? Hélène Ouvrand, qui n'a pas 35 ans, a un enfant, une fille de neuf ans. À travers les joies et les servitudes, elle a quand même trouvé le temps d'écrire.

"Une des choses que j'ai constatées, dit-elle, c'est que dans notre condition, celles qui font quelque chose n'ont généralement pas d'enfants. J'ai toujours su que j'écrirais, mais en étant continuellement tiraillée par le fait qu'il fallait vivre et qu'avoir des enfants était important. Quinze ans de ma vie auront été prises par ça mais contrairement à ce qu'on pourrait croire, je ne le regrette pas du tout. La confiance qu'un enfant nous accorde demeure une des expériences les plus fascinantes qu'il soit possible de faire. Mais, par contre, écrire devient un troisième métier. Il y a le métier pour vivre, parce qu'il faut bien payer les comptes et que les droits d'auteur n'y suffisent pas; le métier de mère de famille et, finalement, le métier d'écrivain. Le temps pour écrire, où est-ce que je peux le trouver? Il faut quand même que je dorme. **Le Corps étranger,** je le corrigeais entre 5 et 7 heures le matin. Je l'écrivais à un moment où on venait enfin d'accorder le divorce: ici, on a aussi mal divorcé qu'on s'est mal mariés: c'est un phénomène beaucoup plus collectif qu'individuel."

Le cancer de la ville

Démuni de son temps, si terriblement essentiel à l'accomplissement d'une oeuvre, l'écrivain court après les rares moments où il pourra enfin écrire. "Il s'agit, dit Hélène Ouvrard, d'un rythme à prendre. Quelques années passeront encore avant que je puisse vraiment me prendre en mains."

Témoin de son époque, l'écrivain assiste, à travers le gaspillage de son temps, à un gaspillage excessif de tout ce qui l'entoure. Hélène Ouvrard rêve, elle, de quitter la ville où elle est née, qui la dévore comme un cancer. Et, malgré le temps, elle écrira un nouveau roman. Farouchement individualiste, elle affirme d'ailleurs que, si elle aime le bruit, elle "aime encore mieux le silence."

"Le plus terrible, conclut-elle, c'est qu'on vit dans un pays qui nous dépossède complètement; qui prend tout ce qu'on a et ne nous nourrit jamais."

Le "Johnny Bungalow" de Paul Villeneuve

Un témoin littéraire et social

par Claude Janelle

Pour souligner l'importance et la richesse du roman de Paul Villeneuve, **Johnny Bungalow** je dirai seulement qu'il fait la synthèse de trois et même de quatre générations littéraires au Québec. Ce roman étant fortement enraciné dans la réalité québécoise, on ne peut craindre d'ajouter qu'il fait le pont entre quatre époques sociologiques, lesquelles correspondent chacune à un roman déterminant qui les a respectivement décrites.

Ce sont la colonisation de l'Abitibi dans les années '30 avec **l'Abatis,** le propagandiste roman de Mgr Félix-Antoine Savard; l'exode des ruraux vers la ville et le magnifique roman réaliste de Gabrielle Roy, **Bonheur d'occasion** le roman de Ringuet, **Trente arpents,** servant de charnière entre ces deux époques; la révolution tranquille des années '60 et **Le cassé** de Jacques Renaud du mouvement partipriste; enfin, une quatrième période qui a débuté lors de la crise d'octobre, phénomène social récupéré dans les dernières oeuvres, dont le roman d'Yves Beauchemin, entre autres.

Tout n'a pourtant pas été dit sur le roman de Villeneuve tant **Johnny Bungalow** se réduit peu à ce cadre sociologique qui demeure le principal objectif de l'entreprise de l'auteur. La poésie tient une place importante dans l'oeuvre de Villeneuve, poésie appliquée tantôt à l'aventure des colons de l'Abitibi (cette orthographe est typiquement indienne, ce qui montre bien le souci des sources et des origines chez l'auteur), poésie qui s'alimente à même la folle effervescence de la ville, de la nature humaine.

L'exode des colons

D'ailleurs, le meilleur baromètre de cette poésie demeure les deux poèmes qui ouvrent et ferment le roman de Villeneuve et dans lesquels est contenu l'esprit du roman: violence causée par un trop-plein d'amertume, d'oppression et un désir subséquent d'autodétermination mais aussi espoir d'une libération et de l'accomplissement d'un avenir meilleur.

De fait, le roman de Villeneuve, tout en dressant une fresque socio-historique des années 1937-63 et en s'inspirant du réel sociologique québécois, transcende nettement ce cadre et déborde dans le contexte universel. Ce ne serait nullement faire injure à Villeneuve que de comparer son entreprise romanesque à celle de John Steinbeck dans **Les raisins de la colère.** L'exode des colons vers les terres en friche de l'Abitibi avec, au coeur, un espoir de liberté, d'autonomie et d'espace rappelle l'épopée des colons de l'est et du sud des Etats-Unis vers la contrée de prédilection que représentait la Californie. Mêmes espoirs, mêmes déceptions, même amertume, et même révolte, qui a dégénéré en conflits sociaux.

D'ailleurs, Paul Villeneuve, dans une lettre adressée à son personnage principal, Johnny Bungalow, à la fin du roman, rejette toute étiquette et devient à proprement parler citoyen du monde en élargissant le problème québécois dans une perspective universelle. Par là même, il se situe dans le courant actuel de ceux qui oeuvrent dans les ligues de solidarité comme Québec — Chili et l'organisme de sensibilisation sur la situation en Angola.

Des dossiers chauds

C'est donc dire que le roman de Villeneuve brosse un tableau historique de la société québécoise qui nous fait mieux comprendre encore l'actualité parce qu'il met le doigt sur les problèmes actuels importants. Il fait la synthèse de différents dossiers chauds qui retiendront l'opinion publique dans les moins à venir. Après cette étude des mécanismes qui ont favorisé l'idéologie du retour à la terre dans les années de grande dépression, on a vraiment l'impression que tout a été dit maintenant sur cette période dont l'expression, en littérature, était traduite par les romans du terroir.

Paul Villeneuve, par ce roman extrêmement lucide qui opère une prise de conscience par le fait de récupérer et d'assumer le passé, témoigne d'une vocation certaine de l'écriture, projet auquel il veut d'ailleurs se consacrer entièrement. Un ami m'avait dit, après la publication de **J'ai mon voyage!,** le premier roman de Villeneuve, que c'était un auteur à surveiller et j'endossais pleinement son jugement. Quatre années de silence commençaient à ébranler ma conviction mais ces années de travail obscur, de maturation devaient compenser largement pour l'attente parce que le roman de Villeneuve constitue selon moi, un des événements dominants de la dernière saison littéraire.

Paul Villeneuve

Johnny Bungalow

Chronique québécoise, 1937-1963

éditions du jour

Les mots et les causes

De François 1er à François Cloutier

par Jean Marcel

Celui au non de qui Jacques Cartier prit possession de ce qui allait devenir pour un temps notre pays (avant de devenir celui des autres) est celui-là même qui, cinq ans après la fameuse "découverte", donnait en France, à la langue française son statut officielle. Le 15 août 1539, François 1er sanctionnait ce que l'histoire devait retenir sous le nom *D'Edit de Villers-Cotterets*, du nom du petit village où le texte fut signé. En fait, L'Edit ne porte pas entièrement sur la langue — on avait autre chose à faire au 16e siècle: deux articles seulement lui sont consacrés, plus précisément les articles 110 et 111. Non pas qu'avant cette promulgation on ne parlait pas français en France: on le parlait en fait, sans bien souvent le savoir, "imperceptiblement", depuis le lointain 5è siècle alors que le latin, après l'effondrement de l'Empire romain, allait s'acheminer vers ce qui deviendra notre langue. Mais jamais depuis ces temps lointains, le français (qui avait pourtant déjà donné une abondante littérature) n'avait été utilisé officiellement dans les actes civils ou juridiques.

Un acte d'intelligence

Or le latin juridique, à force d'usure, était devenu au 16e siècle un jargon fort compliqué, incompréhensible non seulement aux populations mais très souvent aux juristes eux-mêmes. D'où la nécessité pour François 1er, soucieux de moderniser son appareil d'Etat, de légiférer pour faire du français la langue officielle de son administration publique en mettant le latin hors d'état de le rester plus longtemps. Celà s'est fait sans tambours, ni trompettes, comme un acte naturel d'intelligence. Voyons comment il s'y est pris concrètement, en deux articles (pas davantage), alors qu'il en faudra 130 à François Cloutier, docteur en psychiatrie, pour ne rien changer du tout et mécontenter tout le monde.

Les deux articles, donc, stipulent que "tous arrêts, de même que toutes autres procédures soient prononcés, enregistrés et délivrés aux parties en langage maternel français, et non autrement." Remarquez bien: "et non autrement", tout est là, avec une économie de moyens que n'offre pas le projet de loi 22. C'est ce qu'on appelle ne pas donner prise à l'ambiguité. Les articles ne touchent en fait que l'usage du français dans l'administration publique, les souverains de cette époque se souciant fort peu des langues et dialectes multiples que pouvaient parler leurs sujets. Ce serait commettre un anachronisme grossier que de croire que François 1er opprimait ainsi les non-francophones de son royaume. Le souci d'associer jalousement langue et communauté nationale (autrement dit les "problèmes linguistiques") ne fera son apparition que tardivement, au 18e siècle.

Le dernier

Mais en faisant du français la langue de l'Etat, et comme l'Etat est le centre de la vie d'une communauté, il fallait s'attendre à ce qu'un jour, de proche en proche, la langue officielle finirait par devenir celle de toutes les activités de cette communauté. C'est d'ailleurs à partir de sa position de langue juridique que le français, au 16e siècle, va se mettre à "évoluer" comme jamais dans tout le millénaire qui l'a précédé. Car son statut de langue officielle l'oblige à rendre compte de la totalité de la réalité humaine, dont le latin avait été jusque là le seul à se charger. La langue dès lors s'enrichit, s'affine, se précise, se multiplie. Le mouvement qui allait conduire au système fortement structuré de la langue classique n'a en fait été possible que par l'Edit de Villiers-Cotterets. Dans les années qui l'ont suivi, on a vu se multiplier par cent le nombre d'ouvrages scientifiques écrits en français: ils ne l'avaient été jusque là qu'en latin.

On voit donc à quoi engagerait, ici, une loi véritable faisant du français la langue officielle, "et non autrement"! Il suffirait que le français soit vraiment officiel pour que toutes les activités à la longue en soient "contaminées"; il n'y aurait probablement même pas à obliger les nouveaux venus à fréquenter les écoles françaises: ils y viendraient d'eux-mêmes, et les Anglo-québécois aussi, sachant que tôt ou tard ils auraient à vivre *publiquement* en français.

Mais il eût fallu pour en arriver à la détermination et le sens de la souveraineté d'un François 1er, "et non autrement". Alors que nous n'avons encore droit pour l'instant qu'à un François dont il faut bien espérer qu'il sera le Dernier. Notre latin, c'est lui.

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

STAGE EN DANSE CONTEMPORAINE

Du 2 au 26 juillet

Organisé par le **Service d'éducation permanente,** en collaboration avec le **Groupe Nouvel'Aire,** pour toutes les personnes intéressées aux domaines du mouvement expressif et de la danse.

Les objectifs:

- Initier au vocabulaire de la danse contemporaine
- Développer les capacités d'interprétation et de création
- Commencer la formation de techniciens pour l'enseignement de la danse contemporaine
- Permettre un recyclage aux enseignants en fonction.

Programme de 120 heures:

—60 heures sur les différentes techniques de la danse:
Contemporain Nouvel'Aire, Moderne, Jazz, Classique.

—60 heures d'activités au choix:
dynamique du mouvement, composition, improvisation, initiation à la musique contemporaine, techniques de scène, histoire de la danse contemporaine, pédagogie de l'enseignement du mouvement chez l'enfant de 5 à 7 ans, mime, yoga, karaté (shodokan), apprentissage de katas, techniques du parallèle, approche théâtrale en rapport avec la danse.

Date limite d'admission reporté au 27 juin

SERVICE D'ÉDUCATION PERMANENTE

3333 Chemin Reine-Marie Tél 343-6090 (jour) 343-6992 (soir)

BERLITZ®

C'EST MIEUX!

et ça fait 96 ans que ça dure venez savoir pourquoi. appelez

288 3111
2055 PEEL MONTREAL

387 2566
50 PLACE CREMAZIE MONTREAL

PERMIS NO. 749585/4 MINISTERE DE L'EDUCATION DU QUEBEC

vie et culture

Disques classiques

Pour le plaisir de la découverte

par Gilbert Poulin

Sous étiquette ARION, de luxueux disques importés de France ont fait, depuis déjà quelques mois, leur apparition sur le marché québécois. Le catalogue des disques Arion (distribués au Québec par une jeune maison dynamique, Opus Distribution Inc, compte aujourd'hui plus de 75 titres et va du chant grégorien à la musique électro-acoustique. Au lieu de se contenter d'enregistrer la cinquantième version du 1er Concerto pour piano de Tchaikovski ou de la Symphonie fantastique de Berlioz, Arion préfère s'aventurer sur des avenues moins fréquentées. Effectivement, la majeure partie du catalogue Arion est composée d'oeuvres rarement enregistrées et souvent, tout à fait inconnues des discophiles.

A preuve, ces quelques titres: "Concerti pour instruments rares: harpe ancienne, mandoline, vielle à roue et clavecin à maillet. "(ARN 30 S 152); "Musiques rituelles maçonniques du XVIIIe siecle". (ARN 30 A 100); "Pieces pour piano des compositeurs basques espagnols du XVIIIe siècle". (ARN A 114); "Cosmographie, musique électro-acoustique de Bruno Menny". (ARN 30 A 085). Les disques Arion s'adressent donc avant tout à l'amateur curieux et aux initiés.

Les enregistrements suivants sont tous, chacun à des degrés divers, d'un intérêt certain. Disons tout de suite que tous les interprètes, la plupart inconnus au Québec sont de bons musiciens. Ici, c'est la musique qui domine. Il faut noter aussi l'excellente qualité des gravures. Le son est très bon et les surfaces, généralement silencieuses. De magnifiques reproductions de tableaux et de gravures illustrent chaque pochette, au recto et au verso et un livret broché contenant des notes très détaillées (en français et en anglais) accompagne chaque disque.

Faute d'espace, il est malheureusement impossible, dans le cadre de cette chronique de parler en détails de chacun de ces disques même si certains mériteraient sûrement qu'on s'y attarde plus longuement. Espérons seulement que cela suffira à éveiller la curiosité du discophile, pour le plaisir de la musique et pour le plaisir de la découverte.

BACH, J.S.: Le Clavier bien tempéré, 1er livre, Préludes et Fugues de I à XII.— Louis Thiry (orgue). (ARN 37 188, album no. 1.)
BACH, J.S.: Le Clavier bien tempéré, 2e livre, Préludes et Fugues de XIII à XXIV. — Louis Thiry (orgue). (ARN 37 189, album no. 2.)

Sur ces deux disques, l'organiste Louis Thiry interprète, à l'orgue de l'Église Réformée d'Auteuil, les 24 Préludes et Fugues qui forment le premier livre du "Clavier bien tempéré" de Bach. L'orgue remplace ici le clavecin (ou le piano). Avec raison d'ailleurs, le titre exact de cette oeuvre monumentale n'étant pas le "Clavecin bien tempéré" mais bien le "Clavier bien tempéré". Comme Joël-Marie Fauquet le mentionne très justement dans ses notes, "Bach songeait ainsi à ce que son oeuvre fût exécutée sur des instruments munis d'un pédalier". Malgré le style un peu trop académique de Louis Thiry, cette nouvelle version interprétée à l'orgue (on suppose qu'Arion a l'intention d'enregistrer aussi le deuxième livre) est un complément intéressant à celles jouées au clavecin et au piano.

BEETHOVEN: Sonate pour cor et piano, op. 17; KOECHLIN: Sonate pour cor et piano, op. 70; SCHUMANN: Adagio et Allegro pour cor et piano, op. 70. — Georges Barboteu (cor), Geneviève Joy (piano). (ARN 30 A 111.)

S'il existe déjà des enregistrements des Sonates de Beethoven et de Schumann par contre, Arion est le premier à s'intéresser à la Sonate de Charles Koechlin. Le Français Charles Koechlin, élève de Fauré, professeur et théoricien, est mort en 1951 et sa musique reste toujours en grande partie inédite. Ainsi, sa Sonate pour cor et piano date de 1918 mais ne fut publiée qu'en 1970. Georges Barboteu et Geneviève Joy sont de fervents interprètes de cette musique dont on retient surtout les longues phrases mélodiques et la mystérieuse poésie.

DUKAS: Sonate pour piano en mi bémol mineur. — Françoise Thinat (piano). (ARN 30 A 122.)

A cause de ses amples proportions (elle dure plus de 45 minutes) et de ses nombreuses difficultés techniques, on évoque parfois, à propos de la "Sonate en mi bémol mineur" de Paul Dukas, la grande Sonate de Liszt. L'oeuvre, dédiée à Camille Saint-Saens, est marquée par une riche couleur tonale et un lyrisme sauvage. Ce monument trouve en Françoise Thinat, une pianiste qui allie virtuosité et intelligence. Ce disque Arion est à ne pas confondre avec celui, beaucoup moins intéressant, de Pleshakov, sur l'étiquette américaine Orion (6906).

HAYDN: Sonates pour clavier en mi bémol majeur, no. 49 et 52; Fantaisie en do majeur. — Thérèse Dussaut (piano). (ARN 30 A 144.)

On n'arrive pas à s'entendre sur le nombre précis de sonates pour clavier composées par Haydn. Lay, comme dans toutes les autres formes musicales, sa production est nombreuse. Le Grove's Dictionary of Music and Musicians en donne 60 dont 8 perdues tandis que Christa Landon (Universal Edition) en compte 62 dont 7 perdues. Arion a choisi les deux très belles Sonates en mi bémol majeur (no. 49 et 52); elles font partie des dernières oeuvres pour piano seul composées par Haydn. Au piano, Thérèse Dussaut nous en révèle toute la poésie souriante et profonde.

MOZART: Six Sonates pour flûte et clavecin, K.10 à 15. — Kurt Redel (flûte), Ludwig Hoffmann (hammerklavier). (ARN 37 182.)

MOZART: Die Zufriedenheit K.473; Der Zauberer K.472; Oiseaux, si tous les ans K. 307; Dans un bois solitaire K. 308; Ridente la calma K. 152; Komm, leibe Zither K.Ĉéi; Lied der Freiheit K.506; An Chlöe K.524; Als Luise die briefe K.520; Abendempfindung K.523; Das Lied der Trennung K.510; Eine Kleine deutsche Kantate K.619. — Ana-Maria Miranda, soprano, Christian Ivaldi (mandoline). (ARN 30 A 067.)

Au cours de son séjour à Londres, en 1764 (il avait donc 8 ans) Mozart composa ces "Six Sonates pour le clavecin qui peuvent se jouer avec l'accompagnement de violon ou de flûte traversière, très humblement dédiées à sa Majesté Charlotte, Reine de la Grande-Bretagne". Ici, on a remplacé le clavecin par un hammerklavier (construit en 1780 par Anton Walter, à Vienne), celui-là même qui appartenu à Mozart et qui se trouve dans sa maison natale. Cet enregistrement, réalisé au Mozarteum de Salzbourg est fort joliment interprété par Ludwig Hoffmann (hammerklavier) et Kurt Redel (flûte).

Sur l'autre disque consacré à Mozart on a regroupé onze mélodies et la "Petite Cantate allemande "(Eine kleine deutsche Kantate). Les enregistrements des lieder de Mozart étant peu nombreux, celui-ci n'est donc pas superflu d'autant plus que Ana-Maria Miranda possède une jolie voix de soprano, très pure, parfaitement adaptée à Mozart. Heureuse idée d'avoir inclu un des deux seuls lieder de Mozart conçus avec accompagnement de mandoline, "Komm, leibe Zither". La "Petite Cantate allemande" (à ma connaissance, la seule version au catalogue) est une oeuvre solennelle, commandée à Mozart dans un but maçonnique. Aucun texte des mélodies mais, par contre, des notes très fouillées, signées Brigitte Massin (co-auteur d'un indispensable ouvrage sur Mozart).

RAMEAU: 21 pièces pour clavecin. — Brigitte Haudebourg (clavecin). (ARN 30 A 074.)

RAMEAU: (L'apothéose de la danse au XVIIIe siècle") Les Paladins; Les Indes Galantes; Platée; Dardanus; Castor et Pollux. — Les Musicholiers, dir.: Aviva Einhorn. (ARN 38 159.)

Le premier disque porte le titre "Le Clavecin de Rameau" et comprend 21 pieces provenant des trois recueils de clavecin: "Premier livre de pièces de clavecin", "Pièces de clavecin" et "Nouvelles Suites de pièces de clavecin, ou Second Livre". Ces courtes pièces sont jouées dans un style impeccable et avec une parfaite maîtrise par Brigitte Haudebourg sur un instrument restauré de Jean-Henry Hemsch datant de 1751, lequel aurait été utilisé par Rameau lui-même. Sûrement l'un des plus beaux disques de clavecin qui soit.

Dans "L'apothéose de la danse au XVIIIe siècle", un autre aspect du génie méconnu de Rameau nous est révélé par cinq suites de danses pour orchestre, tirées de ses ouvrages pour le théâtre. On connait "Les Indes Galantes",l'une des plus fastueuses oeuvres chorégraphiques de Rameau et la tragédie lyrique "Castor et Pollux" mais par contre, on ignore à peu près tout des "Paladins", de "Dardanus" et de "Platée". En écoutant ces pages symphoniques, on se rend compte combien Rameau fait figure de novateur par ses audaces harmoniques et son sens de la couleur orchestrale. On s'étonne que soit si mal connu, encore aujourd'hui, ce très grand musicien français. Aviva Einhorn, jeune chef d'orchestre d'origine belge, dirige "Les Musicholiers".

SCHUBERT: 16 lieder dont, Der Jungling an der Quelle, Morgenlied, Im Abendrot, Im Fruhling, Seeligkeit, Der Einsame et Nacht und Traume. — Udo Reinemann, baryton, Christian Ivaldi (piano). (ARN 30 A 132.)

Ce disque Schubert nous invite d'abord à découvrir un jeune baryton allemand, Udo Reinemann, la plupart des 16 lieder étant déjà bien connus. Ce jeune chanteur (né en 1942) possède non seulement une voix superbe mais aussi un sens profond des textes poétiques et un style d'une belle sobriété. Il est particulièrement remarquable dans des lieder comme le très beau "Nacht und Traüme"; dans les mélodies plus animées, sa voix est parfois affligée d'un chevrotement assez prononcé. Mais dans l'ensemble son disque est une belle réussite. L'accompagnateur est Christian Ivaldi, un jeune pianiste qu'on retrouve sur plusieurs enregistrements Arion, notamment un disque de lieder de Hugo Wolf (ARN 37 183) avec, encore une fois, le baryton Udo Reinemann.

Au studio 42 de Radio-Canada

Quant on assiste a un concert qui s'enregistre

par Pierre Prévost

Les amateurs de musique — jeunes pour la plupart — occupaient à capacité, mardi soir dernier, les sièges du vaste studio-théâtre 42 de Radio-Canada pour le premier de six concerts-enregistrements de musique symphonique. La série s'intitule *Concerto* et la diffusion sur les ondes du réseau français de télévision se fera en douze émissions d'une demi-heure chacune, à partir de l'automne prochain.

Ce premier concert, bon pour deux émissions, était dirigé par Jean Deslauriers et présentait comme solistes, dans des oeuvres de Mozart et de Bach, trois des meilleurs pianistes du Québec, Claude Savard et les duettistes Victor Bouchard et Renée Morisset.

Assister à un concert donné dans ces conditions constitue une expérience hybride, un plaisir mitigé où entre beaucoup de curiosité, une frustration en définitive assez désagréable. Cette salle n'est pas une salle de concert, c'est un studio d'enregistrement dont l'acoustique a été prévue uniquement en fonction des microphones et l'agencement en fonction de l'éclairage et de la prise des images. Une partie importante de la musique est ainsi sonorement invisible, si je puis dire, pour les auditeurs rassemblés là. Sans compter qu'on est sans cesse distrait par les mouvements des caméras. Il y a une compensation: on sait qu'on réentendra et reverra tout cela dans sa complète intégrité à la télévision. Étrange expérience quand même...

Bach et Mozart

Le critique qui, comme moi, veut rendre compte d'un tel concert s'aventure donc en terrain dangereux. Une dimension essentielle lui manque.

Sous cette réserve, j'ai trouvé inégale la présentation de mardi dernier. Jean Deslauriers est un chef extrêmement expérimenté, mais c'est dans l'opéra qu'il est à son meilleur. Il n'a pas toujours réussi à insuffler l'esprit qu'il fallait à ses musiciens. L'interprétation a manqué de mordant — celle des violons surtout — dans l'ouverture de *L'Imprésario*, K. 486, de Mozart, et l'ouverture de la Suite no 1, de Bach.

Des deux oeuvres concertantes au programme, c'est le splendide Concerto pour trois pianos no 2, en do majeur, de Bach, qui a été le mieux réussi. Bouchard et Morisset et Claude Savard l'ont joué d'un seul coeur et d'une seule intelligence. Quant au Concerto pour trois pianos en fa majeur, K.242, de Mozart (le moins intéressant de ses grands concertos de piano), il n'a offert qu'un moment exaltant: l'*adagio* et son admirable cadence. Et malheureusement une très mauvaise rentrée des cordes, à la fin du premier mouvement, a gâché cet *allegro*.

Le calendrier

Voici la liste des autres concerts-enregistrements de cette série (on peut y assister gratuitement en se procurant des billets à Radio-Canada):

— Au studio-théâtre 42 de la maison de Radio-Canada, *jeudi 20 juin*, 20h30, Mozart Scarlatti et Tartini, sous la direction de Raymond Dessaint. Solistes: André-Sébastien Savoie, pianiste, et Walter Joachim, violoniste.

— Même endroit, même heure, *mardi 25 juin*, Kabalevsky, Glière, Prokofiev et Kreisler, sous la direction de Jean Deslauriers, Solistes: Louise Lebrun, soprano, et Arthur Garami, violoniste.

— Même endroit, même heure, *jeudi 27 juin*, Weber, Koussevitsky, Glinda et Poulenc, sous la direction de Pierre Hêtu. Solistes: Roland-R, contrebassiste, et Claude Savard, pianiste.

— Au Centre international de radiodiffusion (cité du Havre), *mercredi 3 juillet, 20h30* musique de Mozart, concertos pour cor no 1 et no 3, concerto pour flûte et harpe, sous la direction de Jacques Beaudry. Solistes: Jeanne Baxtresser, flûtiste, Dorothy Weldon-Masella, harpiste, et Pierre Del Vescovo, corniste.

— Même endroit, même heure, *vendredi 5 juillet*, Jean Lutèce, Morris Surdin, et Franz-Xaver Mozart, sous la direction d'Alexander Brott. Solistes: Julie Holzman, pianiste, et Christian Di Maccio, accordéoniste.

Un survol de notre littérature

par Réjean Beaudoin

Inscrivant à nouveau notre présence dans un monde de plus en plus soucieux d'inventorier l'inclassable par un système de référence commode, populaire, scolarisé, Laurent Mailhot a signé **La littérature québécoise** qui vient de prendre place dans l'encyclopédique collection "Que sais-je?" des Presses Universitaires de France (N. 1579).

Ce fait témoigne-t-il de ce qu'il faut s'habituer à déproblématiser notre existence culturelle, à l'admettre comme une chose allant de soi, acquise, objective, au même titre que **L'Anatomie humaine (N. 1582)** ou **La Psychiatrie de l'enfant (N. 1583)**? Peut-être... mais cela n'empêche pas que le livre doive encore commencer par une question, et quelle question! "Un certain nombre de livres, écrits en français au nord des États-Unis, peuvent-ils trouver place en littérature?" (p. 5) L'affirmation de la dernière phrase soutient assez fidèlement l'interrogation de la première: "La littérature québécoise est une certitude et un doute, le discours et l'écriture d'un pays".

Une longue énumération

Mais heureusement, passé le seuil des précautions d'usage, on doit reconnaître à l'auteur le bonheur de ne pas tergiverser sur l'établissement du sujet. Heureuse, oui, et fort alerte, cette démarche qui plonge directement au coeur de son objet sans préambules de présentation ni d'excuses des particularités locales. Il est donc enfin permis d'utiliser la notion de joual dans le discours sans un chapitre sur les causes historiques et un autre sur les écarts phonétiques. Il est vrai que 128 pages, ça ne laisse pas beaucoup de place aux dissertations sur les conditions de possibilité d'une littérature nationale, quand il s'agit d'énumérer tout ce qui s'est écrit en Amérique française depuis **Le Brief Récit** attribué à Jacques Cartier et publié à Paris en 1598 en traduction française après des versions italiennes et anglaises antérieures! Une énumération, c'est en effet ce à quoi il faut souvent se résoudre dans ce genre d'entreprise, mais il faut quand même souligner que quand elle est bien faite, comme c'est ici le cas, elle n'est pas sans mérite.

Un survol accéléré

Malgré son relatif succès, il faut peut-être se demander s'il n'y aurait pas avantage, dans l'intérêt même de la vulgarisation, à recourir davantage à l'optique de l'essai sans délaisser pour autant l'envergure du regard diachronique qui assure à l'aperçu sa continuité et qui permet de saisir dans la production d'ensemble son évolution dans le temps. En somme, s'il fallait exprimer des réserves à propos de l'ouvrage qui, comme résumé et comme introduction, comporte beaucoup de qualités, on commencerait par déplorer qu'il épouse fatalement la forme réduite d'une histoire littéraire. Dans les modestes dimensions imposées ici par la collection, le survol ne peut être qu'excessivement accéléré, malgré de prodigieux efforts de synthèse.

Même avec le brio et la justesse que manifeste Laurent Mailhot par la perspicacité de ses brèves notations, on se prend à regretter que des mouvements et des écrivains majeurs n'aient pas reçu plus ample traitement, quitte à passer sous silence beaucoup d'éléments négligeables à qui le présent ouvrage s'emploie à rendre justice, au détriment du relief général qui perd en nuances ce qu'il aurait pu gagner en couleur.

La littérature québécoise, Laurent Mailhot, Paris, P.U.F. (coll. "Que sais-je?") 1974. 128 pages.

Disques de jazz

Un vide en soi

par Simon La Haye

Gary Bartz, NTU trop: I've known rivers ans other bodies"
Prestige P66001

Ce disque de Gary Bartz m'a beaucoup déçu. La première fois que j'ai entendu son saxe, il jouait avec Miles Davis et je n'avais alors que du bien à en dire, mais Miles sait prendre ce qu'il y a de mieux chez ses musiciens, et Bartz ne sera pas le premier à profiter de sa présence (Keit Jarret est très bon lorsqu'il joue avec Davis et décevant lorsqu'il est seul.)

Les thèmes qu'il choisit rendent le disque fade et terne. Il commence son spectacle (le disque est enregistré en concert au festival de Montreux) par "The Majic Song"
"Sadness must leave this room"
"Evil has got to go"

Puis il demande à ceux qui ont de mauvaises pensées de quitter la sale. Et il finit dans la même veine en chantant:

"Peace and love"
"To you all"
"Peace and healt"
"To every one"

Pour ce qui est de la chanson qui donne son nom au disque, "I've know Rovers", elle raconte qu'il a vu beaucoup de rivières, qu'il en a connu plusieurs en Afrique, en Amérique et en Australie, il en a vu au sud et au nord, à l'ouest et à l'est et à l'ouest, en fait, partout autour du monde.

Peut-être que, sans ces paroles insignifiantes qui refroidissent mon enthousiasme, mon appréciation changerait car Bartz reste, dans son style aigu, techniquement, un maitre du saxe ténor et soprano. Les solos de piano acoustique ressemblent à ceux de McCoy Tyner avec en moins la grande virtuosité et la paix intérieure de ce dernier. Le piano électrique est joué dans un style qui se marie bien avec le saxe de Bartz, et le jeune batteur de dix-sept ans, Howard King, est très bon et très efficace.

Oui, peut-être serait-ce bon, si on ne sentait pas un énorme vide au-dedans de soi en écoutant cette musique.

L'HEXAGONE
Diffusion
LIBRAIRIE DEOM, 1773, rue St-Denis, Mtl. 845-2320
Michèle LALONDE
SPEAK WHITE
Poème-affiche, Coil. Les murs ont la parole/$1.50
Un grand texte sur la dignité d'un peuple.

HUGO
C'EST
BALZAC
PROUST
CAMUS
SARTRE
ou ceux de votre choix
Librairie Hugo
Centre d'achats Wilderton
2735 Van Horne, Mtl
739-9251

Savez-vous ce qui vous arrive à la librairie VOLUMÉTRIX quand vous achetez pour un montant de $70.00 en moins d'un an?
Vous devenez BIBLIOVORE!
Ce titre vous donne droit à une REDUCTION de 20% sur vos achats subséquents!
Si vous le savez, vous êtes sûrement un bibliovore endurci!
1270 est FLEURY

présence du cinéma

Connaître notre cinéma (1)

"La leçon des mongoliens" de Michel Moreau

Comprendre les exclus de notre société

par Jean-Pierre Tadros

J'allais faire un vilain jeu de mots et dire que "La leçon des mongoliens" de Michel Moreau pouvait se révéler à la limite une véritable "leçon d'endurance". Ce qui ne serait pas totalement faux car, regarder vivre pendant 77 minutes des mongoliens, de ces garçons et de ces filles à la langue pendante, au visage bouffis et au regard curieusement fixe, ce n'est pas particulièrement réjouissant. Je dirais même que cela devrait être une expérience assez éprouvante pour en décourager plusieurs.

Or, le grand mérite du film de Michel Moreau aura été précisément de nous débarrasser graduellement de nos préjugés, de nos réticences, de notre dégoût spontané que la seule évocation du mongolisme éveille en nous, pour nous apprendre à regarder et à découvrir ces êtres "différents". Admirable leçon — la première — qu'il nous donne avec ce film.

Michel Moreau n'y va d'ailleurs pas par quatre chemins. Non seulement, et cela dès le début du film, nous lance-t-il plein l'écran des visages grimaçants d'enfants mongoliens, mais encore en accentue-t-il délibérément la laideur en utilisant des lentilles déformantes. On réprime alors difficilement un petit mouvement de révolte. On se dit que le réalisateur n'avait pas le droit de s'amuser à jouer ainsi avec la difformité des mongoliens!

Curieux sentiment en fait, car ce qui gêne finalement c'est que le réalisateur ne nous laisse aucune échappatoire. On n'essaye pas ici d'enjoliver, de gommer la réalité par quelque artifice. Non, comprendre les mongoliens, c'est tout d'abord les accepter comme ils sont, pour ce qu'ils sont. Et si le choc, au départ, est dur, c'est que d'emblée le film nous met en face de la réalité du mongolisme. À partir de là, une fois cette réalité acceptée, on peut alors s'aventurer à essayer de comprendre le comportement des mongoliens.

Michel Moreau (au centre) pendant le tournage de "La leçon des Mongoliens".

Pourquoi les mongoliens?

La première question qu'on pourrait naturellement se poser est de savoir pourquoi le mongolien? Pourquoi l'avoir choisi, lui plutôt qu'un autre type de déficient mental, comme sujet d'étude, d'observation? Michel Moreau y répond d'entrée de jeu en faisant remarquer que "le mongolien est le prototype, la caricature, le condensé du déficient moyen ou profond; son étude nous permet donc de comprendre et d'éduquer le déficient en général". En d'autres termes, si l'on veut aider l'enfant déficient à se développer, il faut commencer par pénétrer, par comprendre ses propres lois de fonctionnement. Et c'est là la grande leçon de ce film, la "leçon des mongoliens", car il existe un univers du mongolien et c'est à sa découverte que nous convie tout d'abord Michel Moreau.

Étonnante et fascinante découverte que l'on est amené à faire. J'ai dit que les premières images pouvaient paraître repoussantes. Mais très vite, et cela grâce à une caméra attentive qui ne craint pas les gros plans, on en vient à mieux saisir les multiples particularités des mongoliens; on en vient surtout à comprendre ce qui fait leur différence.

Ce processus d'éducation du spectateur, Michel Moreau le réussit admirablement. La clarté de la démonstration, la simplicité des explications, la précision du support visuel impriment au film une étrange rigueur, en faisant ainsi un important instrument pédagogique. Mais un instrument pédagogique qui s'adresse à nous tous car il n'a pas cette sécheresse qui caractérise malheureusement trop souvent ce qui se veut être didactique. Non, le film de Moreau est fait avec une telle sensibilité, la caméra d'Yves Sauvageau se fait à la fois si attentive et si prompte à saisir la véritable nature des mongoliens, qu'on ne peut faire autrement que se laisser porter par cet univers que l'on est finalement content de pouvoir connaître.

Content, parce que ces mongoliens, comme les déficients mentaux, comme tous les "exclus" de notre société, s'ils sont rendus à ce statut de marginaux, c'est principalement à cause de notre ignorance de ce qu'ils sont vraiment. Les mieux comprendre, c'est déjà un peu les accepter.

Une hypothèse à vérifier

Mais il est une autre leçon que nous propose le film, une leçon disons plus scientifique: c'est qu'une analyse du comportement des enfants mongoliens laisse entrevoir une possibilité d'éducation. Michel Moreau nous dira par la suite que son film ne fait que proposer une hypothèse de travail, que tout reste à faire en ce domaine et que les expériences tentées pour le tournage du film restent à vérifier. Il n'en reste pas moins que l'hypothèse de départ émane de recherches entreprises aussi bien aux Etats-Unis qu'en Russie, et que "la leçon des mongoliens" offre la première synthèse et le premier document cinématographique sur ces approches nouvelles.

Je ne m'égarerais pas ici dans la théorie. Qu'il me suffise de dire qu'elle est exposée dans le film avec une clarté stupéfiante. Je ne sais pas si cela est dû principalement au travail admirable de Michel Moreau, ou plutôt à celui de son conseiller scientifique Johan Destrooper, ou alors si le mérite en revient à la caméra d'Yves Sauvageau et à l'excellent travail du monteur Louis Daviault. Peut-être, plus simplement, est-ce à cause de l'excellent travail d'équipe qui a su mettre à profit les qualités de chacun. Toujours est-il que vous en sortez avec une connaissance parfaite de la théorie avancée et de ses possibilités.

Pour le spectateur non-spécialiste c'est déjà beaucoup. Pour le spectateur spécialiste j'imagine qu'un film comme "La leçon des mongoliens" doit donner matière à de nombreuses et fécondes discussions. Le film a d'ailleurs été conçu dans cette perspective. Il se compose de trois parties bien distinctes correspondantes aux trois bobines du film. Elles peuvent donc être vues séparément, pour discussion. Tout comme on peut voir le film tout d'un trait.

Quelques pièges

Je ferais cependant ici un reproche au film, c'est d'être par endroit un peu trop explicatif. S'adressant avant tout à des cégépiens, il se devait de l'être. Mais pour une diffusion plus large, le film gagnerait à être légèrement réduit, ce qui lui permettrait d'atténuer cet aspect un peu trop didactique qu'il prend parfois.

Un point controversé qu'on ne peut passer sous silence: le ton que prend Katerine Mousseau tout au long de l'explication de la théorie qui occupe toute la seconde partie du film. J'ignore ce qu'on lui reproche au juste, mais je trouve qu'en caricaturant gentiment le ton professoral, elle aide à faire passer une matière qui aurait paru de prime abord indigeste.

Ce que je n'ai vraiment pas aimé par contre c'est la musique qui ponctue certains passages du film. C'est là, me semble-t-il, une fioriture totalement inutile dont Moreau aurait pu se passer tant, précisément, l'image arrive à suffire à elle-même. On ne lui en tiendra finalement pas rigueur, puisque cette petite intrusion musicale est finalement bien discrète, même si elle ne passe pas inaperçue.

Ceci dit, il ne vous reste plus qu'à demander à l'Office du film du Québec à voir "La leçon des mongoliens". C'est un film qui, non seulement nous concerne tous, mais aussi une très grande réussite cinématographique. Il a été présenté jusqu'ici deux fois. La première à Ste-Justine, il y a deux semaines. La deuxième durant la Semaine du film sur les tablettes, la semaine dernière. Dans les deux cas, le public s'est montré enthousiaste. Il reste maintenant à l'arracher des tablettes. Vous seuls, en vous manifestant y arriverez. N'hésitez donc pas.

"La leçon des mongoliens". Un film de Michel Moreau. Images: Yves Sauvageau. Son: André Dussault, Claude Beaugrand, Philippe Amiguet. Montage: Louis Daviault. Conseiller scientifique: Johan Destrooper. Responsable pédagogique: Raymond-Pierre Tessier. C'est un document du Service général des moyens d'enseignement du ministère de l'Education, produit par Educfilm pour l'Office du film du Québec. Caractéristiques: 16 mm, couleur, 77 minutes. Distribution: Office du film du Québec.

Connaître notre cinéma

L'été, pour ce qui est du cinéma, c'est la saison morte. C'est le temps des reprises. C'est le temps des sorties à la sauvette de ces films à la carrière commerciale douteuse et dont on ne savait trop que faire durant l'année.

Mais l'été, c'est aussi le temps des vacances. Et qui dit vacances dit aussi divertissement de toutes sortes, donc cinéma. Mais cela peut être également le temps des découvertes. Ce sera donc à un été de découvertes cinématographiques que nous vous convions à partir de ce samedi. Et quelles découvertes plus passionnantes pouvait-on proposer aux lecteurs du JOUR que celles du cinéma québécois.

Car le cinéma québécois ce n'est pas, heureusement, la dizaine de films que l'ont sort annuellement à grands renforts de publicité. Le cinéma québécois c'est toute une vie grouillante, palpitante; ce sont aussi de nombreux films qui se font presque clandestinement et que le grand public ne verra jamais. Qu'il ne verra jamais parce que, à quelque part, quelqu'un a décidé pour lui qu'il ne voulait pas les voir! Il ne nous reste plus alors qu'à crier, qu'à hurler que ce n'est pas vrai, qu'on veut voir tout ce qui se produit au Québec, chef-d'oeuvre ou pas.

Mais encore faut-il savoir que ces films existent. On pourrait certes longuement frapper notre coulpe et admettre en toute humilité que, oui, la critique, trop souvent bousculée durant l'année par les nombreuses sorties commerciales — certaines d'ailleurs de qualité — elle n'a pratiquement plus le temps de parler, de signaler même cet autre cinéma qui se fait. Mais au lieu de nous lamenter, il nous paraît préférable de passer directement à l'oeuvre en vous faisant découvrir "la vrai nature du cinéma québécois. Allons-y.

où irons-nous?

Anjou: "Classe 44": 2.35, 6.10, 9.50. "Le Piège": 12.45, 4.20, 8.00.

Arlequin: "Le Nouveau Decameron 300": 1.00, 3.45, 6.35, 9.20. "Tout le monde est sexy, tout le monde est cochon". 2.30, 5.15, 8.05.

Atwater No 1: "The Sting": 12.20, 2.30, 4.50, 7.20, 9.30.

Atwater No 2: "Mrs. Barrington": 12.40, 2.50, 4.40, 6.30, 8.30, 10.20.

Avenue: "Daisy Miller": 1.00, 2.40, 4.20, 6.00, 7.40, 9.20.

Berri: "Les Valseuses": 12.50, 3.00, 5.10, 7.20, 9.30.

Bijou: "Les maitresses de vacances": 12.20, 3.32, 6.26, 9.39. "Les ardentes": 1.52, 5.05, 8.18.

Bonaventure: "The room of chains".

Canadien: "Dorothéa" 2.00, 5.10, 8.15. "Les 4 Mercenaires d'El Paso": 12.30, 3.35, 6.45, 9.55.

Champlain: "Les choses de l'amour": 1.20, 5.35, 9.55. "Les invitations dangereuses": 3.20, 7.40.

Cinéma 2001: "La vie de famille": 7.15, 9.30. "Harold et Maude": 12.00. (s.-t. français). Dimanche: "Harold et Maude": 23, 4.00. "La vie de famille": 7.15, 9.30. Tous les soirs 7.15 et 9.30.

Cinéma 7e art: "Borsalino": Vendredi 7.30. Samedi 7.45. Dimanche 1.00, 5.25, 9.50. Sur semaine 9.35. "César et Rosalie": Vendredi 9.50. Samedi: 5.35, 10.05. Dimanche: 3.20, 7.50. Sur semaine 7.30.

Cinéma Chevalier: "Un officier de police sans importance": 12.40, 2.53, 5.06, 7.19, 9.32.

Cinéma de Paris: "Les Chinois à Paris": 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.

Cinéma Le Pierrot: "Orange mécanique": 1.20, 3.54, 6.28, 9.02.

Cinéma V: Salon Rouge: "The adventures of Rabbi Jacob": 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00. Salon Bleu: "Blue Summer": 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.

Claremont: "Where the Lilies Bloom": 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.

Commodore: "Les Pulpeuses", "Que font ces dames quand leurs maris bossent"; "Je suis une groupie".

Commodore: "Les Pulpeuses", "Que font ces dames quand leurs maris bossent"; "Je suis une groupie".

Côte des Neiges No 1: "Easy Rider": 1.00, 4.15, 7.35. "Five easy pieces": 2.35, 5.55, 9.15.

Côte des Neiges No 2: "The cross and the switch blade": 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.

Crémazie: "Mon nom est Personne": 12.30, 2.40, 4.50, 7.20, 9.30.

Dauphin (McLaren): "Bingo": 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.

Dauphin (Renoir): "Le meilleur des mondes possibles": 12.00, 3.00, 6.00, 9.00.

Festival: "Il était une fois dans l'est": 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.

Fleur de Lys: "Les Chinois à Paris": 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.

Granada: "Wang Yu fait rougir le Fleuve Jaune": 2.45, 6.10, 9.35. "Les Coolies en ont ras le bol": 1.00, 4.25, 7.50.

Greenfield no 1: "La Mélodie du Bonheur": 12.20, 3.10, 6.00, 8.50.

Greenfield no 2: "La dernière bourrée à Paris": 2.45, 6.10, 9.35. "Quelques messieurs trop tranquilles": 1.00, 4.25, 7.50.

Jean-Talon: "Le Grand Bazar": 2.20, 5.30, 8.40. "Capitaine Apache": 12.40, 3.50, 7.00, 10.10.

Kent: "American Graffiti": 1.05, 3.05, 5.05, 7.05, 9.05.

La Scala: "L'homme des hautes plaines": 2.30, 6.00, 9.30. "Joe Kidd": 1.00, 4.30, 8.00.

Laval No 1: "Les exploits amoureux des trois mousquetaires": 1.00, 3.55, 6.55, 9.55. "Brigade anti-sexe": 2.25, 5.25, 8.25.

Laval No 2: "La mélodie du bonheur": 12.30, 3.15, 6.00, 8.45.

Loews: "The exorcist": 2.00: 4.30, 7.00, 9.30.

Maisonneuve: "Le Grand Bazar": 2.20, 5.30, 8.40. "Le Capitaine Apache": 12.40, 3.50, 7.00, 10.10.

Mercier: "Mon nom est Personne": 12.30, 2.40, 4.50, 7.20, 9.30.

Monkland: "Papermoon": 2.55, 6.20, 9.55. "Save the tiger": 1.10, 4.35, 8.10.

Outremont: "U-Turn": 7.00. "Tout va bien": 9.30. "Mean Streets" 12.00. Dim et lun.: "Let it be": 2.30. "Yellow submarine" 4:30. "Réjeanne Padovani" 7.00. "Tout va bien" 9.30.

Palace: "Paralax view": 12.40, 2.50, 5.00, 7.15, 9.35, 11.30.

Papineau: "Papillon": 1.00, 3.25, 6.00, 8.35.

Parisien: "Quelques messieurs sont trop tranquilles": 12.15, 3.25, 6.35, 9.50. "La dernière bourre à Paris": 1.50, 5.05, 8.15.

Pigalle: "Arnold": 12.30, 2.40, 4.50, 7.05, 9.15, 11.10.

Place du Canada: "Poseidon Adventure": Sam. dim.-lun.: 1.00, 3.00, 5.00, 7.15, 9.15.

Place Ville-Marie: "Pedestrian": 12.20, 2.15, 4.10, 6.05, 8.00, 9.55.

Place Ville-Marie Large: "The apprenticeship of Duddy Kravitz": 12.20, 2.35, 4.50, 7.05, 9.20.

Plaza: "Dorothée" 2.00, 5.10, 8.15,. "Les 4 Mercenaires d'El Paso": 12.30, 3.35, 6.45, 9.55.

Rex: "Le Soleil Rouge": Sam-dim.: 1.00, 4.55, 9.00. Sur semaine: 9.00. "La Sierra Torride": Sam.-Dim.: 2.55, 7.00. Sur semaine: 7.00.

Séville: "Sound of Music": 1.00, 5.00, 8.30.

Snowdon: "The apprenticeship of Duddy Kravitz": 12.50, 2.50, 4.55, 7.00, 9.05.

St-Denis: "Les grenouilles" 12.00, 3.26, 6.32, 9.58. "Willard" 1.30, 4.56, 8.22.

Van Horne: "Blazing saddles": 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.

Vendome: "Score": 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.

Verdun: "La bataille de la planète des singes". Sam.-dim.: 1.30, 4.50, 8.00. "Notre agent de Salzbourg": Sam.-dim.: 3.15, 6.30, 9.50.

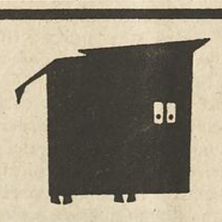

Au Bouvillon
SALLE À MANGER
BAR-TERRASSE
5414 Gatineau
Montréal
Tél.: 733-2125

CE SOIR À la butte
La Butte à Mathieu
Val David - Tél.: 819-322-2248
Du 22 juin au 6 juillet
La revue "THERESE"
avec
Denise Guenette
Réjean Roy
Raymond Lévesque

le Patriote STE-AGATHE
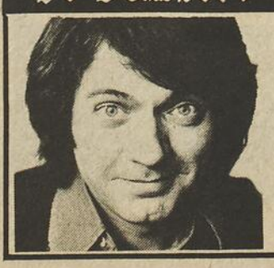
Du 21 au 30 juin
Jean-Guy Moreau
Réservations: 521-6666 523-1131
2 SPECTACLES: 8 H et 11 h

PARC Belmont
LE MAJOR JACQUES GAUVREAU,
président du Parc Belmont désire rendre hommage aux Canadiens-français.
Profitez du jour de la Saint-Jean pour vous amuser au
PARC BELMONT

VISITEZ VILLAGE DE SÉRAPHIN
STE-ADÈLE

OUVERT JUSQU'AU 14 OCTOBRE
"ça c'est québécois..."

SALLE RESNAIS ...une réussite... — LE FIGARO
POUR TOUS
Elysée 35 MILTON 842-6053
SALLE EISENSTEIN 18 ANS

Jeanne Moreau
Michel Bouquet
L'HUMEUR VAGABONDE
un film d'Edouard LUNTZ
Glissements progressifs du plaisir
ALAIN ROBBE-GRILLET

UN OFFICIER DE POLICE SANS IMPORTANCE
HORAIRE
12.40 - 2.53
5.06 - 7.19 - 9.32
salle climatisée
chevalier
1590, ST-DENIS 845-3222

LES AVENTURES D'UN JEUNE HOMME AVIDE DE VIOL DE VIOLENCE ET DE BEETHOVEN
UN FILM DE STANLEY KUBRICK
Lundi à vendredi
6.20 - 9.00
salle climatisée
pierrot
1590, ST-DENIS 845-3222

LA COMPAGNIE DES 2 CHAISES PRÉSENTE
Présentement à l'affiche
les belles sœurs
de MICHEL TREMBLAY
Mise en scène ANDRÉ BRASSARD
Denise Morelle, Suzanne Garceau, Monique Mercure, Micheline Gerin, Mirielle Lachance, Frederique Collin, Sylvie Heppel, Rita Lafontaine, Muriele Dutil, Lorraine Pintal, Denise de Jaquere, Carmen Tremblay, Pauline Martin, Danièle Lorain, Patricia Nolin
tnm
84 ouest, rue Sainte Catherine
(Salle climatisée)
Reservations
861-0563

le tourisme

Un nouveau rendez-vous des Canadiens: le Népal

BOMBAY (PC) — L'antique royaume de Népal, dans l'Himalaya, attire de plus en plus de touristes occidentaux.

Le Népal, qui est la seule monarchie hindoue au monde, comporte de nombreux attraits touristiques. Avec ses montagnes couvertes de neige, ses vallées verdoyantes et ses temples vieux de 1,000 ans, c'est un des endroits les plus spectaculaires de l'Asie.

Mais les hôtels modernes y sont en nombre insuffisant. Le gouvernement vient de s'engager dans un projet visant à construire une chaine d'hôtels et de "bungalows pour les voyageurs", dans tout le royaume.

Déjà on achève la construction de 21 hôtels à Katmandou, la capitale, ainsi qu'à Pokhara, Chitwan et au pieds de l'Everest. D'ici les deux prochaines années, on prévoit que le nombre des hôtels aura doublé. Le gouvernement de l'Allemagne de l'ouest contribue à embellir la ville de Bkaktapur. Une grande partie des sommes fournies par Bonn servent présentement à la restauration de temples anciens, une des principales attractions qu'offre le Népal aux touristes occidentaux. Chaque année, le nombre des touristes occidentaux au Népal augmente. En 1952, moins de 300 visiteurs occidentaux se rendaient dans ce royaume situé entre la Chine et l'Inde. L'an dernier, les touristes se sont chiffrés par près de 70,000.

Touristes canadiens

On estime à plus de 1,000 le nombre des touristes canadiens qui sont allés au Népal l'an dernier. Actuellement, il y a à Katmaudou un groupe de 60 Canadiens.

En février prochain, on prévoit que le Népal recevra plus de 100,000 visiteurs de l'Occident, alors qu'aura lieu un des événements historiques les plus pittoresques. Il s'agit du couronnement du roi Birendra, le jeune monarque hindou. Les autorités de Katmaudou disent que cette cérémonie aura un "éclat inoubliable".

Des hauts personnages de diverses nations assisteront au couronnement. Les Népalais espèrent que la reine Elizabeth, le secrétaire d'État des États-Unis, Henry Kissinger, le premier ministre chinois Chou En-Lai et le premier ministre russe Alexis Kossyguine seront parmi ceux qui viendront à Katmandou pour l'occasion.

Les Népalais espèrent surtout que la reine sera présente au couronnement, étant donné que depuis de nombreuses décennies le Népal a fourni à l'armée britannique quelques-uns de ses meilleurs soldats.

Les nouveaux hôtels et autres édifices érigés en vue des fêtes du couronnement serviront à l'infrastructure de l'industrie du tourisme, de plus en plus florissante, disent les autorités népalaises.

On est présentement en train de moderniser l'aéroport de Katmaudou, pour qu'il puisse recevoir les grands avions des lignes commerciales.

brefs tourisme

Le lève-tôt

Air France offre sur son horaire d'été un vol de jour, le **Lève-tôt**, vers l'Europe: vous quittez Montréal à 8h30 et arrivez à Paris à 19h45 (14h45, heure de Montréal). Si le décalage des vols de nuit vous incommode trop...

En Auvergne

La France célèbre en 1974 l'année des châteaux, hauts-lieux et villages d'Auvergne, vieille province du Massif central formée des départements de la Haute-Loire, du Cantal, du Puy-de-Dôme, de l'Allier, de l'Aveyron, de la Lozère, de l'Ardèche et de la Loire. A cette occasion, 200 châteaux, dont 67 sont ouverts au public pour la première fois, 75 villages et une cinquantaine de hauts-lieux et de sites historiques offrent aux visiteurs un peu de patrimoine français. Vous pouvez vous procurer à ce sujet deux brochures, "Châteaux en Auvergne" (photos et carte en couleur) et "1974 - Années des châteaux, hauts-lieux et villages d'Auvergne" (localisation des sites et conditions de la visite) en vous adressant aux Services officiels français du tourisme, 1840 ouest, rue Sherbrooke, Montréal.

Folklore belge

1974 est l'année du folklore en Belgique. Le Commissaire général du tourisme de Belgique publie à ce sujet dans son Bulletin d'information de juin 1974 le calendrier des manifestations folkloriques et le calendrier des manifestations touristiques de l'été. Pour tout renseignement, communiquez avec l'Office national belge de tourisme, 5801, avenue Monkland, Montréal 261: 487-3387 ou 487-1664.

Auberges de Jeunesse

L'Association canadienne des auberges de jeunesse organise des "voyages sur deux roues", des périples à bicyclette de 14 jours à l'Ile-du-Prince-Edouard, de 21 jours à Cape Cod et dans les Rocheuses et de 30 jours en Angleterre. Renseignements: 1324-A ouest, rue Sherbrooke, Montréal, 842-9048.

Plein air Kebec

Découvrez le Kébek par routes d'eau est le thème du programme des 52 expéditions organisées cet été, du 29 juin au 2 septembre, par le Service Plein Air Kébek. Quatre circuits sont possibles: vers la Baie James, fjords de mon pays, la rivière Sainte-Marguerite, le parc national de la Mauricie. Les expéditions durent 2, 5 ou 10 jours et comprennent également de la randonnée pédestre, de l'escalade, de l'initiation à la pleine nature. Les prix sont minimes ($25, $60 et $120.). Vous devez réserver au moins un mois à l'avance en écrivant à SPAK, 425, rue Saint-Dominique, Jonquière ou en composant 1-418-542-3207.

En Beauce

Les 14,000 habitants de Saint-Georges-de-Beauce, fêtent cette année le 25e anniversaire de fondation de leur ville. A surveiller de près, au pays des "jarrets noirs"...

Les Forges du St-Maurice

Du 1er juin à la mi-septembre, il est possible de profiter des visites guidées gratuites du parc historique "Les Forges du Saint-Maurice" qui ont lieu tous les jours de 9h30 à 19h30. Pour tout renseignement appelez M. Antoine Leclerc: 1-819-378-5116.

En vélo

Aux mordus de la bicyclette qui n'auraient pas encore tout découvert de Montréal, "Le roi de la pédale" (projet perspective-jeunesse) situé au 179 de la rue Saint-Paul, dans le Vieux-Montréal, propose une randonnée à bicyclette pour 25 cents l'heure. Renseignements: (514) 845-1635. Evitez de préférence le boulevard Montropolitain...

L'Age d'Or

La Fédération de l'Age d'Or du Québec présente à nouveau son programme d'été, "Les vacances des Ainés '74", vacances qui pourront vous amener un peu partout en Gaspésie, au Lac Saint-Jean et à la Manic, dans les Maritimes ou dans l'Ouest Canadien.

Les voyageries

L'ineffable Claude Simard

Parce que le ministre Claude Simard est honorable. Mais, avec ou sans ce titre (que d'autres appellent une charge), il est aussi ineffable. Ineffable comme on dit pas disable, pas racontable. Ce qui, pour un ministre, n'est pas nécessairement un compliment...

En fait, ce n'est pas tant lui que ses actes qui sont ineffables. Mais comme les actes fabriquent le personnage...

Oublions même, voulez-vous, l'épisode tragi-comique des critères d'embauche du ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche. Qu'un ministre fasse, comme lui, l'aveu en pleine Assemblée nationale que la couleur politique décidait de l'admissibilité d'un candidat à ce ministère, voilà qui dépasse le sens commun, soit-il libéral ou non. Il y a là une manifeste — et dangereuse — inconscience des responsabilités que confere le pouvoir politique. Et ça, c'est ineffable.

Le noble tourisme

Vous vous rappelez sans doute cette autre séance au palais des élus, au salon de la race, où le député de Sorel annonçait fièrement, l'oeil humide et la gorge sèche, que le tourisme au Québec avait enfin acquis ses lettres de noblesse puisque, pour la première fois de l'histoire, ses recettes y dépassaient le milliard de dollars et s'inscrivaient juste derrière celles de l'industrie des pâtes et papiers qui atteignaient, elles, $1,160,000,000.

Comme on le voit, l'aristocratie a dans sa bouche des odeurs d'argent... Ce qui, de la part d'un millionnaire, peut-être une conception — ou une ambition — très normale (en fait, ne dit-on pas les "Simard de Sorel?...) Mais, de la part d'un ministre, cela traduit une sérieuse confusion qui s'apparente à une obsession, celle du dollar. Ce qui est aussi ineffable.

Voilà sans doute pourquoi, depuis son "intronisation", l'opération "accessibilité" entreprise par ses prédécesseurs a pris un si dur coup qu'elle en recule, comme l'ont d'ailleurs prouvé les titres des journaux de cette semaine; voilà sans doute pourquoi la construction de villages vacances-familles est inexistante et laisse la place à celle d'hotels aux chambres de $30, $50 *and up* par jour minimum. Voilà sans doute pourquoi le ministère du Tourisme laisse à d'autres le tourisme social, le tourisme rural et toutes les formes de tourismes jugées nonrentables.

Pas d'assistance sociale

Malgré l'urgence de faire sortir de leurs fonds de cour tous ces gens qui n'ont pas pu se payer autre chose que du balconville depuis le début de leur existence, ces gens qui représentent, à Montréal par exemple, 25% des familles francophones, malgré l'urgence d'encadrer, d'encourager ou d'appuyer concrètement les efforts du ministère de l'Agriculture du Québec et de ces organismes comme la Société Vacances-Familles qui essaient de mettre le tourisme à la portée de tout le monde et non pas seulement à la portée des clients de chaînes Hilton, Méridien et autres, qui essaient d'en faire autre chose qu'une *industrie* uniquement préoccupée de faire circuler un milliard de piasses (presque toujours entre les mêmes mains, mais ça, on ne le dit pas), le ministre affirme et répète que c'est par l'économique que son ministère peut le mieux jouer son rôle social, en ajoutant cette suprême distinction: "Mais, attention, je n'ai pas dit un rôle d'assistance sociale." Comme si toute politique sociale se résumait à de la charité publique! Je vous le dis, il est ineffable...

Bien sûr, j'interprète, j'abuse et j'exagère. Je vois déjà l'attaché de presse dudit ministre mettre son index gauche sur sa tempe pendant que sa main droite me glisse dans une enveloppe les communiqués de presse énonçant les grands objectifs actuels du ministère, parmi lesquels prend place la protection du consommateur. Je le vois me rappeler avec vigueur et indignation que le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche prépare et présentera vraisemblablement au cours de la prochaine session deux projets de loi à cet effet, l'un concernant l'aide à la petite et la moyenne entreprise touristiques, l'autre régissant les agents de voyage.

Étant donné que les modalités du premier font encore partie du secret des dieux (!!!), parlons donc du second. De l'avis de tout le monde et plus particulièrement de ceux qui un jour sont restés pognés avec leurs bagages et leur déception dans la salle des pas perdus d'une aérogare ou dans le hall d'un hôtel qui n'avait jamais entendu parler de leurs réservations, de l'avis *même* du gouvernement, il est plus que temps de réglementer les activités des agences de voyages, de protéger le public contre les incompétents, les fraudeurs, contre tous ceux qui, en l'absence de contrôle, profitent de la crédulité des gens — et de leur désir de voyager au meilleur compte possible — pour les exploiter indûment, nuisant du même coup à la majorité de ceux qui essaient d'exercer leur métier avec honnêteté et compétence.

Juge et partie

Donc, le besoin est réel et l'intention est belle. Seulement voilà: aux dernières nouvelles, la formation d'une association québécoise des agents de voyages et indépendante de ASTA-Canada doit accompagner et même canaliser l'application de cette loi. Ce qui est logique. Mais, si l'on se fie aux dires de ses actuels initiateurs et aux absences de commentaires des fonctionnaires du ministère, cette éventuelle association a de fortes chances d'être corporative; ceci veut dire que ce seront les membres qui, en plus de déterminer les règles et critères d'admission, accorderont eux-mêmes, et non le gouvernement, le permis d'opération aux candidats jugés admissibles. Ce qui est moins logique.

Car je connais au moins un agent de voyages (établi à Montréal et pas le plus négligeable) qui vous dira comme moi et bien d'autres que ça sent la chasse gardée et la protection non pas des consommateurs mais des opérants actuels. Passons sous silence le nom anglais "temporaire" (car bientôt bilingue) de l'association, les exigences souvent exagérées à l'endroit des futurs nouveaux membres et le fait que les agences grossistes ne soient pas directement régie par le projet de loi, et bornons-nous à ne retenir pour l'instant que l'application de ce principe.

Nous verrons alors si Claude Simard veut réellement assurer la protection du consommateur. Sans même faire oeuvre d'assistance publique. Il a là une chance d'être un peu plus honorable et un peu moins ineffable. Qu'il ne la rate pas!

Bougainville

Des vacances vertes sur les fermes du Saguenay

Le ministère de l'Agriculture du Québec vous offre l'occasion de prendre des "Vacances vertes" sur environ 125 fermes réparties principalement au Saguenay-Lac-Saint-Jean, dans le Bas-du-Fleuve et dans les Cantons de l'Est. Vous avez le choix: vous pouvez loger à la maison de ferme, camper sur la ferme ou y louer une résidence secondaire ou un chalet. Quelque soit votre préférence, vous avez de toute manière l'occasion de vous initier à la vie agricole et rurale, de mieux connaître les "gens de la terre", le tout à des prix vraiment à la portée des familles à revenus moyens. Exemples: chambre et pension pour deux adultes et trois enfants: $220.; camping: de $1.50 à $3.00 par jour selon les facilités offertes; chalets: de $40. à $80. par semaine, plus le prix des repas (déjeuner; $1.00; dîner et souper; $1.49 chacun). Vous faite votre demande en vous rendant ou en écrivant à: L'Hébergement à la ferme, ministère de l'Agriculture, 200-A, Chemin Ste-Foy, 10e étage, Québec, G1A 1E4, ou en téléphonant à 643-2530 (Québec) ou à 873-4020 (Montréal).

AGENCES DE VOYAGES!
POUR VOS ANNONCES COMMUNIQUEZ AVEC
JEAN-PIERRE TISON
331-8961

RESTAURANT
À LA BASTILLE

café·terrasse, bar, salons particuliers
CARTES DE CRÉDIT ACCEPTÉES
ouvert toute l'année
situé dans le Vieux Québec au 47 de l'Avenue Sainte-Geneviève
694-0113
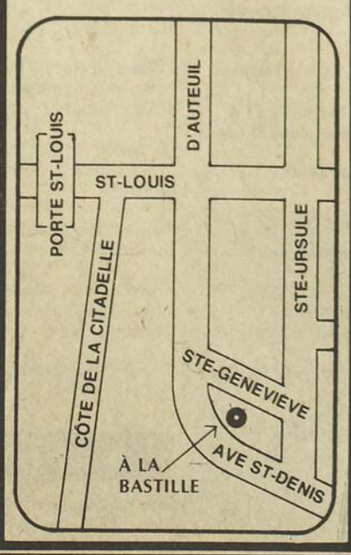

Visitez l'Europe en automobile
Vous qui aimez voyager sans contrainte, faites-le au volant de votre AUTOMOBILE, vous ferez découvrir ainsi les merveilles de l'EUROPE à votre famille . . .
A- Vente hors taxe d'un véhicule que vous pourrez ramener au Canada.
B- Plan financé Vacances (21 j. à 6 mois) voiture neuve, kilométrage illimité, assurance inter.
C- Location tous modèles, kilométrage illimité.
Notre devise : "les meilleurs prix, le meilleur service"
Demandez à votre Agence de Voyages ou demandez-nous notre catalogue
AIR FRANCE/EUROP AUTO
CITROËN - PEUGOT - RENAULT - SIMCA - FIAT - ALFA ROMEO - MERCEDES - V.W. MATRA - VOLVO - OPEL.
EUROP AUTO
5193 Côte des Neiges, Montréal, P.Q.
735-3083 et 735-0791

La GRÈCE 74
$436.00
Pour un service complet et dates de départs, consultez:
• Centres de Jeunesse
• Hôtels
• Croisières aux îles
• Circuits organisés
• Location d'Autos
• Location de Yachts
• Excursions Spéciales
* Tarif de Jeunesse
Olympia Express
TOURIST & TRAVEL OFFICES
5200, Park Ave., Montréal, Qué.
Tél.: 276-8537

St-Jacques de Montcalm
Route 33
8 milles avant Joliette
ANTIQUITÉS
Style çanadien et européen

Galerie d'Art Les Deux B
787-3459
OUVERT CHAQUE JOUR – 2 h. à 10 h. SAUF LE MARDI
jusqu'au 2 juillet
MONIQUE CHARBONNEAU
gravures récentes
Saint-Antoine-sur-Richelieu

L'atelier-galerie Laurent Tremblay
EXPOSITION
PIERRE GENDRON
PEINTRE
DU 5 AU 28 JUIN
Ouvert 1 hre P.M. à 6 hres. P.M.
sauf le dimanche et lundi
4809 Marquette, près boul. St-Joseph.
521-8786

Mirabelle Tours Inc.
AU PAYS DES VIKINGS
Voyage spécial accompagné par Serge Lefebvre.
Hollande, Allemagne, Danemark, Suède, Norvège.
Avion, transport par autobus, hôtels, 2 repas par jour, guides.
1er sept. — 23 sept. $1,199.00
L'AMÉRIQUE DU SUD
PÉROU Équateur, Colombie en liberté pour ceux qui recherchent l'aventure.
BRÉZIL 15 jours, ou 7 pays 22 jours, accompagnés par ceux qui aiment le confort.
L'EUROPE
Avions nolisés Paris-Londres-Bruxelles
Août - septembre $249.00
Tour d'Europe 18 jours $995.00
Grèce - Turquie 16 jours $1,135.00
Demandez nos dépliants
277, rue Saint-Pierre, Saint-Constant
Comté Laprairie JOL 1XO
632-5330 365-1847

les chaines du petit écran

2 CBFT (TVA) Québec
(4) CBOT (CBC) Ottawa-Hull
5 CKMI Québec
6 CBMT (R.C.) Montréal
(6) CJPM (VA) Chicoutimi
7 CHLT Sherbrooke
8 CJSS-TV (CTV) Cornwall
9 CBOFT (R.C.) Ottawa
9C Câble TV, Montréal
9NC National Cablevision, Montréal
10 CFTM (TVA) Montréal
11 CBVT (RC) Québec
(11) TCQ (câble) Québec
12 CFCF (CTV) Montréal
(12) CKRS, Jonquière
13 CKTM Trois-Rivières
(13) CJOH (CTV) Ottawa-Hull

SAMEDI

matinée

9:30 h
2, 9, 11, (12), **13: Yogi et Popotame** (dessins animés)
4: Ciné-aventures: "L'épée de Monte-Cristo", E.U. 1951. Film de cape et d'épée de P. Karlson avec John Derek, Anthony Quinn et Jody Lawrence.
10: Les bouts d'chou

10:00 h
2, 7, 9, 11, (12), **13: Pépé le cowboy**
5: Abbott & Costello

11:00 h
2, 7, 9, 11, (12), **13: Pour passer le temps**
4: Vie d'artiste
6: The Flintstones Comedy Hour (Dessins animés)
12: Animal World (Documentaire)

10:21 h.
6: Standby six and religious thoughts

10:30 h
2, 7, 9, 11, (12), **13: Picolo**
5: Movie Time "Hot Rod Gang", E.U. 1958. Mélodrame de L. Landers avec John Ahsley, Jody Fair et Gene Vincent.
6: Elephant Boy
10: La couture
12: Puppet People
(9 NC): **Hispano Amérique au Québec**
10: Leçons de beauté

11:30 h
2, 7, 9, 11, (12), **13: Prélude**
(9 NC): **Estamos du Québec**
10: Monsieur bricole
12: Fantastica

après-midi

12:00 h
2, 7, 9, 11: Les héros du samedi
4: De tout de tous
(4): **The explorers**
5: Grand Prix Wrestling (Lutte)
(6): **La flèche brisée**
6: Davey and Goliath
(9 NC): **Pointes et arabesques**
10: Bon week-end
12: The Red Fisher Show
(12): **Le Saint** (suspense)
13: Les petites annonces

12:30 h
(4): **Elephant boy** (aventure)
6: Par 27
(6): **Bon week-end**
(9 NC): **Couple-Service**
12: Saturday at the movies: "The Reluctant Astronaut", E.U. 1966. Comédie d'E.J. Montagne avec Don Knotts, Arthur O'Connel et Leslie Nielsen.
13: L'agence interim.

1:00 h
2, 9, 11, (12): **Sporthèque**
4: Il est écrit
(4), **5, 6: Children Cinema**
7: La lutte Grand Prix
(9 NC): **As we see it**
13: Les célébrités de la lutte

1:30 h
4: Roller Derby
(4), 5, 6: International Basketball
(9 C): **Children's Story Page**
(9 NC): **Echos du monde arménien**

2:00 h
2, 7, 9, 11, (12), **13: Cinéma Jeunesse** "Les tiens, les miens, le nôtre", E.U. 1968. Comédie de M. Shavelson avec Lucille Ball, Henry Fonda et Van Johnson.
(9 NC): **Tele nous autres**
10: Patrouille du cosmos

2:15 h.
12: Heritage Highways

2:30 h
4: Cinéma: "Cowboy", E.U. 1958. Western de D. Daved avec Jack Lemmon, Glenn Ford et Brian Donlevy.
(6): **Cinéma:** "La loi du fouet", E.U. 1952. Aventures de L. Milestone avec Maureen O'Hara, Peter Lawford et Finlay Currie.
(9 C): **Teenage Bowling Club**
(9 NC): **La culture québécoise**
12: Grand Prix Wrestling

3:00 h
(4), **5, 6: World Cup Soccer**
(9 NC): **Montreal Attualita**
10: Sports Spec

3:30 h
(9 C): **Sports magazine**
10: Horizon sports.
12: World Championship Tennis

3:55 h
4: La route des pionniers

4:00 h
2, 7, 9, 11, (12), **13: Bagatelle**
4: La lutte Grand Prix
(6): **Samedi Sports**
9 NC: **Rendez-vous avec Suzanne**
10: La soeur volante

4:30 h
(6): **Télé-Revue**
(9 NC): **Vivre en santé**
10: C'est arrivé cette semaine

5:00 h
2, 9, 11 (12), **13: Le monde merveilleux de Walt Disney**
4: Allez-4 (Musique)
(4), **5, 6: Bugs Bunny and The Road Runner Show**
(6), **10: Roller Derby**
7: Sur le matelas
9 C: **Prime Time**
(9 NC): **German Diary**
10: Actualité en marche

5:30 h
(9 NC): **50 activités olympiques**

soirée

6:00 h
2, 9, 11: La pince à linge
4: Ultraman
(4), **5, 6: Update**
(6): **Enquêtes spéciales**
7: Sur le matelas (lutte)
(9 C): **Prime Time**
(9 NC): **German Diary**
10: Actualité en marche
12: Jason King
(12): **Chapeau melon et bottes de cuir**
13: Tarzan

6:30 h
2, 9, 11: Le téléjournal
4: Première chance
(4), **5, 6: Music Machine** (Variétés)
(6): **Monsieur Bricole**
(9 C): **33-45 avec Manuel Brault**
(9 NC): **Black is**

6:35 h
2, 9, 11: Le Fils du ciel

6:55 h.
4: Le parti libéral

7:00 h
2, 5, 6, 7, 9, 11, (12), **13: Baseball**
4: Soirée canadienne
(6), **10: Sur le matelas**
12: Freetime political telecast
Radio-Québec: Un mot de la chaine

7:30 h
8, 12, (13): **Police Surgeon** (Drame)
Radio-Québec: Aux p'tites vues "Salomé", E.U. 1953. Drame biblique de W. Dieterle avec Rita Hayworth et Stewart Granger.

8:00 h
4: A la brunante: "Jumbo la sensation du cirque", E.U. 1962. Comédie musicale de C. Walters avec Doris Day, Stephen Boyd et Jimmy Durante.
(6): **Les grands spectacles:** "Les héros de Telemark", G.B. 1965. Drame de guerre d'A. Mann avec Kirk Douglas, Richard Harris et Ulla Jacobsson.
10: Les grands spectacles: "Pancho Villa", E.U. 1968. Drame épique de B. Kulik avec Yul Brynner, Robert Mitchum et Charles Bronson.
12: Academy Performance: "Work is a four-letter word", G.B. 1967. Comédie de P. Hall avec David Warner, David Waller et Gilla Black.

9:30 h
(4), **5, 6: Sports Week**
Radio-Québec: **Sans point ni couture**

9:45 h.
Radio-Québec: **Babel en transit.**

10:00 h
2, 7, 9, 11, (12), **13: Période électorale**
4: Auto-patrouille
(9 C): **Irish Weekly**
(9 NC): **Secourisme au foyer**
12: Mannix

10:30 h
2, 7, 9, 11, (12), **13: Le téléjournal**
4, (6), **10: Les nouvelles TVA**
(4): **Any Woman Can**
5: Mutual of Omaha's Wild Kingdom
6: Wild, wild world of animals
(9 NC): **Here and now**

10:45 h
2, 9, 11, (12), **13: Nouvelles du sport**
7: Informa 7

11:00 h
2, 9, 11, (12): Cinéma: "Adorable menteuse", Fr. 1961. Comédie fantaisiste de M. Deville avec Marina Vlady, Michel Vitold et Macha Meril.
4: Le crédit social
(4), **5, 6, 12: News**
(6): **En fin de soirée:** "Les mines du roi Salomon", E.U. 1950. Aventures de C. Bennett et A. Marton avec Deborah Kerr, Stewart Granger et Richard Carlson.
7: Cinéma "La septième aube", E.U. 1964. Drame de L. Gilbert avec William Holden, Capucine et Susannah York.
(9 C): **Celebrity Wrestling**
(9 NC): **Around the centre**
10: La couleur du temps
13: Ciné-Soir: "Rendez-vous à Bray", Fr. 1971. Drame poétique d'A. Delvaux avec Matthieu Carrière, Anna Karina et Roger Van Hool.

11:15 h
(4): **CBOT Tonight**
4: Ciné-4 "La poursuite impitoyable", E.U. 1965. Drame social d'A. Penn avec Marlon Brando, Jane Fonda et Robert Redford.
5: After eleven: "War Gods of Babylon", It. 1963. Aventures de S. Amadio avec Howard Duff, Jackie Lane et Luciano Marin.
6: Montreal Tongiht
10: Sans pantoufles: Programme double: "Jamais le dimanche", Grec. 1960. Comédie satirique réalisée et interprétée par Jules Dassin avec Mélina Mercouri et Georges Foundas. — "Valse brillante", Fr. 1949. Comédie musicale de J. Boyer avec Martha Eggerth, Jan Kiepura et Lucien Baroux.

11:18 h.
212: Pulse (Information)

11:30 h
6: Cine-Six: "Firehouse", E.U. 1972. Drame d'A. March avec Richard Roundtree, Vince Edwards et Richard Jaeckel.
(9 NC): **Pleins feux sur le social**

11:40 h
(4): **Saturday Theatre:** "Yours, Mine and Ours", E.U. 1968. Comédie de M. Shavelson avec Lucille Ball, Henry Fonda et Van Johnson.

12:00 h
(9 NC): **Celebrity Wrestling**
12: Feature Movie: "Good Neighbor Sam", E.U. 1964. Comédie de D. Swift avec Jack Lemmon, Romy Schneider et Dorothy Provine.

12:30 h
2: Ciné-Nuit: "Les surprises d'une nuit de noces", Fr. 1952. Comédie de J. Valée avec André Claveau, Jacqueline Porel et Georgette Plana.
11: Ciné-Nuit: "Le prêteur sur gages", E.U. 1964. Drame psychologique de S. Lumeet avec Rod Steger, Jaime Sanchez et Brock Peters.
13: Ciné-qua-non: "Chasse à l'homme dans la jungle", E.U. 1958. Aventures de T. McGowan avec Robin Hughes, Luis Alvarez et James Wilson.

1:00. h.
7: Ciné-Nuit "La part du lion", Fr. 1961. Comédie policière de J. Audry avec Jeanne Valérie, Simone Renant et Suzanne Dehelley.

2:15 h
10: Le 10 vous informe

DIMANCHE

matinée

9:30 h.
2, 9, 11, 13: Grangallo et Petitro (Dessins animés)
4: Ciné-jeunes: "Le serment de Robin des Bois", G.B. 1960. Aventures de T. Fisher avec Richard Greene, Peter Cushing et Richard Pasco.
7: Il est écrit
10: C'était l'bon temps
12: It is written (religion)

10:00 h
2, 7, 9, 11, (12), **13: Le jour du Seigneur**
12: The Hellenic Program.

10:25 h.
6: Standby six and religious thoughts

10:30 h
6: This is the life (religion)
12: Télédomenica

11:00 h
2, 7, 9, 11, (12), 13: **Rencontres**
(4): **Répondez s'il vous plait**
4: Sur le matelas (Lutte)
5: Rex Humbard
6: Would You Believe
10: Monsieur le Maire
(12): **Les célébrités de la lutte**

11:30 h
2, 7, 9, 11, 12, **13: L'agriculteur de demain**
(4): **Reach for the top**
(9 NC): **Jewish Dimension**

après-midi

12:00 h
2, 7, 9, 11, (12), **13: La semaine verte**
4: Vie d'artistes
(4): **Beckett and MacDonald** (musique)
5: Crossroads (religion)
6: The little concert (musique)
(6): **Les hommes de l'espace**
(9 NC): **Les écrivains de chez nous.**
10: Bon dimanche

12:30 h
5, 6: Montreal Mosaic
(6): **Documents**
(9 NC): **Des vacances exclusives**
12: Continental miniature (variétés)

12:45 h
(4), **5, 6: A way out**

1:00 h
2, 9, 11, 12, **13: Qui-vive**
4: Rendez-vous 76
(4), **6: West**
5: The Garner Ted Armstrong Program
(6): **Bon dimanche**
7: Roller Derby
(9 NC): **Longueuil plus 5**
12: Under attack (discussion)
13: La lutte Grand Prix

1:30 h
2, 7, 9, 11, (12), **13: La flèche du temps**
4: Mag-Dimanche
(4), **5, 6: Summer Country Canada.**

2:00 h
2, 9, 11, 12, **13: Propos et confidences**
(4), **5, 6: The World We Live In** (Documentaire)
7: Les secrets du baseball
(9 NC): **Extensions**
10: Cinéma: "Yuma", E.U. 1971. Western de T. Post avec Clint Walker, Barry Sullivan et Kathryn Hayes.
12: Roller Derby

2:30 h
2, 7, 9, 11, 12, **13: L'univers des sports**
(4), **5, 6: Equestrian Grand Prix.**
(9 NC): **Rideau**

3:00 h
4: Rythmes
(6): **Mon ami Flicka**
9 C: **Once there was a hassid**
(9 NC): **Moto**
12: The Garner Ted Armstrong Program

3:30 h
4: Patrouille du cosmos
(6): **La soeur volante**
(9 NC): **Motivation**
10: La famille Stone
12: Edith Serei

4:00 h
2, 9, 11, 12, **13: L'heure des quilles**
4, 5, 6: Youth Confrontation
7: Passeport
(9 NC): **Informations communautaires**
10: Le Père Ambroise
12: Mr. Chips
(12): **Ultraman**

4:30 h
4: Un maillon de la chaine
(4), **5, 6: Arts '74**
(6): **Le père Ambroise**
7: Marine Boy
(9 NC): **Vivre en santé**
10: Auto-patrouille
(12): **Rencontres**

5:00 h
2, 7, 9, 11, (12), **13: 5 D** (Religion)
4: Cinéma, "Signes particuliers: néant", G.B. 1957. Film policier de J. Gilling avec Jack Palance, Anita Ekberg et Nigel Patrick.
(4), **5, 6: Music To See**
(6): **Patrouille du cosmos**
(9 C): **L'Eglise au présent**
(9 NC): **Come Alive**
10: Le cirque à son meilleur
12: The untamed world

5:30 h
(4), **5, 6: Impressions**
(9 C): **Black is**
(9 NC): **Kaleidoscope polonais**
10: Information-voyages
12: Going Places

soirée

6:00 h
2, 9, 11: Concert intime
(4), **5, 6: The Wonderful World of Disney**
(9 NC): **A la tricoteuse**
7, 10: Flipper
12: Travel '74
(12): **Soirée canadienne**
13: L'odyssée sous-marine de l'équipe Cousteau

6:30 h
2, 7, 9, 11: Le téléjournal
4, (6), **10: Jeunesse**
(9 NC): **Clinique de golf**
12: The amazing world of Kreskin

6:35 h.
2, 7, 9, 11: Atomes et galaxies

7:00 h
2, 7, 9, 11, 12, **13: Quelle famille**
(4), **5, 6: The Beachcombers**
Radio-Québec: **"A la découverte de l'aviation"**
12: The Brady Bunch

7:15 h.
Radio Québec: **Au coeur des mots**

7:30 h
2, 7, 9, 11, (12), **13: Les beaux dimanches:** "Festival de dessins animés".
4, 10: Ciné-Choix: "Trois filles à marier", E.U. 1963. Comédie de M. Gordon avec Kirk Douglas, Mitzi Gaynor et Thelma Ritter.
(4), **5, 6: The Waltons** (drame)
(6): **Ciné-choix:** "La bande à César", G.B. 1968. Comédie policière de K. Annakin avec Vittorio de Sica, Robert Wagner et Raquel Welch.
12: Bobbie Gentry's Happiness Hour
Radio-Québec: **Rythmes**

8:00 h.
Radio Québec **C'est quoi ça?**

8:30 h
2, 7, 9, 11, (112), **13: Les beaux dimanches:** "Margot Fonteyn".
(4), **5, 6: Summer Movies Chaplin.**
12: Sunday Mystery Movie: "Shaft — Hit-Run", avec Richard Roundtree, Ed Barth et Tony Curtis.

9:00 h.
Radio-Québec: **Tout est posssible.**

9:30 h.
2, 7, 9, 11, (12), **13: Les beaux dimanches:** "La bombe ou la vie".
4, 6, 10: Sous mon toit
Radio-Québec: **Tout est possible**

10:00 h.
4, (6), 10:Regards sur le monde
(9 C): It's debatable
(9 NC): **Education permanente**
12: Affaires publiques

10.30 h.
2, 7, 9, 11, (12), 13: Le téléjournal
4, (6), **10: Les nouvelles TVA**
(9 C): **Sports magazine**
(9 NC): **Hellenic Voice**

10:45 h
2, 9, 11, (12), **13: Sports dimanche**
7: Informa 7

11.00 h.
2, 9, 11, 13: Ciné-club "La guerre est finie", Fr. 1966. Drame psychologique d'A. Resnais avec Yves Montand, Ingrid Thulin et Geneviève Bujold.
7: Cinéma "Le sergent noir", E.U. 1960. Western de J. Ford avec Jeffrey Hunter, Woody Strode et Constance Towers.
(9 NC): **Video Laval**
(12): **Ciné-Art:** "Le sauveur", Fr. 1971. Drame psychologique de M. Mardore avec Horst Buchholz, Muriel Catala et Michel Buchholz, Muriel Catala et Michael Delahaye.

11.15 h.
5: After Eleven "The Jayhawkers", E.U. 1959. Western de M. Frank avec Jeff Chandler, Fess Parker et Nicole Maurey.
6: Montreal Tonight

11:18 h.
12: Pulse

11.30 h.
6: Ciné-camp: "Night after Night", E.U. 1932. Comédie sentimentale d'A. Mayo avec George Raft, Constance Cummings et Mae West.
(9 NC): **Dialogue intime**

11.35 h.
(4): **Platform**

12.00 h.
10: Le 10 vous informe
12: Feature Movie, "Hombre", E.U. 1967. Western de M. Ritt avec Paul Newman, Fredric March, Richard Boone et Dane Cilento.

LUNDI

matinée

9:30 h.
4: Au bout du fil.
8: Pay Cards
10: Bonjour Montréal
12: The Community

9:45 h.
7: Informa 7

9:55 h.
6: Standby six and religious thoughts.

10:00 h.
(4), **5, 6: Mon ami**
7: Marine Boy
12: Eye Bet

10:15 h.
2: 9: 11: (12), **13: En mouvement**
(4), **5, 6: The Friendly Giant**

10:30 h.
2: 7: 9: 11: (12), **13: La souris verte**
(4), **5, 6: Mr. Dressup**
10: Pour vous mesdames
12: The Art of Cooking

10:45 h.
2, 7, 9, 11, (12), **13: Les aventures de l'ours Colargol**

11:00 h.
2, 9, 11, (12), **13: Initiation à la décoration intérieure**
4: Pour vous mesdames
(4), **5, 6: Sesame Street**
7: L'été au Québec
12: Hercules

11:30 h.
2, 9, 11, (12): **Sebastien et la 'Mary Morgane'**
4: Dessins animés
12: Magic Tom's Road Show
13: Voisins voisines

11:45 h.
(6): **Dessins animés**
7: Informa 7

après-midi

12:00 h.
2, 9, 11: Pépinot
(4), **5: 6: Luncheon Date**
(6): **Nouvelles du midi**
7, 10: Les tannants
8: The Waterville Gang
12: The Dick Van Dyke Show
(12): **Laurel et Hardy**

12:15 h.
4: De tout de tous

12:30 h.
2, 9, 11, (12), **13: CF-RCK**
(6): **Rond-Point**
8: Rocket Robin Hood
12: Doctor in the House

1.00 h.
2, 9, 11, (12), **13: Croquons le verbe**
(4): **Food for thought**
(6): **Pour vous mesdames**
7, 10: Personnalités
8: The Merv Griffin Show
12: Summer Theatre "A lion is in the streets", E.U. 1953. Drame social de R. Walsh avec James Cagney, Barbara Hale et Anne Francis.

1:15 h.
4: Doigts de fée

1:30 h.
2, 7, 9, 11, (12), **13: Le téléjournal**
(4), **5, 6: Audubon Wildlife Theatre**
10: Au jour le jour

1:35 h.
2, 7, 9, 11, (12), **13: Réseau Soleil**

1:45 h.
4: Eté 74

2:00 h.
4: Entre vous et moi
(4), **5, 6: Juliette & Friends**

2:30 h.
2, 9, 11, (12), **13: Cinéma:** "Le temps des oeufs durs", Fr. 1958. Comédie de N. Carbonnaux avec Darry Cowl, Fernand Gravey et Béatrice Altariba.
Cinéma "Paula", E.U. 1952. Drame psychologique de R. Mate avec Loretta Young, Tommy Rettig et Kent Smith.
(4): **The Phil Silvers show**
5: Star Performance
6: The Lucy Show
(6): **Cinéma:** "Les espions meurent à Beyrouth", It. 1965. Drame d'espionnage de S. Martino avec Richard Harrison, Dominique Boschero et Wandisa Guida.
7: Ciné-Vacances "Les écumeurs du Farwest" E.U. 1939. Western de R. Lederman avec George O'Brien, Marjorie Reynolds et Chill Wills.
10: Ciné-lundi "Le père Chopin", Can. 1945. Comédie de F. Ozep avec Madeleine Ozeray, Marcel Chabrier et Guy Maufette.

3:00 h.
(4), **5, 6: 30 from Ottawa**
12: Another World

3:30 h.
(4), **5, 6: The edge of night**
12: What's the good word?

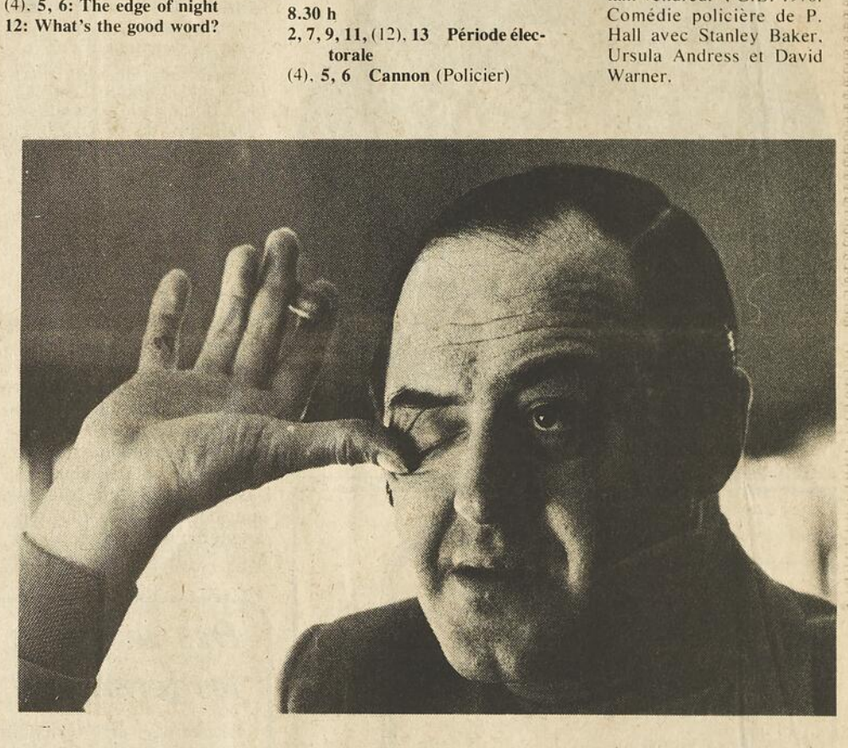

Après une absence de deux ans, Raymond Lévesque revient à "La Butte à Mathieu" avec une nouvelle revue intitulée "Tharèse", qu'il interprète avec Denise Guénette et Réjean Roy, du 22 juin au 12 juillet.

4:00 h.
2, 7, 9, 11, (12), **13: Allo grenouille**
4: Allons au cirque
(4), **5, 6: Family Court**
(6), **10: Patofville**
12: Anything you can do
(9 NC): **Sesame Street**

4:30 h.
2, 7, 9, 11, (12), **13: Enigmes**
(4), 5, 6: **A way out**
(6): **Personnalités**
8: The new beat the clock.
10: Aventures: "Le capitaine cyclone", It. 1963. Film de cape et d'épée de L. Demar avec Frank Latimore, Danick Pattison et Howard Vernon.
12: Pay Cards

5:00 h.
2, 7, 9, 11, (12): **Daktari**
4, (6): **Les tannants**
(4), **5, 6: One northern**
8: The mod squad
(9 NC: **Extensions.**
12: Truth or consequences
13: Cinéma de 5 heures: "L'outrage" E.U. 1964. Drame de M. Ritt avec Paul Newman, Claire Bloom et Laurence Harvey.

5:30 h.
(4), **5, 6: That girl**
(9 C): **Children's story page**
(9 NC): **The new beat the clock**

soirée

6:00 h.
2, 9, 11, (12): Cher oncle Bill (Comédie)
4, 7, 10: Pierre, Jean Jasent.
(4): **Par 27**
5, 6: The city at Six (Information)
(6): **Studio Six** (Information)
(9 C): **Come Alive**
(9 NC): **Jewish Dimension**
(11): **T'es-tu au courant?**
12: Pulse (Information)

6:30 h.
2, 9, 11: Actualites 24
(4): **This day**
5: Film
6: Food for thought
(6): **Pierre, Jean jasent**
(9 C) **L'église au présent**
(9 NC) **Dialogue Oriental**
(12) **Le Téléjournal**

6.40h
(12) **Information première**

6:45 h.
(12) **Nouvelles du sport et commentaires.**

7:00 h.
2, 9, 11: L'homme qui revient de loin.
5, 6: Expos
7: Avec André Guy (Interview)
8, 12, 13 The Rookies (Policier)
(9 C, 9 NC): **Aux petites vues**
10 Le 10 vous informe
(11) **Un québécois à travers le monde.**
(12) **Bonanza** (Western)
13 Le 13 vous informe

7.30h
2, 9, 11 Les Pierrafeu (Dessins animés)
4, (6), **7, 10, 13: Les Berger** (Téléroman)
(4), **5, 6 The Adventure of Black Beauty**
(11) **À l'écoute des astres**

8.00h
2, 7, 9, 11, (12), **13 Au clair de la lune, mon ami Pierrot**
4, (6), **10 Les Monroes** (Aventure)
(4), **5, 6 The Partridge Family** (Comédie)
8, 12, (13) **Kung Fu** (Aventure)
9C, 9NC Radio-Québec: Seuls les anges ont des ailes.

8.30 h
2, 7, 9, 11, (12), **13 Période électorale**
(4), **5, 6 Cannon** (Policier)

9.00 h
2, 7, 9, 11, (12), **13 Les faucheurs de marguerites**
4 Dan August (Policier)
(6), **10 À la canadienne** (Variétés)
8, 12, (13): **Medical Center** (Drame)
(9 C, 9 NC): **Mains habiles, mains agiles.**

9:15 h.
(9 C et 9 NC): **Transition**

9.30h
2, 9, 11, 13: Félix m'a dit
(4), **5, 6: This is the law**
(6), **10 Mannix** (Policier)
7 Dan August (Policier)
(9 C et 9 NC): **Conteurs d'images**
(12) **Marcus Welby, M.D.** (Drame)

10.00 h
4 Avec André Guy (Interview)
(4), **5, 6: Of All People**
8, 12, (13) **The Pig "N" Whistle** (Variétés)
(9 C) **Atelier de la Petite Bourgogne**
(9 NC) **Kaleidoscope Polonais**

10.30h
2, 7, 9, 11, (12), **13 Le Téléjournal**
4, (6), **10 Les Nouvelles TVA**
(4), **5 6 Freetime political telecast**
(9 NC) **German Diary**
12 As it is

10:50 h.
2, 9, 11, (12) **Nouvelles du Sport et Météo**
7 Informa 7
13 Le 13 vous informe.

11.00h
2, 9, 11, (12) **Georges Simenon reçoit**
4 Le Parti libéral
(4), **6, 8, 12,** (13) **News**
(6) **En fin de soirée:** "La grande pagaille", It. 1960. Film de guerre de L. Comencini avec Alberto Sordi, Serge Reggiani et Martin Balsam.
7 Cinéma: "Me faire ça à moi", Fr. 1961. Drame policier de P. Grimblat avec Eddie Constantine, Bernadette Lafont et Jean-Louis Richard.
(9 NC) **Hispano Amérique au Québec**
10 La couleur du temps
13 Ciné-soir: "L'île mystérieuse", G.B. 1961. Aventures de C. Endfield avec Michael Craig, Joan Greenwood et Michael Callan.

11.05 h.
4: Ciné-4 "Le grand séducteur", E.U. 1951. Biographie de L. Allen avec Anthony Dexter, Eleanor Parker et Patricia Medina.

11:15 h.
10 Sans pantoufles: "Le rossignol et les cloches", Can. 1949. Comédie musicale de R. Delacroix avec Gérard Barbeau, Nicole Germain et Jean Coutu.

11.20 h.
12: Pulse

11:22 h.
(4), **5, 6: Viewpoint**

11.30 h.
2, 9, 11 Cinéma: "A soir on fait peur au monde", Can. 1969. Documentaire de F. Brault et J. Dansereau.
(4) **CBOT Tonight**
5 After Eleven: "A touch of larceny", G.B. 1959. Comédie de G. Hamilton avec James Mason, Vera Miles et Georges Sanders.
6 Montreal Tonight (Information)
(9 NC) **Estamos no Quebec**
(12) **122489 Enquête:** "Un certain vendredi", G.B. 1970. Comédie policière de P. Hall avec Stanley Baker, Ursula Andress et David Warner.

11.45h
(4) **Sports**

11.55h
(4) **Toma**
6 Ciné-six: "Manhattan Melodrama", E.U. 1934. Drame de W.. S. Van Dyke avec Clark Gable, William P.owel et Myrna Loy.

12.00h
12 Feature movie: "And suddenly its murder", It. 1961. Comédie policière de M. Camerini avec Alberto Sordi, Vittorio Gassmann et Nino Manfredi.

12.45 h.
10 Le 10 vous informe

1.00 h.
2 Le téléjournal

Théâtre

Théâtre de Marjolaine (Eastman): "Le Testament", de Marcel Dubé: 20.30

Théâtre d'été de Sun Valley: "Lorsque l'enfant parait", d'André Roussin: 21.00

La Fenière: Ancienne-Lorette "La Mariée en a deux", de Jean de Létraz, 21.00

Salle Wilfrid Pelletier: Ballet du Bolshoi, 14.30, 20.30

Théâtre du Nouveau-Monde: "Les Belles-Soeurs" de M. Tremblay 20.30.

Théâtre Maisonneuve: Norman Wisdom: 18.30, 22.00.

Variétés

Salle Bonaventure: "Les Darling Girl": 21:00, 23:00.

Hôtel Nelson: Du 18 au 23 juin. Denis Farmer. 22.00, 23.00.

les placements

toronto

séance calme

TORONTO (PC) — Les prix étaient substantiellement à la baisse sur le marché de Toronto et les échanges étaient peu nombreux, vendredi. L'indice des valeurs industrielles a perdu 2.32 à 188.03, les métaux de base .69 à 81.55 et les pétroles de l'ouest 1.44 à 184.59, tandis que les aurifères grimpaient de 1.50 à 434.09.

Quatorze composantes de l'indice industriel ont fléchi tandis que deux augmentaient. Les mines et les banques ont perdu le plus, tandis que les communications et l'alimentaire ont enregistré des gains. Les valeurs en baisse étaient deux fois plus nombreuses que les valeurs à la hausse.

En tout 119 gains, 295 pertes et 200 inchangés.

Cours transmis par la Presse Canadienne

	Ventes	Haut	Bas	Ferm	Chang
Abby Glen	600	420	410	410	
Aby Glnw	1000	120	110	110	−10
Abitibi	3570	$11½	11¼	11¼	−⅛
AKCKLANDS	¼⅛??	!⅛⅛½	11¼	11¼	11
Ackind 2p	100	$13	13	13	−¼
Acme	10000	9	8	9	
Acres Ltd	3954	$7¾	7⅛	7⅛	8 5
Acres wt	z60	32	32	32	
Afton Min	700	$5½	5½	5½	−⅛
Agnico E	1000	$6⅞	6¾	6⅞	+⅛
Albany	2500	38	37	38	+1
Alt East G	1550	490	475	485	+5
AltaGasA	8380	$13⅛K	⅛¾¾	12¾	
Alcan	1925	$27⅜	27⅜	27⅜	−⅛
Algo Cent	z50	$11¾	11¾	11¾	
Algoma St	7800	$28⅜	28¼	28¼	−⅛
All-Can B	500	285	285	285	
Allarco Dv	4350	$11	10¾	11½	+¾
Alminex	500	$5½	5½	5½	
Am Bonza	950	205	200	200	
Am Larder	500	70	70	70	
An Eagle	2000	103	100	103	+3
A Quasar P	500	$13	13	13	+½
Andres W	100	$12¾	12¾	12¾	−⅛
Ang U Dev	1000	108	108	108	+7
Aquitin	16775	$25	24¾	24¾	−½
Args 250 p	z50	$28½	28½	28½	
Argus C pr	200	$11½	11½	11½	
Asamera	1600	$8¼	8⅛	8⅛	−¼
Asbestos	680	$19⅜	19½	19½	−¼
Ashland C	1060	$8½	8½	8½	
Asoc Porc	z21	109	109	109	
Atco A	100	$14¼	14¼	14¼	−¼
Atlas Yk	5000	14	1	14	−½
Ato Hard A	405	$12½	12¼	12¼	+⅛
Avoca M	2000	65	65	65	
Bad Boy	100	$6½	6½	6½	−⅛
Banister C	1700	$6⅜	6¼	6½	+¼
Bankeno	1300	315	310	310	+5
Bank B C	z33	$22¾	22⅜	22.	
Bank Mtl	6293	$16⅜	16½	16⅜	
Bank N S	1341	$35½	35¼	35½	
B Cdn Nat	100	$18¼	18¼	18¼	
Bathst p	150	$11¼	11¼	11¼	−¼
Bell Canad	8186	$41¾	41⅜	41½	−¼
Bell A pr	400	$42	42	42	
Bell B pr	100	$42¼	42¼	42¼	−¼
Bell C pr	1500	$27¾	27¾	27¾	−¼
Beth Cop	1430	$12	11⅝	11⅝	−⅜
Big Nama	6000	22	22	22	−½
Black P A	100	370	370	370	+20
Blkwod A	1901	400	400	400	
Block Bros	4425	300	300	300	−15
Bombrdier	1400	275	270	270	+5
Bovis C	10000	155	145	151	+6
Bow-m pr	z5	$39	39	39	
Bow Valy	1100	$18½	18¼	18¼	−¾
BP Can	3400	$13⅞	13¾	13¾	−¼
Bralor Res	1200	143	143	143	
Bralsa	5000	325	320	320	−5
Bramalea	2100	$5⅛	5	5⅛	
Brameda	1000	48	48	48	+2
Brscn A	17676	$16⅛	15⅞	16	−⅛
Brenda M	600	$5¾	5¾	5¾	
Brinco	1905	$6⅜	6½	6½	
BC Sugar A	650	$20	19¾	20	−¼
B Phone	z81	$51⅜	51⅜	51⅜	
BCPh 1956	140	$51½	51½	51½	−½
Bruck ja	325	$13¼	13¼	13¼	
Bruck B	z25	$8⅛	8⅛	8⅛	
Brunswk	1800	425	410	425	
Budd A w	1200	330	325	330	−10
Bulora Cor	1600	161	161	161	+4
Burns Fds	1000	$11⅜	11⅜	11⅜	−⅛
Bushnell	200	$9	9	9	−½
		C			
Cad Frvw	2805	$14	14	14	−
Cal Pow	100	$22½	22½	22½	−⅜
Calmor IB	5000	65	63	63	−3
Calvert	4000	16	16	16;	−1
Cam Mine	9500	17	16	17	+½
Cambridg	500	$13¾	13½	13½	−¼
Camflo	7114	$14	13¾	13⅞	+⅛
Iam Chib	600	$5½	5¼	5½	+⅛
Campau A	1100	$7¾	7½	7½	−¼
Can Cem L	3225	212¼	11¼	11¼	−⅞
C Geother	3000	100	99	99	−18
Can Malt A	700	$27½	27½	27½	+⅛
C Nor West	4200	$5⅝	5⅜	5½	−¼
C Pakrs C	3500	$21¾	21¾	21¾	+¼
Can Perm	450	$16¼	16	16	−⅜
CS Pete	6000	330	310	320	−10
C Tung	1200	385	375	380	
C Cablesy	z40	$13½	13½	13½	
C Cable w	300	200	195	195	−5
D Eldona	500	38	38	38	−½
Delta Ben	200	215	215	215	−5
Deltan Ltd	700	465	460	465	+5
Denison	971	$40½	40¼	40¼	
Dicknsn	2750	$8¼	8⅛	8⅛	+¼
Discovry	400	180	170	180	+9
Distl Seag	4580	$37⅛	37½	37½	−⅜
Doman I	550	$6	6	6	
Dome	460	$47	47	47	
Dome Pete	2235	$25⅜	25	25⅜	+¼
D Bridge	362	$44¼	44¼	44¼	−½
D Explor		See list below.			
Dofasco	2725	$30	29¾	30	−¼
Dom Store	6065	$15⅛	15⅜	15½	+¼
D Textie	1660	$10⅝	10⅜	10⅜	−⅜
Domtar	1815	$25¾	25½	25½	−¼
Domtar pr	110	$13½	1) ½	15½	8
Donlee M	700	400	390	400	+10
Dover Ind	2500	$15½	14¾	15½	+1½
DRG Ltd A	300	$7⅛	7⅛	7⅛	−⅛
Dunde Pal	3333	35	35	35	
Du Pont	110	$29½	29½	29½	
Dylex L A	100	$5¾	5¾	5¾	
Dynasty	1300	$8	7¾	7¾	−¼
Estn Can S	147	$13	13	13	+¼
East Mal	3210	$5	490	490	+10
East Sull	1100	260	250	260	+10
Econ Inv	400	$11½	11½	11½	−¼
E)L Fin	300	$5	495	5	
E-L Fin w	100	130	130	130	−20
Electro A	800	$7¼	7	7	−½
Elect Asoc	100	250	250	250	
E					
ks Stors	100	5$8	85	8	−¼
Emco	z25	$6¾	6¾	6¾	
Emp Life	132	$6¾	6¾	6¾	
Extndcar	500	$6	6	6	−⅛
Fairview	120	$15	15	15	
FalconC	885	$9⅞	9⅜	9⅜	−⅛K
Falcon	1495	$44	43	43	−1
Fed Ind Ltd	4475	$5⅞	5½	5⅜	−¼
Fields S	500	$15⅜	15⅜	15⅜	−⅜
F Mar	1000	48	48	48	−2
FKOODCRPL	500	140	140	140	
Foodex S	2275	435	395	400	−50
Ford Cnda	510	$78	78	78	−1
Fort Relnc	1000	18	10	18	−2
Francana	5900	$13	12¾	12¾	
GH Steel	300	$8	8	8	
Gaz Metr	300	$6	6	66	−⅛
Gaz M 6w	z50	83	83	83	
Gen Baker	z50	340	340	340	
Gen Distrb	300	$9	9	9	−¼
GMC	40	$48½	48	48	−⅜
Genstar L	1000	$19	18¾	18¾	−¼
Gnt Masct	3012	105	101	105	
Giant Yk	800	$13¦7	13⅞	13⅞	−¼
Gibraltar	3350	$8½	8	8	−½
Glendale	z75	395	395	395	
Goldund M	7700	65	55	65	+7
Goodyear	1120	$13¼	13¼	13¼	−¼
G Mckay A	200	$6½	6½	56½	
G					
anduc	2145	225	220	220	−10
GL Nickl	2101	140	130	140	+5
GL Paper	575	$21	21	21	+¼
GL Pap w	200	$5⅛	5.	5⅛	+⅛
Gr Plains	1000	$39	39	39	
Gt W Life	711	$62	61½	62	−½
Guar Trst	z90	$7¼	6⅞	6⅞	
Gulf Can	4950	$27⅛	26¼	26⅜	−1
Gulf Corp	100	$19½	19½	19½	
Gulfstrem	2000	60	56	56	−4
		H to L			
Halifax D	325	240	240	240	+5
Hambro C	300	375	360	360	−15
H Group	100	$5¼	5¼	5¼	
Ham Tr	200	$9¼	9¼	9¼	+⅛
Hardee	65005	104	100	104	+2
Hard Crp A	300	$6¼	6¼	6¼	
Harris J S	150	360	360	360	−5
Hawker S	1800	$6	5¾	5¾	−⅛
Hayes D A	100	$5¾	5¾	5¾	+¼
Highmont	200	100	100	1;0	
Hollinger	819	$32	32	32	−½
Homco Ind	200	390	390	390	−5
Home A	3900	$37	36⅜	36¾	−¼
Houston O	3200	162	160	160	−1
Hoden DH	1100	$6	5¾	5¾	−¼
Hud Bay A	225	$20¼	20¼	20¼	−⅛
H Bay Co	1400	$16⅜	16½	16¼	8 1
HB Oil Gas	1098	$28¼	28	28¼	−¼
Hu-Pam	1000	29	29	29	
Schneidbp	101	$9½	9½	9½	
Scot Lasal	300	145	135	135	
Scotts	z50	$6¾	6¾	¾¾	
Scurry Rn	400	$21¼	21	21¼	+½
Seaway pr	100	$5	5	5	
Selkirk A	100	$12¾	12¾	12¾	+¼
Shaw Pipe	300	$5¾	5¾	5¾	−¼
Shell Ca8	95305	$13¼	12¾	⅛¼⅞⅜	−
Sheperd P	500	250	240	240	−35
Sherritt	2355	$9⅜	9½	9½	−¼
Siebens	7000	$13¼	13⅛	13⅛	−⅛
Sigma	100	230½	30½	30½	+½
Silmq	22100	33	3?	32½	+1
Simpsons	4819	$7¾	7¾	7¾⅜	−⅛
Simps,n S	2840	211⅛	11	11	−⅛
Sklar M	1400	480	465	470	−15
Skyline H	730	360	350	350	−10
Slater Stl	735	$10	10	106	−⅜
Sogepet	900	265	256	256	−4
Southm A	1100	$27	27	27	+¼
Spar Aero	90	245	240	2..5	+5
St Brodcst	200	$8⅛	8⅛	8⅛	−¼
Stand Ind	100	$8⅛	8⅛	8⅛	
Stelco A	6760	$30⅞	30½	30½	−⅜
Steep R	1500	156	153	196	+3
Steinbg A	148	$21¾	21¾	¼⅛¾⅜	−
Steintron	400	$6½	6½	6½	
Strathrn A	300	180	180	180	−5
Sullivan	299	255	255	255	
SundaleO	5100	$7	6 6.	7	+⅛Su
Systems D	2250	$6¾	6⅜	6⅜	−⅜
		T to Z			
&eck or A	850	335	325	325	−15
Teck Cor B	1600	310	5300	300	−10
Teledyne	1200	5$5½	55¼	5⅜	+⅜
Texaco	456	$37⅞	37⅞	37⅞	
Texasgif	1150	$25¾	¼⅜½	25¾⅜	+
Texmont	3000	18½	18	18½	−½
T3xore	100	19	19	19	5(1
TexSol	7000	22	5 21	21	− T
Thom :	700	33	32½	33	−½
Tormex M	500	180	180	180	−8
Tor Dm Bk	514	$37⅜	37½5	37½	−¼
Oor Star B	450	$14½	14	5 14	? ⅜
'otal Pet	)300	$8	7¾	7⅞	+⅛
Traders A	1700	$10⅜	10	10	−⅜
Traders B	100	$9⅛	9⅛	59⅛	−⅜
T					
ader 66 w	1010	320	320	320	+10
Trader 69 w	100	429	425	425	
T8Can PL	2579	$10	9¾	9⅞	−⅛
TrCan A pr	z70	$55	54½	54?	
TrCan B pr	100	234	3	34	
TrCan C pr	z65	$36¾	36	36	
Tr Can Res	5200	93	91	91	
T8ans-Mt	619	$13	13	13	
Tribag	500	39	39	39	−1
Trin Chib	6000	12½	11	11	−1½
Trizec Crp	z25	$20¼	19⅛	20¼	
Tru-Wall	600	440	440	440	
Turbo R	1300	80	80	80	
		M to O			
M Cable	250	$10¾	10¾	10¾	
MB Ltd	3082	$26d2	26¼	26¼	
Madeline	150	450	450	450	
Madsen	9000	175	166	171	+1
Magna Int	300	$9¾	9⅜	9¾	+⅛
Magnason	200	215	215	215	
Maher	z75	$42	42	42	
Majst Wil	3400	470	455	470	+10
Man Bar	3160	106	103	13	−3
M Lf Mills	250	$21¾	21⅜	21⅜	−1⅝
Mrtme Ele	z25	$8½	8½	8½	
Martim A p	100	$8¾	8¾	8¾	−⅜
Markboro	z70	$15⅛	15⅛	15⅛	
MKARTIN	¼½⅜??		⅜¼	⅜?	
Mass Fer	2935	$16½	16⅛	16⅛	−⅜
Matchan	7000	13½	13½	13½	
Mattgmi		z50	$14	14	14½
Mc Intyre	100	$35	35	35	−½
McLaghln	3100	$1	⅛	14	15
Mentor	2000	166	166	166	−1
MEPC	100	$8½	8⅛	8⅛	
MEPC w	1000	240	240	240	−15
Mercantil	1033	$17½	17⅜	17½	
MICC	1200	$12	11¾	12	−1½
Micrsys w	225	250	250	250	
Minda	15875	200	190	190	−12
MLW Wor	250	$15⅛	15	15	j8 4
Molson A	000	$21⅜	21⅛	21⅛	−¼
Mon Life	100	$29	29	29	−2
Montrey A	5000	19	19	19	+1
Mtl Trust	825	$13	13	13	
Moore	6501	$50½	49⅜	49⅜	−1⅝
Multi-Mi	2500	56	5)	56	−1
Multi Acc	2700	365	350	350	−15
Mymar M	z111	70	70	70	
NaC rs I	1650	$6¾	6½	6¾	+−⅛
N Hees Ent	400	238	230	233	−2
Nat Pete	1000	29	29	29	
N B Cook	200	260	260	260	+5
NBU Mi e	1000	340	340	340	+5
Neonex	1700	189	180	186	+6
New Ath	7000	22½5	22½	22½	+1½
NB Tel	281	$12¾4	12⅜	12¾4	
New Cal	5000	23	23	23	
N Dimens	z428	14	11	14	
N Goldvue	5500	13	12	12	−1
N Kel	11000	35	32	32	−2
Newnor	7000	10	9½	9½	+½
N Procid D	1000	30	30	30	
N Senator	3000	20	20	20	
N Yok Oil	1500	57	56	57	−1
ick Rim	9300	8½	8½	8½	−½
Noble M	500	51	51	51	
Nor Acme	2000	13½	13½	13½	−1½
Noranda A	9224	$40⅛	39½	39⅜	−⅝
Norlex	2500	22	22	22	
Normick C	500	400	390	390	−10
NC Oils	1200	400	390	400	
N Canada	2000	61	60	60	−6
Nor Ctl G	1070	$10¾	10⅜	10⅝	−⅛
Nor Ctl B p	250	$20¼	20¼	20¼	+¼
Nor Ct 150 p	700	$19¦7	19¾	19⅞	+⅛
Nor Ctl w	700	230	225	225	−15
Nor Elect	600	$22⅞	22¾	22¾	
Northgat	566	$5⅛	5	5	−⅛
Northld	2500	16	15	15	−1
Nowsco W	100	$7¾	7¾	7¾	
NSI Mark	1100	105	100	103	+7
Numac	2455	$11	10¾	10⅞	−¼
Nu-Wst A	500	$6½	6½	6½	
u-Wst B	600	$6½	6½	6½	−⅛
NW Fin	2400	125	125	125	
Oakwood P	7800	133	130	130	−5
Obrien	2300	66	66	66	+3
Ocelot Ind	900	440	435	440	+85
Oil Patch	200	215	215	215	
Okanagan	100	56	6	6	−¼
Orchan	800	410	405	405	
OSF Ind	z20	$5½	5½	5½	
Oshawa A	701	$6¼	6⅛	6¼	+⅛
Osisko	3000	26	26	26	
Overland	z50	$12¼5	12¼5	12¼	
		P to S			
Pac Coper	1000	51	51	51	
Pac Pete	670	$19¾	19⅜	19⅝	−⅛
Pac Aest A	300	$8⅜	8⅜	8⅜	
Page Pet	500	182	182	182	−83
Pmour	11750	$12j1	11j6	12⅛	+¼
Pancana I	1200	149	145	145	−2
PanCdn P	487	$9¾	9¼	9⅜	+⅛
Pan Centr	912	150	143	143	−4
Pango Gld	500	150	150	150	
Pan Ocean	3879	$10⅜	10¼	10¼	−⅛
Patino N V	312	$20¾	20½5	20¾5	
Ce Ben O	400	$6	5¾	5¾	
Peel Elder	200	$12¾	12⅜	12¾	
Peerless	1800	$5½	5	5	−½
Pembin A	z50	230	230	230	
Pennant	166	130	130	130	−2
P Dept S	635	$5⅜	5⅜	5⅜	+⅛
P Jewl A	2400	$5⅛	5	5	−¼
Petrofina	581	$23	23	23	
PeytoOils	1100	$5¾	5⅜	5⅜	−¼
Phillips Cb	500	$11⅜	11⅛	11(	−⅛
lick C	10600	75	70	72	+1
P8ne Pint	1	70	$31	30	30½	−¼
Pitt Eng B	z2	$11¾	11¾	11¾	
Pitt Eng C	100	$10¾	10¾	10¾	
Place G	2000	40	38	38	−2
Pow Corp	5100	$11¼	11	11¼	+⅜
Pow					C
p pr	-50	$25	25	25	
Pow C 5 pr	100	$11¼	11¼	11¼	
Prado Exp	2500	205	200	200	−5
Precamb	7300	160	140	140	−20
Preston	1600	$13¾	13½	13½	
Price Co	530	$13⅞	13⅜	13¾	−¼
Puma P w	500	27	27	27	
Pure Silv	4750	200	196	200	
Pursides	500	125	125	125	+10
Qasar Pet	200	395	395	395	−5
Q Man	19000	24	23	24	
Q Mattgmi	1500	60	60	60	−3
Que Sturg	1900	$6⅞	6½	6¾	+⅛
Radiore	500	24	24	24	
Ram	2500	280	266	266	−24
Ranger	1925	226¾	26	21	−1
R,k Org A	3680	425	400	400	−40
Rayrock	520	110	110	11	? 9
Redpath I8	150	221¾	21¾	21¾	−¼
Reed Oslr A	700	$8⅛	8⅛	8⅛	+⅛
Reichhold	100	$25¾	25¾	25¾	
Reitman A	1200	$7⅛	7½	7¾	
Rembrant	100	$5$6¾	56¾	6¾	−⅛
Repub Res	7000	59	55	59	−1
Res Servic	300	250	245	245	−5
Revnu Prp	3000	126	126	126	
Rio Algom	3280	$26	6	266	
Rio 500 pr	)50	$7	70	5 70	−2
Riv Xarn	z50	365	365	365	
R Little	300	240	240	240	
Rolland	9300	$9	9	9	
Roman	300	$9?	9½	9½5	
Rothm 2p	20	$14⅜	4⅜	14⅜	−
R,thmn w	2800	285	250	250	−5
Royal Bnk	5735	$32½	32	32	−⅜
Royal Tr A	z75	$23½	23½	25½	
Russel A	2114	$19	10¾	12⅞	−⅛
STL Cem !	8005	$19⅛	19	19⅛	−⅛
Ulster Pet	1800	101	10	100	−2
Ultramar	2025	410	5410	410	+0
Unicorp F	1500	155	150	155	+10
Un Carbid	2590	$18⅞	18⅞5	18⅞	−¼
U Gas	38025	$7⅞	7½	7¾	−¼
Union oil	750	$9⅛	9⅜	9⅜	−⅛
U Asbesto	300	230	225	225	
U Canso	7805	$17⅛	17¼	17¾	−⅛
U Corp B	80	$13	5 13	13	
Un Fn Mgt	300	16	160	160	+20
U Keno	200 0	$113	111	11⅛	−⅜
U Sisco	7007	$6½	5¾	6¼	+½
Un Tire	100	270	270	270	+10
Un Tire A p	200	280	275	275	−10
Un Trust	400	$5¾	5¾	5¾	−⅛
Univr G$s	140	252	245	245	−19
U Sections	100	485	485	485	−15
Upp Can	7900	249	232	235	−8
VanDer	250	$6⅜	6¼	6⅜⅛	+¼
Van Ness	4400	270	255	270	−5
Vic G Tr	100	$24¼	24¼	24¼	−2¼
Villcentre	100	305	385	3856	+5
Voyagr P	800	475	455	455	−20
Vulcan Ind	200	$5	5	5	
Walk GW A	1020	$45¼	45	45¼	
WCI CSn	100	$10¼	10¼	10¼	+?¼
Wstburne	500	$7¾	7¾	7¾	−¼
Wburn wt	500	$5	5	5	+25
Wcoast Pt	2400	340	330	330	?20
W Pet A p	20	$16⅜	16(	16⅜	+¼
Westcost	1469	$19½	19¼	19¼	−¾
Wcoast w	1100	255	250	250	−15
Westeel	500	$20½	20¼	20¼	−½
W Decalta	666	26	5⅜	5¾	−¼
West Mine	1950	268	265	265	
Westfield	2000	103	13	103	+2
Westnhse	700	$17½	17½	17½	
Westmill	600	415	405	415	+10
Weston	2521	$23	22⅛	23	
Wstn 4½p	z55	$53	53	53	
Wstn 6pr	z15	$61	66	66	
WhitePAS	⅛¼??	!⅞	⅞	⅞	
W4onok !	100;	$6¼6	6¼	6¼	
Wilco	500	16½	16½	16½	
Willroy	1350	167	165	167	+2
Woodreef	500	10	10	1	
Woodwd A8	450	223¾	23½	23¾	+¼
Wr Harg	950	215	215	215	−10
Yk Bear	900	305	300	300	−5
YR Prop	700	$11½	11½	11½	
ukon C	1000	110	110	110	−5
Zellers	100	$8¼	82	8¼	−¼Z
		Trust Units			
BBC R un	1500	$12¼	12¼	12¼	
BM-Rt un	1325	$12¾	12¼	122	
BM)RT wt	100	165	165	165	+9
C Perm un	300	$9½	9½	9½	
Heitmanu	1200	$8	7⅝	8	+⅜
Heitman w	800;	85	85	85	+5
TD Rlt un	830	$26	25½	25½	
TD Relt w	725	310	310;	3106	−10

Indices de la Bourse de Toronto

	Ind.	Aurif.	Mét.	Pét.
Fermeture	**188.03**	**434.09**	**81.55**	**184.59**
La veille	**190.35**	**432.59**	**82.24**	**186.03**
Sem. dern.	**193.41**	**446.43**	**84.37**	**193.31**
Mois dern.	**186.03**	**425.44**	**81.01**	**181.12**
L'an dern.	**209.52**	**295.94**	**99.26**	**213.58**
Haut 1974	**228.78**	**622.04**	**109.23**	**274.81**
Bas 1974	**182.05**	**384.14**	**78.33**	**175.29**

POUR PUBLIER UNE OFFRE D'EMPLOI COMMUNIQUEZ AVEC SUZANNE ASSELIN

331-8961

monnaies

MONTRÉAL (PC) — Voici les taux des devises tels que fournis par la Presse Canadienne. Les cotes sont en monnaie canadienne:

Afrique du Sud (rand)	1.4450
Allemagne (mark)	.3890
Australie (dollar)	1.45
Autriche (schilling)	.0552
Belgique (franc)	.0260
Bermudes (dollar)	1.01
Brésil (cruzeiro)	.1495
Bulgarie (lev)	.5985
Chine (yuan)	.5100
Danemark (couronne)	.1690
Espagne (peseta)	.0172
États-Unis (dollar)	.1595
France (franc)	.2020
Hongrie (forint)	.0417
Inde (rupee)	.1270
Italie (lire)	.001535
Japon (yen)	.003480
Mexique (peso)	.0789
Norvège (couronne)	.1840
Bays-Bas (florin)	.3695
Pologne (zloty)	.0312
Roumanie (leu)	.0692
Royaume-Uni (livre sterling)	2.3400
Suède (couronne)	.2265
Suisse (franc)	.3270
Tchécoslovaquie (couronne)	.1900
Union soviétique (rouble)	1.30
Venezuela (bolivar libre)	.2285
Yougoslavie (dinar)	.0650

new-york

Indécision et recul

NEW YORK (AFP) — Nouvelle journée de baisses et de calme à Wall Street, où l'indice des industrielles a subi une perte de plus de cinq points, après avoir fluctué avec indécision tout au long d'une journée semblable aux autres depuis le début de la semaine.

Les milieux boursiers restent dans l'attente d'une décision concernant les taux d'intérêt, notamment du taux que décidera d'appliquer vendredi la First National City Bank de New York pour la semaine à venir.

Illustrant déjà les craintes d'une nouvelle hausse des taux d'intérêt privilégiés, la First National Bank de Miami vient de faire passer le sien de 11 1/4 à 11 1/2.

Une majorité de compartiments sont en baisse, en particulier les ordinateurs, les grands magasins, et les matériels de bureau.

La moyenne de Dow Jones pour 30 industrielles recule de 5.32 et tombe à 820.79. Le virement se situe à 11.99 millions d'actions. En tout 391 gains, 940 pertes et 403 inchangés.

Cours transmis par la Presse Canadienne

| | Ventes | Haut | Bas | Ferm | Chang |
|

le monde

Watergate

A la demande de Nixon, Colson a discrédité Ellsberg

WASHINGTON (AFP) — L'ancien proche collaborateur du président Nixon, Charles Colson, condamné vendredi à une peine de un à trois ans de prison, a déclaré devant le tribunal qu'il avait cherché à ternir la réputation de Daniel Ellsberg à la demande du président. Colson, qui s'est reconnu coupable le 3 juin dernier d'avoir tenté d'influencer le procès de l'auteur des fuites des documents du pentagone sur la guerre du Vietnam, en le diffamant et en cherchant à détruire sa crédibilité, a été condamné en outre à une amende de $5,000 dollars.

"À de nombreuses occasions, a-t-il reconnu vendredi, le président n'avait pressé de faire circuler des informations dommageables à Daniel Ellsberg, notamment des rumeurs sur son avocat et sur les autres personnes de l'entourage d'Ellsberg. Je ne veux pas du tout rejeter la responsabilité sur le président. Je croyais bien faire à l'époque et le président croyait agir dans l'intérêt national. Je n'avais qu'une seule règle: faire ce que le président voulait qui soit fait".

Cette déclaration de Charles Colson, à qui personne ne demandait rien, rend inévitable sa convocation devant la commission judiciaire de la chambre des représentants chargée de l'enquête sur la procédure de déposition du président. Interrogé à ce sujet, M. Peter Rodino, président de la commission, n'a voulu faire aucun commentaire, si ce n'est que les propos de Colson demandaient à être clarifiés. Un membre de la commission a toutefois ajouté: "Il est sur la liste des témoins".

Pendant ce temps, la commission a repris son étude des déclarations fiscales de ces dernières années. Elle doit entamer la semaine prochaine un autre dossier, celui des bombardements secrets du Cambodge.

D'autre part, le conflit juridique engagé entre la Maison-Blanche et le procureur spécial chargé d'instruire l'affaire de Watergate a été soumis vendredi officiellement à la Cour suprême qui en débattra publiquement à partir du 8 juillet. Les parties en cause — M. James St-Clair, pour la Maison-Blanche, et M. Leon Jaworsky, procureur spécial — ont remis en effet chacun leur dossier sur les raisons qu'ils ont, l'un, de défendre le principe du privilège de l'exécutif, l'autre, d'avoir accès aux documents qui lui permettront de faire la lumière sur l'étouffement du scandale de Watergate.

Au cours de l'histoire des États-Unis, peu de causes, souligne M. St-Clair, ont touché de si près "au coeur même du système constitutionnel américain sur lequel nos libertés sont ancrées... Le système de la séparation des pouvoirs. Toutes les autres considérations sont secondaires. La préservation de l'intégrité de la séparation des pouvoirs est vitale à la préservation de notre constitution". En conclusion de son mémoire de 149 pages, le défenseur du président Nixon met en garde l'instance judiciaire suprême américaine contre toute décision qui "modifierait profondément et de façon irréparable la nature de la présidence".

La liste des arguments du procureur spécial Léon Jaworsky couvre, elle, 169 pages, soit 20 de plus que celle de son adversaire. "Aux termes de notre constitution, rappelle M. Jaworksy, le peuple est souverain et le président, bien que chef de l'exécutif et chef d'État, demeure soumis à la loi. S'il y a des exemples notoires dans notre histoire de présidents qui ont refusé de donner la force voulue à des décrets judicaires ou qui auraient ignoré des décisions judiciaires, aucun d'eux n'a jamais désobéi ouvertement à une assignation judiciaire. Fait plus important: l'histoire a jugé qu'il s'agissait effectivement d'écarts aux normes de la constitution".

La Cour suprême étudiera enfin les assignations judiciaires décidées par le juge John Sirica mettant en demeure le président de lui remettre 64 enregistrements de conversations de la Maison-Blanche pour les besoins de l'enquête du procureur Jaworsky. Le juge Sirica doit présider à partir du 9 septembre au procès de six anciens collaborateurs du président, accusés d'avoir voulu étouffer le scandale de Watergate.

Troisième défaite en Chambre

Wilson ne démissionne pas mais la pression électorale s'accentue

LONDRES (AP) — Le gouvernement travailliste a subi, vendredi, une troisième défaite aux Communes.

Comme le scrutin ne portait pas sur une motion de confiance, le gouvernement n'est pas dans l'obligation de démissionner. Néanmoins, on peut s'attendre à ce que la pression de certains milieux travaillistes s'accentue sur M. Harold Wilson, en faveur d'élections anticipées. On souhaiterait, dans ces milieux, qu'une nouvelle consultation ait lieu en juillet, en espérant qu'elle donnera une claire majorité aux travaillistes, lesquels pourraient ainsi réaliser leur programme sans ennuis. M. Wilson, toutefois, souhaiterait attendre à l'automne.

Il appartient au premier ministre de choisir la date des élections, à moins qu'il ne soit battu dans un vote de confiance. Dans ce cas, il est obligé de convoquer les électeurs aux urnes.

Le vote de vendredi portait sur un amendement gouvernemental tendant à réduire l'importance financière d'un projet de loterie déposé par un député. L'amendement a été repoussé par 49 voix contre 41. Le vendredi est une journée généralement consacrée à l'examen de questions secondaires et l'assistance est réduite.

Au lieu d'annoncer immédiatement de nouvelles élections, il est possible que M. Wilson veuille attendre un vote de confiance, mettant au défi l'opposition de montrer qu'elle souhaite retourner aux urnes. Ni les conservateurs, ni les libéraux, en effet, ne seraient favorables à de nouvelles élections aussi proches de la consultation du 26 février.

Bilan des raids israéliens au Liban et en Palestine

107 morts et 349 blessés

BEYROUTH AFP — Plus de 107 morts, 349 blessés, 190 habitations détruites et dix autres sérieusement endommagées. Tel est, selon les communiqués officiels libanais et palestiniens, le bilan des bombardements israéliens "d'objectifs civils libanais et palestiniens au Liban", en 70 jours, c'est-à-dire depuis l'opération de Kyriat-Shmoneh, le 11 avril dernier.

Au total neuf "agressions", dont quatre, contre des camps de réfugiés palestiniens où l'on dénombre le plus grand nombre de victimes: 97 morts dont plusieurs femmes et enfants, et 335 blessés. Le camp de Nabatieh Liban-Sud, a en outre, été pratiquement détruit au cours d'un raid aérien le 16 mai dernier "en riposte" à l'opération effectuée par les fedayine au kibboutz de Maalot. Tous ces bombardements, note-t-on visent, du point de vue des Israéliens, à "répondre" aux opérations de commandos effectuées "à partir du territoire libanais".

L'agence palestinienne WAFA affirme que les appareils israéliens, larguaient en même temps que leurs bombes des jouets et objets piégés estimés à exploser dans les mains de ceux qui les manipulent.

Destruction

Tout ce qui reste d'un pâté de masures de réfugiés dans le cap palestinien de Ain El Heloue banlieue de Saida, c'est un amas de pierres, de cailloux et de tôles tordues. Quinze masures ont ainsi été rasée par les bombes et les roquettes israéliennes lors du raid aérien de jeudi après-midi, ensevelissant des familles entières sous les décombres.

Un silence lourd règne sur le camp, presque entièrement évacué maintenant, où seuls quelques fedayine armés de "kalachnikox", le fusil-mitrailleur russe, rassemblement en tas tout ce qui peut être encore sauvé des ruines: une étagèresm une machine à coudre, un sommier, une table, miraculeusement intacts.

Dans le même camp de Ain El Heloue, un autre quartier a été rasé, jeudi après-midi, par les "Skyhawk" israéliens: une cinquantaine de maisonnettes de briques et de tôle ont été transformées en gravats.

Plus loin, toujours à Ain El Heloue, un dispensaire du Croissant Rouge palestinien a été aux trois-quarts détruit par les bombes. Une ambulance carbonisée et recouverte de gravats, deux "jeep" retournées, un camion-citerme éventré, des cratères de 15 à 20 pieds de diamètre témoignant de la violence du raid.

Ajoutés aux destructions subies par le même camp de réfugiés en mai dernier, les bombardements israéliens des trois derniers jours ont maintenant transformé l'apparence du camp, autrefois l'un des mieux organisés du Liban, avec ses écoles, ses dispensaires et sa mosquée.

Maintenant, à chaque détour de chemin, à chaque croisement, dans chaque ruelle, on peut voir une ou plusieurs maisons éventrées, une bâtisse aux murs lézardés, ou un cratère béant.

Extermination

Mais c'est à Ras El Ain, au sud de Tyr, que le passge des avions israéliens a été ressenti avec le plus d'amertune: aucune maison, aucun objectif militaire n'est visible, mais les camps de concombres et de tomates ont été mitraillés à basse altitude, entre midi et 13 heures, au moment où les planteurs et les ouvriers agricoles étaient aux champs. Les impacts des obus de mitrailleuse et les cratères des roquettes sont partout visibles dans les champs parsemés de vaches tuées sur le coup. Plusieurs bombes ont été larguées dans les champs jeudi, et l'une d'entre elles, qui n'a pas explosé, est restée fichée en terre, les ailerons en l'air. "C'est une guerre d'extermination que nous font maintenant les Israéliens", déclare un fedai. "Les objectifs visés, les victimes, sont tous civils, comme vous pouvez le constater. Maintenant que les Israéliens ont les mains libres ailleurs, ils s'acharnent sur nous, et veulent transformer nos camps en amas de décombres", ajoute-t-il.

Dans le ciel, deux traînées blanches se séparent, un grondement lointain se fait entendre. "Ce sont les avions de reconnaissance" affirme le fedai.

Bilan d'une conférence inter-américaine de juristes

Le Droit favorise la dépendance économique des États sud-américains et du Québec

par Pierre Bertrand

La voie vers l'indépendance économique des États sud-américains et du Québec est complètement bloquée par l'orientation des législations nationales et internationales dont la fonction ne sert qu'à légitimer la structure de dépendance de ces pays.

Telle est la conclusion des travaux de la première conférence inter-américaine sur les aspects juridiques de l'indépendance économique. Cette conférence s'est déroulée à Lima (Pérou) du 10 au 16 juin. Une délégation du Québec, formée de deux juristes et de deux avocats, avait été invitée à y participer.

Claude Melançon, avocat à Montréal, et Robert Bureau, professeur de sciences juridiques à l'UQUAM, de retour de Lima, ont fait part hier des conclusions de la conférence.

Pas de fatalité historique

Après avoir reconnu que le Québec se trouvait dans le même état de dépendance économique que les pays latino-américains, la Conférence a jugé que cette dépendance n'était pas le résultat d'une "fatalité historique", mais la conséquence d'une "déformation structurelle" encouragée par la loi.

Les règles de droit international relatives au pricipe de l'autodétermination devraient consacrer, selon les juristes, le libre choix du système politique, économique et social.

Elle devraient autoriser la libre disposition des richesses naturelles et l'annulation des pactes commerciaux qui gênent les intérêts nationaux.

Nationalisation et indemnité

La Conférence s'est de plus prononcée sur le principe de la nationalisation des entreprises exploitant des richesses naturelles avec indemnité sauf dans le cas où la propriété aurait été obtenue illégalement ou aurait été utilisée contre les intérêts du pays. A noter que le Chili, sous le président Allende, avait procédé de cette façon dans son calcul de l'indemnité à accorder aux compagnies de cuivre.

L'incurie des législations fiscales face aux multinationales a été un des constats majeurs de la conférence qui propose que les compagnies soient taxées selon leurs investissements et bénéfices.

Avec le Petit Robert, on trouve toujours ses mots.

No. 97 PAR GERMAIN

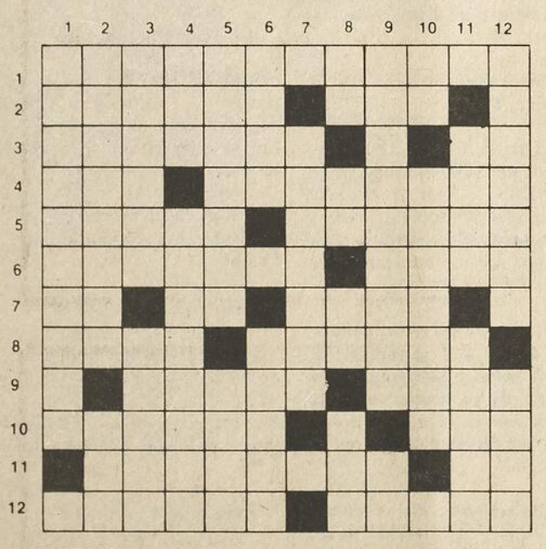

HORIZONTALEMENT

1—Qualifie, on ne peut mieux, des réponses bien féminines à des questions très masculines...
2—Aimez-vous celle de l'avocat? — Passa la soirée dans ses romans de science-friction.
3—Manière de chasser au hasard du lancer dans la chasse à courre (pl.) — Interjection qui marque un dédain raffiné...
4—D'un verbe d'action. — Grands légumes.
5—Gagne en expérience et en saveur. — Maisons de retraites involontaires.
6—Font de beaux murs. — Ce qu'un mari fait le matin et qu'un amant fait le soir.
7—Pr. pers. — Note. — Devins homme!
8—Cause un tort écoeurant! — Il est conseillé de savoir deviner ceux d'une femme...
9—Minces et fragiles.—Égaux à eux-mêmes.
10—Rivaux. — On peut en entendre et en voir des vertes et des pas mûres quand elle vide le sien en revenant du marché ($$$)!
11—Phénomène qu'elle surveille présentement dans ses plates-bandes. — Conj.
12—Porte un dur coup à la tête de son mari! — (suite) Parce qu'elle est tannée d'en ramasser partout!

VERTICALEMENT

1—Elle garantit l'authenticité d'un produit.
2—Pipe de drogué.—Poss.
3—Bibelot dispendieux. — Imitation de marbre (pl.).
4—Reviendra à l'automne (avez-vous hâte?). — Qui est le fruit de votre débordante imagination.
5—Moitié-blanc, moitié-noir. — Largement utilisé par la publicité.
6—Mesures de surface. — D'un verbe d'obligation (subj.).
7—Accompagnement parfois des sensations très très fortes.
8—Pr. pers. — Particule de docteurs. — Manies séculaires. — Idiot, stupide, inepte, craqué, timbré, fêlé, Alouette!
9—Irait "cri" les vaches, en beau français. — Conj.
10—Note. Substance blanche et collante (pl.).
11—S'imaginent mal sans baguettes. — Joual d'Amérique.
12—Ils traversent les clôtures sans sauter ni se baisser. — Ses dents ne mordent pas.

Solution du No. 96

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	P	E	R	P	E	T	R	E	R	■	E	T
2	A	J	O	U	R	E	E	■	O	■	D	O
3	L	E	S	■	R	E	B	O	N	D	I	R
4	A	C	I	D	E	■	E	R	G	O	T	S
5	I	T	E	■	M	A	L	M	E	N	E	E
6	G	A	R	C	E	L	L	E	■	N	E	■
7	■	I	■	U	N	I	E	■	P	E	S	A
8	C	■	A	R	T	S	■	P	L	U	■	S
9	I	N	C	I	S	I	F	■	I	R	A	S
10	V	I	C	E	■	E	L	U	S	■	V	U
11	E	■	R	U	E	R	O	N	S	■	E	R
12	T	O	U	X	■	S	C	I	E	N	C	E

Les noms propres, les abréviations et les symboles chimiques sont proscrits.

bref monde

René Maheu ne se représentera pas pour un nouveau mandat de directeur général

PARIS (AFP) — M. René Maheu, directeur général de l'Unesco, ne se représentera pas pour un nouveau mandat a l'expiration de ses fonctions le 14 novembre prochain, annonce-ton vendredi à Paris au siège de l'organisation.

L'Unesco annonce cette décision dans un communiqué, dont voici le texte:

"On sait que la conférence générale de l'Unesco doit procéder à sa prochaine session qui se tiendra en octobre-novembre à Paris, à la nomination d'un directeur général, le mandat de M. René Maheu qui exerce actuellement ces fonctions venant à expiration le 14 novembre 1974.

"On fait savoir aujourd'hui, au siège de l'Unesco, que M. Maheu a adressé le 20 juin au président du conseil exécutif, M. Fuad Sarruf, une lettre le priant de rayer son nom de la liste des candidats ou l'avaient placé les gouvernements qui l'ont proposé pour un nouveau mandat. Il a également demandé que les membres du conseil et tous les états membres en soient informes le plus tôt possible.

"Le conseil exécutif procédera, lors de sa prochaine session en septembre, à la désignation d'un candidat qui sera présenté à l'élection par la conférence générale".

Vous trouverez à la librairie **HACHETTE CANADA?** 554 Ste-Catherine est (Métro Berri) 842-3857, le nouveau livre de Soljenitsyne **"L'archipel Goulag"** édition du Seuil. Au prix de **$7.95.**

Au Chili, 100,000 fonctionnaires licenciés

SANTIAGO (AFP) — Le général Augusto Pinochet, président de la junte militaire chilienne, a annoncé, vendredi, à Santiago, que 100,000 fonctionnaires seront licenciés d'ici à la fin 1975. Le chef de l'État estime que ces fonctionnaires seront absorbés par le secteur privé. Il a ajouté que cette mesure fasait partie d'un plan d'économie du gouvernement pour "réduire sévèrement les dépenses publiques et diminuer la bureaucratie". "Ainsi, a-t-il conclu, des économies fiscales seront réalisées et un coup de fouet sera donné à l'initiative privée."

Rejet du traité germano-tchecoslovaque

BONN (AP — Par 21 voix contre 20, le Bundesrat, où l'opposition est majoritaire, a repoussé, vendredi, la ratification du traité qui normalise les relations germano-tchécoslovaques et déclaré nul l'accord de Munich de 1938.

Mais, constitutionnellement, c'est le Bundestag, qui a voté jeudi la ratification par 232 voix contre 190, qui aura le dernier mot en deuxième lecture.

Dans le discours qu'il a prononcé devant le Bundesrat, M. Hans-Dietrich Genscher, ministre des Affaires étrangères, a admis que le traité représentait un compromis. Mais il a affirmé que c'était le seul moyen réaliste de rapprochement entre Bonn et Prague, qui permettait aux deux pays de "tirer un trait sur le passé".

Funérailles du maréchal Joukov

MOSCOU (Reuter) — L'Union soviétique a réservé, vendredi, des funérailles exceptionnelles au maréchal Georgi Joukov, décédé mardi à l'âge de 77 ans.

L'urne contenant les cendres de celui qui fut proclamé quatre fois héros de l'Union soviétique et donna à son pays la victoire contre les nazis, a été scellée au cours d'une émouvante cérémonie dans le mur du Kremlin, juste derrière la tombe de l'énine et à côté de celle d'un autre commandant de l'armée rouge, Sergie Kamenef. Une plaque a été apposée portant, en lettres d'or cette simple inscription: "Georgi Konstantinovitch Joukov — 2.12.96—17.6.74".

Après avoir été exposé jeudi pour un ultime hommage à la Maison centrale de l'armée rouge, le corps du maréchal, habillé en grand uniforme, a été porté au crématoire durant la nuit.

Béatification de Pie XII et de Jean XXIII

CITE DU VATICAN (AFP) — La première phase de la cause pour la béatification de Pie XII et de Jean XXIII — l'instruction devant le tribunal ecclésiastique — est pratiquement achevée, a-t-on appris vendredi, de source proche du tribunal. Il ne reste plus que l'acte formel de la lecture des conclusions devant le tribunal qui pourrait avoir lieu en septembre ou octobre. Les dossiers seront ensuite transmis à la Congrégation pour la cause des saints qui commencera le procès proprement dit. Il semble donc que la béatification des deux défunts papes interviendra plus rapidement que l'on ne l'avait prévu.

De son côté, la commission pour la revision du droit canon a publié le schéma des nouvelles normes destinées justement à accélérer les procédures de béatification et de canonisation.

Aux termes de ce schéma les deux procès actuellement prévus au niveau du diocèse et au niveau du Vatican seront réunis en une seule procédure "apostolique". En outre, il suffira d'un seul miracle prouvé pour les béatifications et les canonisations au lieu de deux et quatre respectivement, à l'heure actuelle.

Lundi prochain

Les amis du Jour fêtent la St-Jean à Sainte-Sophie-de-Lacorne

On s'est déjà parlé de la Saint-Jean de Sainte-Sophie. C'est lundi prochain. Vous arrivez dans l'après-midi, quand ça fait votre affaire. Le soir, c'est le feu de camp. Chez les Da Silva à Sainte-Sophie de Lacorne.

À la bonne franquette. Dans sa lettre d'invitation, M. Da Silva soulignait: "Ceux qui ont des instruments de musique pourront les apporter. On pourra chanter, danser, jaser, manger. Il est peut-être à recommander que les gens apportent de quoi manger..."

Voilà c'est fait et j'ajoute: de quoi boire.

M. Da Silva poursuivant: "Il y a de l'espace pour stationner voitures, roulottes, etc... On pourrait apporter son costume de bain. Il y a lac et piscine tout près."

Enfin, il ajoutait: "S'il pleut, nous accueillerons les gens dans notre petit salon (il y a piano, tambour, flûtes, cymbale), dans la salle commune, la cuisine, le grand salon en haut, dans nos quatre chambres, sur la galerie d'été et dans la salle de lavage. Nous ferons un feu de foyer..." On fêtera donc beau temps, mauvais temps!

Si vous trouvez l'itinéraire ci-joint trop compliqué, c'est simple: rendez-vous à Sainte-Sophie-de-Lacorne et informez-vous. Les Da Silva, tout le monde les connaît.

Sainte-Sophie c'est le long de la route 41 est, la route qui va de Saint-Jérôme à Joliette.

Photo Antoine Désilets

À Sainte-Sophie, même, il y a fête les 22 et 23. Mais chez les Da Silva c'est le lundi 24 pour tous les amis du Jour.

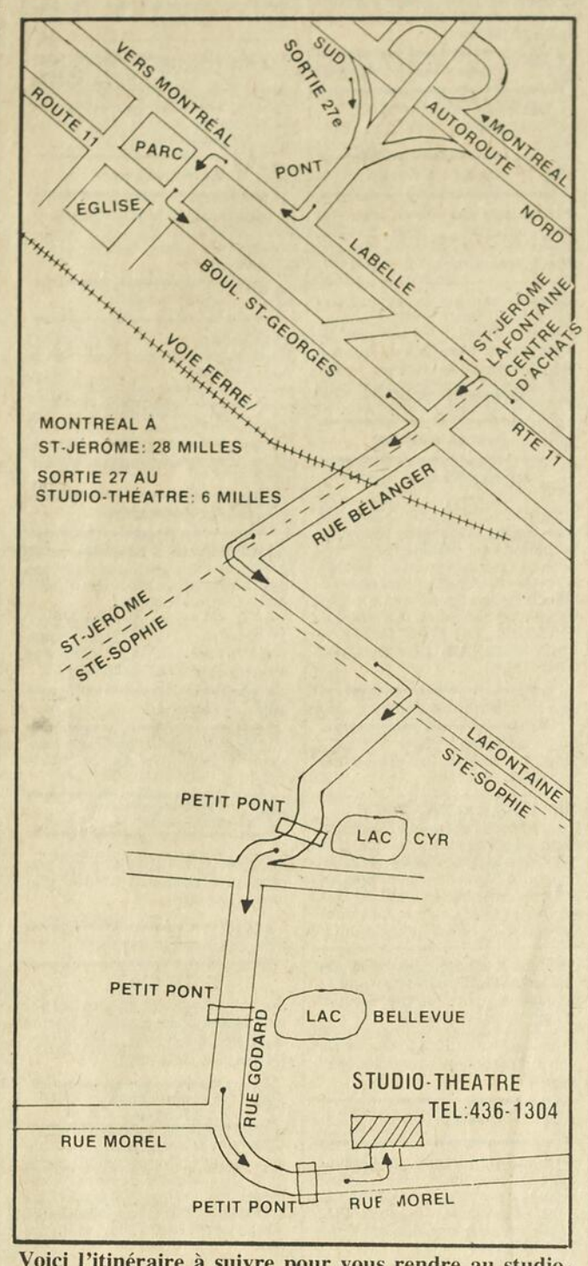

Voici l'itinéraire à suivre pour vous rendre au studio-théâtre. Si vous vous perdez allez aux informations. C'est connu.

Le nouveau régime de garderies *"Une catastrophe"*

—le comité de liaison des garderies populaires

La nouvelle politique gouvernementale en matière de garde d'enfants est absolument catastrophique. Le programme de Mme Lise Bacon ne vise nullement à établir un service stable et accessible à toute la population québécoise. Il ne répond aux besoins ni des parents ni des garderies. Le gouvernement pourra cependant en tirer quelque profit. Notre futur système de garderies sera un système de bien-être social à frais provinciaux moins élevés que l'autre, le fédéral assumant 50% des coûts. C'est en substance la déclaration qu'ont faite hier à la presse les représentants du Comité de liaison des garderies populaires.

Gros-Jean comme devant

Les parents seront subventionnés à $5 par jour par enfant en garderie à condition de gagner moins de $5,200 par année et ce, sans égard au nombre d'enfants dans la famille. ajoute le comité, qui se demande "qui donc pourra profiter de ces subventions" Les femmes chefs de familles assistées-sociales ou celles travaillant au salaire minimum presque uniquement. L'existence de garderies servira d'ailleurs d'incitation à pousser les premières sur le marché du travail où elles rejoindront fatalement le groupe formant le "cheap labor". Le gouvernement économisera de l'argent et les patrons de la grande industrie trouveront une main-d;oeuvre à bon marché plus abondante.

Les femmes mariées qui travaillent pour renflouer les finances familiales ne pourront profiter du nouveau régime. À partir du fabuleux revenu de $7,800 par année, salaires de la femme et de l'homme additionnés, elle n'ont droit à aucune subvention pour la garde d'un enfant et ils devront donc continuer à "s'arranger" à la va-comme-je-te pousse ou resteront tout simplement chez elles.

Les ménagères sont encore une fois exclues en pratique d'un programme gouvérnmental. Elles ne pourront y avoir accès que si elles réussissent à prouver qu'elles sont dans l'impossibilité de s'occuper de leurs enfants ou à prouver devant des professionnels, que ces enfants ont des besoins spéciaux.

"Le programme Bacon ne touche aucunement la famille ouvrière", affirme le Comité de liaison. Une famille dont le revenu s'élève à $7,540 par année recevra par exemple 0.50 par jour par enfant en garderie. Elle devra donc débourser $6.50 quotidiennement. Les travailleurs des garderies populaires évaluent à $7 par jour par enfant les coûts de fonctionnement d'une garderie, Non à $6, comme le fait le ministère des Affaires sociales. Les frais laissés à la charge des parents demeureront trop élevés pour les ouvriers. Leurs enfants quitteront les centres de jour. Et le gouvernement économisera.

Les garderies populaires changeront

Elles perdront leur clientèle actuelle, affirme le Comité de liaison. Cette clientèle est formée de gens à revenus modestes, mais 50 p. cent environ d'entre eux gagnent plus de $5,200 par année. Les usagers actuels n'auront, d'une part, pas droit aux subventions maximales et ne seront pas, d'autre part, en mesure d'assumer la hausse des frais pour leur imposer le nouveau système.

Le programme de financement proposé par Mme Bacon ne convient pas aux garderies populaires. Celles-ci ne disposeront pas de budget global à partir duquel planifier leurs activités. L'argent du gouvernement sera versé aux parents sur la base d'une présence journalière. Il s'agit d'un per diem forcément variable. Tous les enfants d'une garderie ne sont pas présents tous les jours. Ils ont quelques fois la grippe. Et la plupart du temps par groupes. Le gouvernement ne paiera pas pour les jours d'absence. Il arrivera que les travailleurs des garderies ne sauront jamais de quel montant exact ils peuvent disposer. Il leur semble impossible de fonctionner dans ces conditions.

Les enfants en souffriront

Et le climat changera dans ces garderies populaires. Le fardeau administratif que représentera l'attribution et la perception des subventions via les caisses populaires, l'état d'insécurité des administrateurs qui les amènera à "courir après l'argent" le surcroit de frais que les parents devront suporter affecteront sûrement le climat de collaboration existant à l'heure actuelle dans les centres de jour.

"Le 19e siècle"

— le réseau d'action et d'information pour les femmes

(PC) — Selon le Réseau d'action et d'information pour les femmes de Québec, la nouvelle politique du gouvernement provincial sur les garderies maintient la femme au 19e siècle.

Au cours d'une conférence de presse, jeudi, le RAIF a affirmé qu'il était "clair qu'on refusait aux femmes le droit fondamental de tout individu au travail."

En vertu des nouveaux règlements du ministère des Affaires sociales, soutient le RAIF, ne pourront travailler que les femmes riches pouvant se permettre une garderie privée ou les femmes pauvres pouvant profiter d'une aide gouvernementale.

Même si le "per diem" a été haussé d'un maigre dollar, même si l'on octroie des fonds de démarrage, même si l'on a apporté au programme quelques autres petits changements, le RAIF est d'avis que, sur le fond, le gouvernement n'a pas bougé.

"Il réduit à néant tous les efforts faits à ce jour par les mouvements féminins et les garderies populaires pour obtenir enfin un service de garde destiné à toutes les femmes, tant celles au travail que celles au foyer qui ont droit, elle aussi, à des congé comme tous les travailleurs."

Le Québec compterait seulement le cinquième de la population canadienne en 2001

OTTAWA (PC) — Il se peut qu'en l'an 2001 la population du Québec ne constitue que 21.6 p.c. de la population du Canada, au regard de 27.9 p.c. en 1971, que l'Ontario soit alors deux fois plus peuplé que le Québec, et que la Saskatchewan n'ait que la moitié de sa population actuelle, estime Statistique Canada dans une étude démographique de 181 pages que cet organisme a rendue publique jeudi.

C'est là l'une des quatre hypothèses que Statistique Canada soumet dans le document en question.

Selon les trois autres, qui sont basées sur des rythmes de croissance moins rapides, on note encore une plus rapide augmentation de la population en Ontario qu'au Québec et on note également une chute de la population en Saskatchewan.

Mortalité, natalité, migration, voilà quelques-uns des facteurs qui entrent dans les quatre hypothèses.

D'après la première hypothèse, celle d'une croissance considérable, on trouve au Québec en l'an 2001, 7.5 millions d'âmes, soit une hausse de moins de 1.5 million par rapport à 1971, et on voit, d'autre part, que la population de l'Ontario se situe alors à 14.7 millions, au regard de 7.7 millions en 1971. L'Ontario renfermera alors 42.4 p.c. de toute la population du Canada, au regard de 35.7 p.c. en 1971.

Selon l'enquête d'un comité de parents de Montréal

Les écoliers ne savent plus lire ni écrire

(PC) — Après une enquête qui a duré quatre mois, un comité de parents a découvert, que dans un certain secteur de Montréal, les enfants terminaient le cours élémentaire en sachant à peine lire et écrire.

L'enquête a été faite auprès des instituteurs et des parents, dans les quartiers de Saint-Michel, Ahuntsic, Cartierville et Montréal-Nord.

Quelque 20,000 élèves fréquentent les écoles élémentaires de la Commission des écoles catholiques de Montréal dans ce vaste secteur de la métropole.

Le comité a fait parvenir un questionnaire à quelque 9,000 parents et interrogé plusieurs instituteurs avant d'en arriver à sa triste conclusion.

Selon le comité, la télévision joue un grand rôle auprès des enfants francophones concernés. "Avec la télévision, il deviennent tellement passifs qu'ils en oublient le boire et le manger".

Le rapport blâme également les changements de programmes trop fréquents à l'école, d'une année à l'autre.

"En dehors de l'école, rapporte-t-on, les enfants ne lisent presque pas et ils n'écrivent presque jamais".

Ce rapport, qui doit être soumis à la CECM et au ministère de l'Education, réclame des spécialistes linguistiques dans les écoles et plus d'heures de lectures obligatoires dans les classes.

Les Ateliers Felka, inc.
—DÉCAPAGE DE MEUBLES
—POLISSAGE
—REMBOURRAGE
—ESTIMATION GRATUITE
1330 EVERETT TÉL: 277-0996

ROLLAND LAPOINTE
Assureur-vie agréé
L'Assurance-Vie Desjardins
211 Est, rue Jarry
Montréal
H2P IT6
Bur.: 387-7313
Rés.: 388-2489

Serge Ménard
Avocat
500, Place d'Armes, suite 1980
Montréal 126, tél.: 288-4241

PÉPINIÈRE
St-Aubin & FRÈRES
Chlore pour piscine,
en tablettes ou granulé.
5755 boul. DES GRANDES PRAIRIES
ANGLE LACORDAIRE NORD
ST-LÉONARD, MONTRÉAL 458
323-5810

527-4444 4349, Papineau
CADET ENRG.
RÉFRIGÉRATION
Vente & Service Pièces de rechange
Frigidaires, poêles, laveuses
Neuf & usagé

Les Immeubles Westgate
ont un nouveau
bureau pour vous servir
■ Évaluation de votre maison sans obligation
■ Service éclair par ordinateur
Les Galeries Papineau
1950, boul. de la Concorde
Duvernay, 382-5890

copibec
ÊTES-VOUS PRESSÉS?
Service tout d'suite
Impression offset
photocopie
366 est, rue Sherbrooke 843-4160

D'une part, nous avons l'air en retard, d'autre part nous avons l'air en avance... De toute façon, nous sommes Québécois et nous rendons hommage à notre peuple.

L'exécutif régional du Parti Québécois dans le Nord-Ouest

prés: Fernand Prince

Hommage au peuple Québécois!

Soyons Québécois et ce, pour de longs moments à venir.

Parti Québécois région Montréal—Rive-Sud

Beauharnois
Chambly
Chateauguay
Huntingdon
Iberville
Laprairie
Laporte
Saint-Jean
Saint-Hyacinthe
Shefford
Richelieu
Taillon
Vaudreuil-Soulanges
Verchères

petites annonces

index des rubriques

IMMEUBLE LOCATION ACHAT VENTE

100 Propriétés à vendre
101 Propriétés à louer
102 Propriétés demandées
103 Propriétés à revenus
104 Propriétés à l'extérieur
105 Propriétés commerciales et industrielles
106 Commerces à louer
107 Commerces à vendre
108 Commerces demandés
109 Entrepôts à louer - vente
110 Magasins à louer
111 Magasins à vendre
112 Manufactures à louer - vendre
113 Logements à louer
114 Logements demandés
115 Logements meublés - chauffés
116 Appartements à louer
117 Appartements meublés chauffés à louer
118 Appartements à partager
119 Chambres à louer
120 Chambres demandées
121 Chalets demandés
122 Chalets à louer
123 Chalets à vendre
124 Bureaux & locaux à louer
125 Bureaux et locaux demandés
126 Chambres et pension
127 Garages à louer
128 Garages demandés
129 Immeubles - achat- vente
130 Restaurants à louer
131 Restaurants à vendre

DIVERS

200 Antiquités à vendre
201 Antiquités demandées
202 Animaux à vendre
203 Acheterait animaux
204 Caméras achat - vendre
205 Impôts - tenue de livres
206 Monnaies et timbres
207 Meubles à vendre
208 Meubles demandés
209 Fermes à vendre
210 Fermes demandées
211 Terres à vendre
212 Terrains à vendre
213 Acheterait terrains
214 Articles sports
215 Terrains de camping
216 Ski
217 Effets de bureaux
218 Matériaux de construction
219 Fourrures
220 Bois- huile- charbon
222 Entreposage
223 Vêtements
224 Divers à acheter et vendre
225 T.V. Stéréo radio
226 Instruments de musique
227 Terrains de Camping
228 Ameublements
229 Photo-Ciné
230 Chasse et Pêche

SERVICES

300 Menuiserie - ébenistes
301 Rembourrage
302 Entrepreneurs
303 Denturologiste
304 Services domestiques
305 Articles de ménage
306 Garderie d'enfants
307 Peinture et décoration
308 Plomberie - chauffage
309 Planchers
310 Tapis - linoleum
311 Déménagements - transports
312 Services
313 Assurances
314 Lavage et nettoyage
315 Perdu et Trouvé

EMPLOIS

400 Hommes demandés
401 Hommes femmes demandés
402 Femmes filles demandées
403 Professeurs demandés
404 Agents demandés - vendeurs
405 Personnel de bureau
406 Travail à domicile
407 Emplois demandés
408 Coiffeurs - coiffeuses demandés
409 Couples demandés
410 Electriciens

AUTOMOBILES

500 Autos à vendre
501 Pièces d'auto à vendre
502 Camions à vendre
503 Acheterait - camions - auto
504 Bateaux yachts
505 Roulottes - remorques
506 Motocyclettes - bicyclettes
507 Maisons mobiles achat - vente
508 Tracteurs
509 Motoneiges
510 Equipement lourd

Nos bureaux sont ouverts du lundi au vendredi de 10h. à 5h.

331-8961 POSTE 38

100 Propriétés à vendre

VIEUX-LONGUEUIL. Grand cottage familial. Vaste salon avec foyer. Salle familiale donnant sur le jardin. Cuisine moderne. 5 chambres spacieuses à l'étage supérieur. Au rez-de-chaussée: 3 pièces avec entrée individuelle pouvant servir de bureaux. Boiseries en chêne. Louise Lalonde Lalancette 672-3741 ou 679-1110. FIDUCIE DU QUÉBEC COURTIERS.

BOURCHERVILLE:
Triplex pierre brique, 2 x 5½ - 1 x 4½ terrain séparé en trois cours avec clôture bois. Prix $35,000.00 (M.L.S) Communiquez Nicole Langevin 655-9400 655-9632.

IMM. CARBONNEAU COURTIERS

BOUCHERVILLE. Bungalow de luxe, façade en pierre. 8 pièces spacieuses. Cuisine moderne. Foyer en pierre dans la salle familiale. Décoration très agréable. Garage. Piscine. Magnifique jardin à l'abri des regards. Louise Lalonde Lalancette 672-3741 ou 679-1110. FIDUCIE DU QUÉBEC COURTIERS.

SAINT-LAMBERT. Cottage de 8 pièces dont l'intimité et l'originalité vous conquerront. Salon et salle à manger à poutres apparentes. 3 chambres à coucher spacieuses. Garage. Terrain en profondeur pouvant permettre l'installation d'une piscine. Louise Lalonde Lalancette 672-3741 ou 679-1110. FIDUCIE DU QUÉBEC COURTIERS.

SAINT-LAMBERT. Quartier Alexandra. Bungalow 7 pièces dont 3 chambres à coucher. Atelier bien outillé pour bricoleur. Magnifique terrain bien situé. Prix $35,000. Louise Lalonde Lalancette 672-3741 ou 679-1110. FIDUCIE DU QUÉBEC COURTIERS.

103 Propriétés à revenus

VILLE LEMOYNE. Placement 32 logements répartis en 5 édifices. A vendre ensemble. 4 x 6 et 1 x 8. Rentabilité excellente. Baux: juin 1975. Financement facile. Propriétaires récentes. Comptant à discuter. Prix $255,000. Louise Lalonde Lalancette 672-3741 ou 679-1110. FIDUCIE DU QUÉBEC COURTIERS.

105 Propriétés commerciales et industrielles.

LONGUEUIL. Au coeur du quartier des affaires, 3 excellents locaux commerciaux et un logement de 6 pièces. Excellent placement d'avenir à cause du site. Prix $92,000. Louise Lalonde Lalancette 672-3741 ou 679-1110. FIDUCIE DU QUÉBEC COURTIERS.

116 Appartements à louer

1501 Jarry est, près Papineau, 1½, 2½, 3½ pièces. Modernes, équipées, grandes chambres, taxe d'eau payée. Sundec, garage, meublés ou non, raisonnables. Tél.: 725-8757.

107 Commerces à vendre

OCCASION EXCEPTIONNELLE

ATELIER DE COMPOSITION

Jeune compagnie en pleine expansion à vendre. Équipement photocomposition très moderne - Clientèle établie - Cause: maladie.

Pour rendez-vous, s'adresser à 385 Boul. Lebeau ou téléphoner à 332-3141.

117 Appartements meublés chauffés à louer

Gilford 399, coin St-Denis, deux pas métro Laurier, 2 pièces climatisées. Tapis mur à mur. $27., $30. sem. tél.: 843-5544.

118 Appartements à partager

Partagerais son 9½, avec étudiante ou jeune fille responsable. Tél. 525-1245.

119 Chambres à louer

Près métro Laurier, Chambres $15. $20. Permis cuisine, dame ou fille, travaillant québécoise de préférence 845-1592.

122 Chalets à louer

Val-David 2870 Doncaster. Tout équipé, foyer, $500. pour la saison, 525-5625.

DIVERS

200 Antiquités à vendre

Atelier 258, restauration vente et reproduction de meubles anciens, St-Denis sur Richelieu (2 milles après le village, direction Sorel) Tél.: 1—787-3204.

Choix considérable, meubles antiques, prix très raisonnables, ouvert 7 jours — 2 boul. Labelle, Ste-Thérèse. Tél.: 435-4350.

LE PATRIMOINE, très beau choix d'antiquités. 5714 ouest, rue Sherbrooke, tél.: 488-8524.

Portneuf extraordinaire. 12 po. de diamètre par 5 po. de profondeur. Armoire pointe de diamants. 279-1432.

202 Animaux à vendre

Animaux à donner. Chatons à donner. Appeler 829-2570. Ormstown. Après 17:00 heures.

205 Impôts - tenue de livres

DÉCLARATIONS D'IMPÔT
Formule depuis 1968. Tél.: 381-5425.

207 Meubles à vendre

Matelas, sommiers, directement du manufacturier: simple, double, Queen King, lits ronds, sofas lits. Aussi rembourrage. Tél.: 681-0307.

Meubles non peints: vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, bibliothèques, mobiliers de cuisine, etc.) Avons aussi matelas toutes grandeurs, à prix d'aubaine. 207 Beaubien est, tél.: 276-9067.

209 Fermes à vendre

FERMES A VENDRE
SAINT-OURS. Ferme laitière de 88 arpents. Quota de lait: 200,000 livres. Roulant, animaux, bâtiments en parfait état. Résidence en briques de 7 pièces, rénovées. Accès à la Rivière Richelieu. Aussi possibilité d'échange contre maison à revenus ou bungalow. Louise Lalonde Lalancette 672-3741 ou 679-1110. FIDUCIE DU QUÉBEC COURTIERS.

212 Terrains à vendre

St-Jean d'Iberville, 80 x 100, $800. Sans taxe municipale depuis 9 ans. Tél.: (514) 581-0364.

TERRAIN EN MONTAGNE
Dans un coin enchanteur au nord de Rawdon, 42 milles de Montréal, 550 pieds longeant des chutes qui coulent à l'année longue. Près de 70,000 pieds carrés pour $4,000. Écrire: Journal Le Jour, 387 Boul. Lebeau, C.P. 110, Ville St-Laurent.

Terrains à vendre, chemin Brunet Préfontaine, à 3 milles de route 11, St-Agathe, sud, Arthure Ménard. Propriétaire - 326-0429.

St-Hubert 50 x 110, $1,800. rue pavée, éclairage, aqueduc, égout 323-6675.

224 Divers

Ciné-caméra, trépier, projecteur, table de projection, écran, visionneuse, ensemble pour couper les films et les coller. Enregistreuse. Toute offre raisonnable acceptée. Tél.: 477-0840.

À VENDRE: système de son. Ampli. Pionneer, table Lenco, boîtes de son Acoustic Research. Tél.: 331-8961 entre 2 et 4 h. p.m., demandez Michel Beaulieu, $475.00 (à discuter).

Service et entretien, murs, planchers, plafonds, vitres, nettoyage de tapis, Estimation gratuite, résidenciel et commercial. M. Roger 676-3332.

Système de chauffage à air chaud avec humidificateur compris. Fournaise 107,000BTU. 653-3710.

225 T.V. Stéréo radio

60 T.V. à vendre. $29.95 et plus, 2 ans de garantie, tube écran, 3 mois sur les pièces 932-5361.

SERVICES

300 Menuiserie - ébénistes

Armoires de cuisine, modernes, sur mesure, vanité, arborite, directement du manufacturier. Estimation. Tél.: 381-9485.

Brique, foyer, pierre, ciment, cheminée, joints, menuiserie générale, balcons, escaliers, Réparons fondations, enrayons eau des murs. Rénovations. Assurance incluse. Tél.: 642-4077.

301 Rembourrage

SOULIÈRE REMBOURREUR
Pour réparation de votre ameublement de salon, téléphoner à 521-5484.

302 Entrepreneurs

Posage de gyprox, tirage de joints, réparations générales murs. Flaurbeç. 325-1807.

20% D'ESCOMPTE
Peinture intérieure et extérieure, lavage, posage de gyprox, tirage de joints. Estimation gratuite. 271-9797.

303 Denturologiste

Denturologiste J. Gauthier, fabrication et réparation de prothèses dentaires amovibles. Tél.: 728-3401. Charge accepté.

Y. Bélanger, T.D.C. réhabilitation orale prothétique, 4515 Côte des Neiges, app. 3, tél.: 342-1781.

309 Planchers

Sablage, finition plastique, varathan, nettoyage tapis. Tél.: 721-7738.

311 Déménagements - transports

Accepterais déménagements à prix modique. Local ou longue distance. 737-8009.

312 Services

AMASO
Service de rencontres sérieux, 822 est rue Sherbrooke, suite 5. Marthe Gaudette, b.a. b. péd. b. ph. 1. ès let tres. Tél.: 524-3852.

402 Femmes filles demandées

Commencez sans délais, distributeur Amway offre occasion de gagner de l'argent, décidez vous-même vos heures de travail. Nous donnons la formation nécessaire, tél.: 326-5751 ou C.P. 102, Montréal Nord.

500 Autos à vendre

Voitures européennes, 69 à 73, Volvo - Fiat etc., 658-6623.

502 Camions à vendre

Particulier. Ford-Econoline E-200, 1971, 38,000 milles. Prix à discuter Tél.: 733-2670.

506 Motocyclettes - bycicletes

KAWASAKI, 1973, 900cc, comme neuve, toute équipée, 3,000 milles. Après six heures: 435-1282

Kawasaki 90cc, MCI - presque neuve, 1973, tél.: 322-0123.

PETITE ANNONCE?
COMMUNIQUEZ AVEC
GINETTE TREMBLAY
331-8961

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

FACULTÉ DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION
SECTION D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ET COLLÉGIAL
CERTIFICAT D'ENSEIGNEMENT DE L'ANGLAIS (LANGUE SECONDE) AU SECONDAIRE

Ce certificat de 30 crédits s'adresse à des professeurs en exercice qui veulent parfaire leur formation et devenir semi-spécialistes de l'enseignement de l'anglais, langue seconde, au niveau secondaire.
RÉGIME PÉDAGOGIQUE
Études à temps partiel: cours du soir et cours d'été

CONDITIONS D'ADMISSION
a) réussir une épreuve de langue anglaise;
b) être détenteur d'un permis d'enseigner;
c) être un maître en exercice (attestation).

DÉBUT DU PROGRAMME
15 septembre 1974

Nombre d'inscriptions limité à 30.

Date limite de réception des demandes d'admission

30 août 1974

S'adresser à la Section d'Enseignement Secondaire et Collégial
M. Pierre Goyer
adjoint administratif (343-7900)
Faculté des sciences de l'éducation
Case postale 6203 - Station A
Montréal H3C 3T3

avis publics

Prenez avis que Sherrington Transport Inc., détentrice du permis no K353-V, fera une demande de permis spécial l'autorisant à donner le service suivant: transport "restreint longue-distance-rayon: de Sherrington à tous les endroits situés dans un rayon de 400 milles des limites de la dite ville à l'exclusion de Montréal et retour, pour le transport de tous les produits de la ferme. Toute personne qui désire s'opposer à la présente requête devra le faire dans les quatre jours suivant la première parution de cet avis.

Prenez avis que M. Claude Filion Q-500877, Marcel Deschesne Q-500638, s'adresseront à la Commission des Transports du Québec pour obtenir un permis additif pour le transport du sable et de gravier pour la région numéro 8.
Tout intéressé à ladite requête PEUT PORTER Opposition dans les 4 (quatre) jours de la date de la première publication dans ce journal à la commission des Transports du Québec.
Béliveau, Alarie, Chouinard Ass.
Procureurs des requérants.

Remerciement à Jean XXIII pour faveurs obtenues, avec promesse de publier M.R.A.

Prenez avis que Bernard Bell demandera à la Commission des transports du Québec le droit de donner, aux conditions règlementaires, le service de transport suivant: Classe: Transport restreint - remorque - Service: Transport par remorquage pour tirer les remorques vides ou remplies du requérant-conjoint: André Boire qui agira comme roulier; en vertu de toutes les clauses du permis permanent du roulier portant le numéro 19227-V.

Université Laval

EXTENSION DE L'ENSEIGNEMENT
SECTION DES SCIENCES DE L'ADMINISTRATION

PROGRAMME SPÉCIAL

pour septembre prochain

CRÉATION ET DÉVELOPPEMENT D'ENTREPRISE

CE PROGRAMME S'ADRESSE:
—aux personnes désireuses de se lancer en affaires
—aux personnes qui veulent augmenter ou obtenir de meilleures chances de succès lorsqu'elles partent en affaires
—aux personnes qui débutent dans les affaires

BUT DU PROGRAMME

Il a pour but de donner aux gens qui ont l'esprit d'entreprise et qui veulent mettre sur pied un commerce ou une entreprise, les connaissances nécessaires pour mener à bien les différentes étapes que l'entreprise traverse:
A—La planification de l'entreprise
B—La capitalisation de l'entreprise
C—La gestion de l'entreprise

Les participants auront donc grâce à ce programme, toutes les informations et procédures nécessaires pour leur faciliter l'accès aux sources de capitaux.

MÉTHODE D'ENSEIGNEMENT

Les participants, par groupe, devront présenter des projets d'entreprise. Ils devront suivre toutes les étapes, jusqu'à l'incorporation et à la mise en marche de l'entreprise. Les professeurs joueront le rôle de consultants.

De plus, lors des séminaires, des hommes d'affaires d'expérience (présidents de compagnie, banquiers, officiers d'institutions financières et d'organismes gouvernementaux), expliqueront aux participants les difficultés et les problèmes rencontrés à leurs débuts, et la façon dont ils les ont résolus.

ADMISSION

Les candidats intéressés devront remplir une formule de demande d'admission disponible au bureau 144 - Pavillon des Sciences de l'administration - Université Laval avant le 15 juillet 1974. Pour plus d'information les intéressés peuvent téléphoner à 656-3585.

Cité universitaire, Québec

La Coopérative les petits dessins **et LE JOUR présentent**

Les bandes dessinées québécoises

JAUNES D'OEUFS par TANGUAY

lunambule par tibo

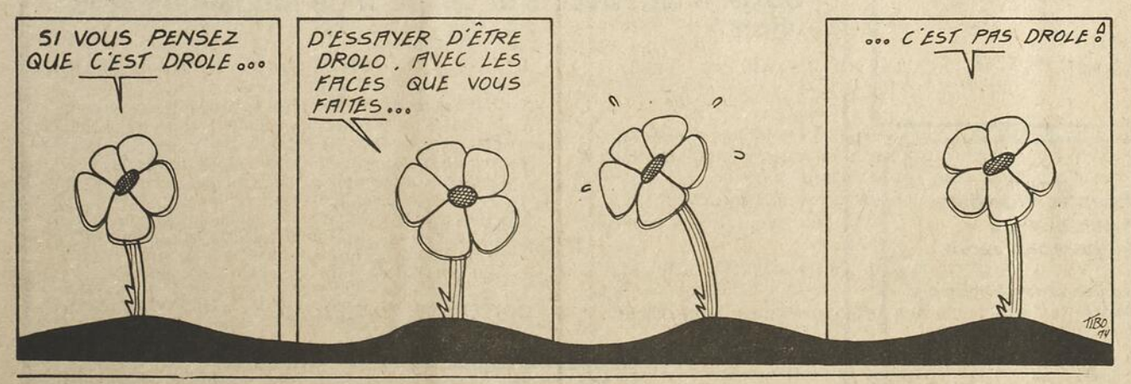

le sombre vilain

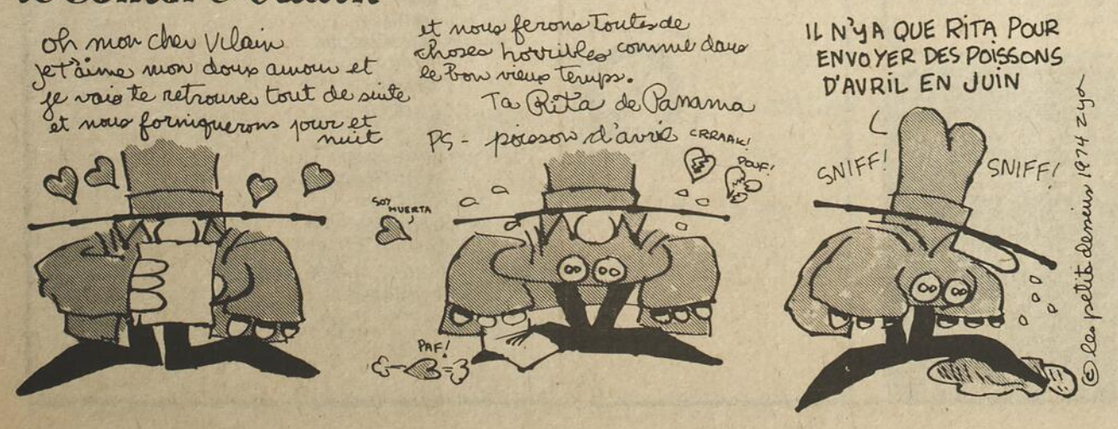

carrières

COLLÈGE DE ROSEMONT

OFFRES D'EMPLOI

UN (1) PROFESSEUR AU DÉPARTEMENT D'ÉDUCATION PHYSIQUE

QUALIFICATIONS REQUISES:

Diplôme 1er cycle.

SPÉCIALISATION DANS DEUX (2) DES DISCIPLINES SUIVANTES:

—crosse
—hockey
—karaté

Les conditions de travail sont régies par le décret tenant lieu de convention collective.

Un curriculum vitae doit parvenir avant 5 heures le vendredi 28 juin 1974 au:

Collège de Rosemont
Bureau des services au personnel
6400, 16ième avenue
Montréal H1X 2S9

carrières

CARREFOUR SAINT-ARSÈNE INC.

7321 Christophe-Colomb
Montréal

Institution privée reconnue d'intérêt public par le Ministère de l'Éducation. 5ième année à Secondaire 3 inclusivement.
Pensionnat et externat pour enfants, dont certains éprouvent des difficultés sur le plan socio-affectif.

Candidatures demandées:
— Professeurs dans toutes les disciplines (formation orthopédagogique de préférence);
— Éducateurs de groupe (formation maximum: D.E.C. en rééducation institutionnelle);
— Psychologue-clinicien consultant;
— Travailleur social;
— Psycho-éducateur consultant;
— Gérant du Centre sportif;
— Secrétaire;
— Surveillants de nuit.
— Infirmière
Description de la tâche sur demande.

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le mercredi, **26 juin** 1974 au **Bureau du Personnel (274-5523).**

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES
DÉPARTEMENT DE LINGUISTIQUE ET PHILOLOGIE

Poste: Professeur de carrière plein temps.
Qualifications requises: Doctorat en linguistique et philologie.

Tâche: Enseignement de philologie romane:
- ancien français
- ancien provençal
- philologie espagnole

Traitement: Selon l'échelle des salaires de l'Université de Montréal.
Date d'entrée en fonction: Immédiate.
Date limite pour réception des candidatures: **30 août 1974**
Adresse: Monsieur le Directeur
Département de linguistique et philologie
Université de Montréal
C.P. 6128
Montréal 101.

COMITÉ PROVISOIRE D'IMPLANTATION du C.L.S.C.

OLIER - DU PARC

OFFRES D'EMPLOI

COORDONNATEUR

Description de tâches:
— Coordonne et supervise toutes les activités de l'équipe;
— Contacte tous les organismes populaires et les institutions existantes;
— Diffuse l'information au public;
— Il est le lien entre le Comité provisoire et le milieu.

Qualifications:
— Formation et bonne expérience en travail communautaire;
— Connaissance de la loi 65;
— Aptitudes en relations humaines;
— Bilingue.

PROGRAMMEUR - ANALYSTE

Description de tâches:
— Collecte et étudie les données qualitatives et quantitatives;
— Élabore et suggère des programmes au Comité provisoire;
— Se tient en contact avec les organismes du milieu;
— Anime et oriente les groupes de travail;
— Travaille en collaboration avec le coordonnateur.

Qualifications:
— Qualifications et expérience dans la recherche;
— Bilingue;
— Qualités de relations humaines et de travail en groupe;
— Capacité de vulgarisation des documents.

RECHERCHISTE - ANALYSTE (temps partiel)

Description de tâches:
— Cueille les données sur le terrain;
— Entre en contact avec les groupes ethniques et populaires:
— Travaille en collaboration avec le programmeur-analyste.

Qualifications:
— Facilité de contact avec les groupes enracinés dans le milieu;
— Minimum: 3 langues (français/anglais/espagnol ou portuguais).

SECRÉTAIRE

Description de tâches:
— Effectue le travail de secrétariat général;
— Reçoit les visiteurs et leur fournit les renseignements;
— Toute autre tâche connexe.

Qualifications:
— Bilingue
— Sténo-dactylo;
— Expérience pertinente;
— Apte aux relations humaines.

RÉMUNÉRATION:
Selon les normes du Ministère des Affaires sociales.

Faire parvenir votre curriculum vitae au complet avec **adresse et numéro de téléphone** au:
Comité de Sélection
a/s M. Alfred Laflamme
4652 Jeanne-Mance
Montréal
H2V 4G5

Date limite: 28 juin 1974

HÔPITAL DU SACRÉ-COEUR

recherche

- **SURVEILLANTS(ES) DE NUIT**
- **INFIRMIERS(ÈRES) LICENCIÉS(ES)**

Pour les départements suivants:
—Salle d'opération
—Urgence
—Soins intensifs

S'adresser au Bureau du Personnel

333-2361

COLLÈGE D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE PRIVÉ

OFFRE D'EMPLOI
DIRECTEUR DES SERVICES AUX ÉTUDIANTS

Lieu de travail: Montréal.

FONCTIONS:
Sous l'autorité du Directeur Général, le titulaire est responsable:
—de l'animation de la vie étudiante;
—de l'évolution du rendement académique;
—des communications avec les parents concernant les éléments relatifs aux étudiants;
—de l'élaboration des horaires;
—de l'organisation des activités para-scolaires;
—de la supervision des services d'orientation et de pastorale;
—de la bonne marche de l'école en égard à l'application des différents règlements.

EXIGENCES:
—Être légalement qualifié;
—Expérience dans le milieu de l'éducation.

SCOLARITÉ:
Diplôme universitaire exigeant au moins 16 années de scolarité.

TRAITEMENT:
Selon les normes du Ministère de l'Éducation.
Adresser votre curriculum vitae au:
Journal LE JOUR
C.P. 114
387 boul. Lebeau
Ville Saint-Laurent.

LE COLLÈGE DE THETFORD MINES

RECHERCHE
pour le 26 août 1974

PROFESSEURS

TECHNIQUES DES MATIÈRES PLASTIQUES
Qualifications requises:
—Bacc. spécialisé en mécanique industrielle;
—Expérience industrielle dans les matières plastiques (transformation).

TECHNIQUES INFIRMIÈRES

Qualifications requises:
—Bacc. en nursing;
—Expérience pertinente dans l'enseignement et/ou dans le milieu clinique (de préférence en obstétrique).

INFORMATIQUE
Qualifications requises:
—Diplôme universitaire de premier cycle en informatique.

PHILOSOPHIE (chargé de cours)
Qualifications requises:
—Bacc. et/ou maîtrise en philosophie.

TRAITEMENT: Selon le décret tenant lieu de convention collective 3812-72.

Expédier curriculum vitae et documents attestant la scolarité et l'expérience avant le **2 juillet 1974,** à:

Gérard Lemay
directeur général
COLLEGE DE THETFORD MINES
671 sud, boul. Smith
Thetford Mines, Qué.
G6G 1N1

Université Laval

CENTRE DE RECHERCHES SUR L'EAU

L'Université Laval est à la recherche d'étudiants des 2e et 3e cycles ou d'assistants de recherche intéressés aux:

1—Études sur les processus fluviaux et le transport des sédiments.
2—Études sur la qualité des sédiments du milieu aquatique et les polluants persistants.
3—Études sur le traitement des eaux usées par des procédés biologiques sélectifs.

Ces études peuvent conduire à l'obtention d'une maitrise et d'un doctorat ou faire l'objet d'une spécialisation post-doctorale.

Faire parvenir curriculum vitae et intentions à:

M. Alain Soucy
Directeur du Centre de recherches
sur l'eau
Université Laval
Pavillon Pouliot, porte 3717
Sainte-Foy, Québec
G1K 7P4

Cité universitaire, Québec

COLLÈGE DU VIEUX MONTRÉAL

DIRECTEUR DES SERVICES ADMINISTRATIFS

FONCTION: Sous l'autorité du directeur général, le directeur des services administratifs est responsable de la coordination des services administratifs du cégep; les services financiers, de l'équipement, de l'organisation et de l'informatique.
Il assume l'administration des systèmes et procédures, des biens, meubles et immeubles et l'administration budgétaire et financière du cégep.
Il conseille le directeur général pour l'établissement des politiques et financière du cegep.
Il conseille le directeur général pour l'établissement des politiques de gestion du cégep en ces matières.

QUALIFICATION ET EXPÉRIENCE:
Diplôme universitaire en administration ou l'équivalent.
Avoir un minimum de cinq années d'expérience pertinente.

TRAITEMENT:
Selon la politique administrative et salariale, en fonction de la compétence et de l'expérience du candidat.
(Minimum - maximum: $14,210 — $22,743.)

Faire parvenir vos demandes et curriculum vitae avant le 15 juillet 1974, au:

Directeur Général
Cégep du Vieux Montréal
1430, rue St-Denis,
Montréal, Qué.

AGENT D'ADMINISTRATION

Le Conseil des Arts du Canada est à la recherche d'un SOCIOLOGUE ou d'un SOCIO-LINGUISTE pour remplir un poste d'agent d'administration de son programme de subventions de recherche dans les humanités et les sciences sociales.

LE POSTE:
Le candidat choisi sera responsable de l'administration, des demandes de subventions dans les domaines de la sociologie et de la socio-linguistique. Il verra à déterminer l'admissibilité des demandes, à consulter des experts en mesure de juger des mérites des demandes, et à formuler des recommandations au Conseil. Il devra de plus voir à la bonne administration des subventions, et participera à la formulation des politiques et règlements du Conseil en matière de subventions de recherche.

LE CANDIDAT :
Il devra posséder une excellente formation générale, et une formation de 2e ou 3e cycle en sociologie ou en socio-linguistique.

EXIGENCES LINGUISTIQUES:
L'usage du français écrit et parlé est indispensable.
L'usage de l'anglais écrit et parlé serait un avantage.

LIEU DE TRAVAIL:
Ottawa

TRAITEMENT:
À déterminer selon les qualifications et l'expérience.

Prière de faire parvenir votre curriculum vitae à:

Yves Carrière, Service du personnel
CONSEIL DES ARTS DU CANADA
151, rue Sparks, Ottawa, Ontario, K1P 5V8

LE CENTRE LOCAL DE SERVICES COMMUNAUTAIRES - CÔTE-DES-NEIGES.

ANIMATEUR - ANALYSTE - FRANCOPHONE

Fonctions:
Sous l'autorité du C.A. provisoire et en collaboration avec l'animateur analyste anglophone, la secrétaire et la population de Côte-des-Neiges.
1—Participe à l'inventaire socio-économique du milieu, collecte les données caractéristiques de la population et fait l'analyse des besoins et des ressources, rédige un programme préliminaire.
2—Poursuit l'information auprès de la population sur les implications de la loi 65 et de l'implication du CLSC.
3—Assure les liens entre le MAS, les citoyens, les organismes publics, les media d'information.
4—Effectue les autres travaux que peut lui demander le C.A. provisoire dans le cadre de ses fonctions.

Qualifications:
1—Être francophone bilingue.
2—Etre capable de travailler en équipe et de rédiger correctement.
3—Posséder une formation universitaire en Sciences humaines ou une expérience de plus de 2 ans en animation communautaire.
4—Connaître le milieu (préférable).
5-Disponibilité.

Conditions de travail:
1-Durée de l'emploi: contratde 9 mois avec possibilité de renouvellement.
2—Rémunération: selon les normes du Ministère des Affaires sociales.

SECRÉTAIRE BILINGUE:

Fonctions:
1—Accueil au local du CLSC et dispense l'information.
2—Travail général du secrétariat.
3—Traduire des documents (français-anglais)

Qualifications:
1—Être parfaite bilingue - traduction.
2—Bonne rapidité en dactylographie.
3—Personnalité accueillante et facilité de communication avec les autres.

Conditions de travail:
1—Durée de l'emploi: contrat de 9 mois avec toutes les possibilités de renouvellement.
2—Rémunération selon les normes du Ministère des Affaires sociales.
Faire parvenir demande et curriculum vitae en précisant le poste pour le 29 juin 1974.

CLSC Côte-des-Neiges,
a/s Présidente CLSC Provisoire,
3445 Ridgewood, app 305
Montréal, QUE.

Centre Local de Services Communautaires Hochelaga - Maisonneuve Inc.

RECHERCHE
UN COORDONNATEUR DU SERVICE DE SANTÉ

FONCTIONS:
—Voit à l'élaboration de la programmation du service.
—Voit à la définition des objectifs de travail.
—Voit à la réalisation de ces objectifs.
—Coordonne le travail au sein de l'équipe de santé.
—Voit à l'évaluation du travail.
—Voit à l'évaluation du personnel.
—Prépare et administre le budget du service.
—Représente le service au comité de Régie du C.L.S.C.
—Voit à l'implantation des politiques ou mesures administratives décidées par le Conseil d'Administratives décidées par le Conseil d'Administration.
—Effectue les recherches nécessaires au développement du service.
—Participe aux comités mis sur pied (membres du personnel et usagers) pour préparer les programmes d'action du service.

EXIGENCES:
Le candidat a une certaine expérience en administration. Il connaît les besoins d'une population ouvrière en matière de santé. Il est sensibilisé au problème que pose l'implantation d'un C.L.S.C. Il s'intéresse particulièrement au développement de la santé communautaire. Il est capable d'effectuer de la recherche. Le candidat doit de plus posséder un diplôme universitaire de premier cycle en administration de la santé et/ou une scolarité et une expérience équivalentes.

SALAIRE:

Selon les normes du Ministère des Affaires sociales.

Les candidats intéressés feront parvenir leur offre de services par écrit, en y joignant un curriculum vitae détaillé, avant le *28 juin 1974* à:

C.L.S.C. Hochelaga-Maisonneuve Inc.
1678, avenue de LaSalle,
Montréal, Québec

a/s Bureau du directeur-général

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

DÉP. DE KINANTHROPOLOGIE

PROFESSEUR DEMANDÉ

Le poste

Poste de professeur à temps plein pour prendre charge d'un ou plusieurs des cours suivants:
—organisation et administration en éducation physique;
—programmation en éducation physique;
—didactique et méthodologie de l'éducation physique;
—évaluation en éducation physique.

Le candidat

Le candidat devra posséder une maîtrise ou, de préférence, un doctorat en éducation physique et avoir en outre trois années d'expérience en milieu scolaire ou une expérience équivalente.

Faire parvenir son curriculum vitae d'ici le 5 juillet 1974 au:

Département de kinanthropologie
Faculté d'éducation physique
et sportive
Université de Sherbrooke
Sherbrooke, Québec
J1K 2R1

la commission scolaire Mont-Fort

POSTE OUVERT:
PRINCIPAL ADJOINT (2)

ATTRIBUTIONS OU EXIGENCES DE LA FONCTION

1. Sous l'autorité du directeur de l'école, assister ce dernier et assumer la responsabilité d'un ou de plusieurs secteurs d'activités de l'école.
2. Sous la responsabilité du directeur de l'école et à la demande de ce dernier, le remplacer et remplir une partie ou l'ensemble de ses fonctions.
3. En cas d'absence ou d'incapacité d'agir du directeur de l'école, assumer les fonctions et responsabilités de ce dernier, sous l'autorité du directeur général.
4. Faire partie de l'équipe de gestion de l'école.

CRITÈRES D'ELIGIBILITÉ

1. Autorisation personnelle permanente d'enseigner.
2. Formation exigeant au moins 15 années de scolarité.
3. Aptitudes réelles à l'animation d'équipes de travail particulièrement en regard des questions d'ordre pédagogique.
4. Expérience démontrant une habileté à résoudre des problèmes d'ordre technique et administratif.
5. Expérience de cinq (5) ans comme enseignant, dont au moins trois (3) au niveau élémentaire.

RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES

Conformément à la Politique Administrative et Salariale du Ministère de l'Education.

Tout candidat intéressé doit postuler avant le 27 juin 1974 à 17:00 heures en faisant parvenir son curriculum vitae à:

Monsieur Louis P. Fournier
Directeur de Personnel
1125, rue Cadieux
St-Bruno, Québec
J3V 2Z5

Plein air, chasse et pêche

Camping sauvage (2)...

...pour le pratiquer, on peut se déplacer à pied ou en voiture!

par André Y. Croteau

Mon collègue Richard avait bien raison quand il affirmait hier que le vrai camping c'est le camping sauvage. Tenez, je ferai moi-même du "camping buissonnier" au cours des prochains jours et déjà j'en frémis d'expectative un peu comme quand je faisais l'école buissonnière étant "flot"...mais ça, c'est une autre histoire.

Le genre de camping sauvage que l'on fait est beaucoup fonction du véhicule qu'on utilise. J'apporte des équipements différents selon que je vais camper en camionnette, en canot, en avion ou à pied. Car le premier véhicule de camping est bien une bonne paire de chaussures. Fixées correctement à une solide paire de jambes, elles peuvent vous mener efficacement et agréablement dans les endroits les plus sauvages que l'on puisse imaginer. Souvenez-vous qu'il n'y a pas d'endroit plus éloigné que celui situé à un mille de toute route carossable! Pour ma part je connais un très grand nombre de lacs et de petits paradis terrestres situés à moins de trente milles de la métropole, dans les Basses-Laurentides, qui ne voient pas deux êtres humains par année et tous sont à moins d'une heure de marche d'une route pavée.

Mon choix de chaussures de camping se porte sur des bottines de cuir souple, imperméables et basses, à semelle de caoutchouc granulé qui ne glisse pas sur les pierres. On les trouve dans les marques Browning, Greb, Kokiak et autres. Une telle chaussure respire et tient bien le pied contrairement aux bottes de caoutchouc ou aux souliers et botillons.

Canots et embarcations

Le véhicule de camping sauvage le plus populaire — mis à part la bonne vieille automobile — est le canot. Canot et camping vont historiquement de pair et il ne faut pas s'étonner de voir les canotiers prendre le leadership dans ce domaine.

Tous les canots à la seule exception du canot de sauvetage vont vous mener en camping sauvage. Pourtant certains font mieux l'affaire que d'autres. La capitale mondiale du canot-camping est Ely, Minnesota, ou des douzaines de pourvoyeurs desservent les célèbres routes de canot-camping du Bouclier précambrien. Le choix de tous ces pourvoyeurs est le même: le canot en aluminium de 12 à 14 pieds. C'est certainement la seule ville aux États-Unis où le nombre de canots dépasse le nombre d'automobiles! Le canot d'aluminium est léger, solide, imputrescible et ne nécessite virtuellement aucun entretien.

Pourtant toutes les embarcations pouvant transporter deux passagers et cent livres de bagages conviennent au camping sauvage. Savez-vous qu'il existe de pures oasis dans les îles de fleuve de Boucherville et de Sorel et dans celles du bas St-Laurent aussi quant à ça.

Cycles et chevaux

Le cyclo-tourisme fait bon ménage avec le camping sauvage. On peut très bien emporter sur son dos une tente ultra-légère et un poêle Primus et faire du camping au hasard des routes de campagne. Mais la bicyclette a des limites qui sont vite atteintes et personnellement je préfère la motocyclette. Je possède depuis trois ans une motocyclette 100 cc. route-et-brousse dotée de dix vitesses, moitié pour la route moitié pour les sentiers, et j'ai trouvé que c'est de loin le meilleur et le plus fiable véhicule tout-terrain qu'il m'ait été donné d'utiliser. Tout l'arrière-pays est sillonné de chemins forestiers vieux et neufs qui comptent des milliers et milliers de milles et qui conviennent admirablement au camping en motocyclette. J'ai un ami aussi sympathique que farfelu du nom de Ti-Jean Bélanger qui a mis au point une petite remorque où il empile sa femme, son petit et son bagage qu'il toue derrière sa moto dans les endroits les plus reculés du Québec.

A quatre roues

J'ai gardé les véhicules à quatre roues pour le dessert étant donné qu'ils sont à la grande mode du jour. Un ami à moi, qui a tout-à-fait l'air d'un petit fonctionnaire bourgeois, est arrivé l'autre jour chez moi au volant d'un superbe K-5, pouvoir aux quatre roues, tout neuf et capable de négocier les pistes les plus inaccessibles, chose qu'il ne fera certes jamais. Il avait succombé à une nouvelle forme de snobisme qui veut que l'on achète ces véhicules de sept ou huit mille dollars pour avoir l'air sportif.

J'ai une suggestion à faire à tous ces gens à la mode: quant à être équipés du véhicule par excellence, essayez donc vous aussi d'en faire, du camping sauvage!

Le camping sauvage est accessible à tous et tout est accessible... même la jungle québécoise comme en témoigne cette photo.

le sport

La Coupe du monde 1974 est moins bonne que les précédentes —Pelé

BERLIN (AFP) — La Coupe du monde de 1974 est de qualité inférieure à celles du passé, estime Pelé. Le célèbre footballeur brésilien a exprimé cette opinion au cours d'une conférence de presse hier à la salle des congrès de Berlin, tout près du Reichstag et du mur de Berlin. Cette conférence était organisée par la firme américaine de boissons gazeuses qui patronne son film.

Pelé, veste rouge écarlate, pantalon bleur marine, est arrivé escorté de motards et a été aussitôt entouré par le public qui réclamait des autographes.

Le "roi" Pelé a estimé que le football était devenu trop défensif, mais qu'il ne fallait toutefois pas aller trop vite en besogne pour modifier les règles du jeu. Il a cité l'exemple des États-Unis, où l'on accorde des points supplémentaires pour chaque but marqué, soulignant que cette modification n'avait pas amélioré le jeu.

Néanmoins, il a reconnu que, pour les spectateurs, le football pratiqué dans le championnat actuel n'était pas "très excitant", peu de buts étant marqués et les équipes jouant trop sur la défensive.

Selon Pelé, le football européen a réalisé de grands progrès, notamment dans le domaine de la technique, tout en possédant toujours sa vitesse et sa puissance physique. "Le football européen est devenu plus complet", a déclaré le footballeur sud-américain.

Quant à ses favoris, il a cité l'Italie, "qui se distingue traditionnellement", l'Allemagne de l'ouest, parce qu'elle joue chez elle", et, enfin, le Brésil, "plutôt par sentiment". Il a considéré que les terrains lourds n'avaient pas favorisé le Brésil, parce qu'il ne pouvait jouer à son rythme, mais il a avoué que son équipe devrait mieux jouer pour espérer conserver son titre. Il a attribué aussi le manque de succès des champions du monde sortants au fait que l'équipe était "jeune et manque d'expérience".

D'autre part, Pelé ne regrette pas sa décision de s'être retiré du football international, mais il a ajouté que, naturellement, il aurait préféré venir en Allemagne fédérale en tant que joueur. Il ne considère toutefois pas comme une trahison d'avoir refusé de jouer pour le Brésil. Au contraire, il a estimé qu'il avait fait preuve de beaucoup de courage en prenant cette décision et il ne craint pas son retour chez lui. Pelé a confirmé qu'il avait reçu beaucoup d'offres de clubs à travers le monde, en particulier d'Espagne, mais il a déclaré qu'il maintiendrait sa décision de terminer son contrat avec Santos et de se retirer en octobre.

Demain à Munich

L'Argentine battra Haiti... inutilement

par Michel Hunault de l'AFP

MUNICH, (AFP) — L'Argentine battra certainement Haïti, demain, à Munich, mais sa victoire risque d'être inutile. En effet, son avenir dépendra presque entièrement de l'autre rencontre du groupe quatre, celle qui opposera à 220 km de là à Stuttgard, l'Italie à la Pologne.

Pour que les sud-américains restent qualifiés il faut que la Pologne batte l'Italie et qu'elle l'emporte sur Haïti. Il est très vraisemblable que Perfumo et ses coéquipiers parviendront à s'imposer par un score assez élevé devant une formation haïtienne sans doute remaniée et marquée par la déroute qu'elle a subie face aux Polonais (7-0).

Les Argentins se présenteront à Munich sans leur arrière droit Wolff blessé à la cheville, mais vraisemblablement avec Bargas qui ferait ainsi sa rentrée.

Voici la composition probable de l'équipe d'Argentien. Carnevali (1) — Glaria (9), Perfumo (14), Bargas (5), SA (16) — Babington (3), Heredia (10), Telch (18) — Ayala (2), Kempes (13), Husemann (11).

Auguste incertain dans l'équipe d'Haïti

Le défenseur haïtien Arsène Auguste, touché à un genou hier à l'entraînement ne pourra très certainement pas tenir son poste demain contre l'Argentine. Par contre, les haïtiens enregistreront la rentrée de leur avant Guy Saint-Vil. Ainsi l'équipe d'Haïti s'alignera dans la composition suivante: Francillon (1) Bayonne (6), Nazaire (14), Ducoste (5) Auguste (3) Louis (21) Vorbe (7), Désir (8), François (10) ou Racine (13) Sanon (20), Guy Saint Vil (1) et Barthélémy (18) ou Léandre (16).

Grand prix de moto-cross du Canada

McLean répliquera à Falta

Les Tchèques Jaroslav Falta, Zdenek Velki et Vlastimil Valek ainsi que les Américains Bob Thompson, Oleg Ritter, Edward Kopp, Jummy Ellis, Devayne et Gary Jones, Robert Harris, Gary Chaplin et le Finlandais Juha Terinnen participeront demain et lundi à St-Gabriel-De-Brandon, au grand prix moto-cross du Canada. Ils feront partie d'un peloton de quarante coureurs qui se disputeront la bourse de 5,000 dollars.

En plus du Grand prix moto-cross du Canada, l'épreuve principale de cette fin de semaine, des compétitions de niveau national auront lieu dans les classes 125 CC, 250 CC et ouverte. Tous les meilleurs pilotes Québécois, Canadiens et Américains seront sur place. On pourra voir à l'oeuvre Ian Worship, François Guimond, Paul Corriveau, Fred Peyer, Marcel Daudelin, Dan Stucki, Pierre Hamelin, Marc Thibeault, Gerald Kimpton, Guy Dubreuil, Mitch Brown, Pierre Riendeau, Pierre Laroche et plusieurs autres.

Les représentants du Canada affronteront Jaroslav Falta, le meneur actuel du Championnat mondial de moto-cross, Bill McLean, le champion canadien lui donnera la réplique dans cette épreuve qui sera disputée en deux tranches de 40 minutes chacune. Jeff Smith sera également au départ. Il a déjà remporté le Championnat mondial en deux occasions.. Rappelons que Jiri Stodulka, avait été le meilleur l'an passé.

John Kinsella au départ le 4 août

Les Américains en force pourraient s'imposer dans la traversée du lac St-Jean

L'Américain John Kinsella de Hillsdale Illinois, prendra vraisemblablement le départ de la 20e traversée internationale du Lac St-Jean, le 4 août prochain.

Kinsella qui est âgé de 22 ans, n'est pas un nouveau venu en natation. Il a gagné une médaille d'or aux Jeux olympiques de Munich en 1972, alors qu'accompagné de Fred Tyler, Steve Genter, et Mark Spitz il a établi un nouveau record olympique et mondial, dans le relais du 4 fois 200 mètres nage libre. Ces quatre américains ont réussi 7 min. 35 sec. 8/10.

En outre, Kinsella s'est approprié en 1968, une médaille d'argent (2e position), aux Jeux olympiques de Mexico, dans l'épreuve du 1500 mètres style libre. Kinsella a alors nagé cette distance en 16 min. 573/10 sec. Il n'a été devancé à l'arrivé que par son compatriote Michael Burton.

"Avec une température comme celle de l'an dernier, un athlète de la classe de Kinsella aurait franchi le trajet en 7:30 heures", d'affirmer l'Américain Denis Matuch. On sait que le nouveau record de la traversée établi l'an dernier par Iglesias et Rachad, est de 8 heures 20 min. et 43 sec.

"J'ai la chance de m'entraîner avec John Kinsella et il est exceptionnellement rapide. D'ailleurs cela a été toute une surprise lorsqu'il a décidé de quitter les rangs amateurs", de poursuivre Matuch qui a terminé à 9 reprises la traversée internationale du Lac St-Jean.

"Je ne serais pas surpris que des cette année, les États-Unis dominent les marathons de nage professionnels. Personnellement je suis attiré par les bourses alléchantes et suis au meilleur de ma condition physique", a affirmé Denis Matuch qui nage près de 200 milles par mois à l'entraînement.

De plus, il appert que Diana Nyad de floride est dangeureusement en forme tout comme Jon Erickson de Chicago. Et que dire maintenant des Sandra Bucha, Denis Brittan et Davis Hart qui veulent faire leur première armes au Lac St-Jean?

Fin du provincial de parachutisme mercredi prochain

Les championnats de parachutisme du Québec précision et voltige n'ont pu être achevés dimanche dernier en raison de conditions météréologiques dévaforables.

La Fédération de parachutisme du Québec annonce que la dernière épreuve au programme de ces championnats (la voltige) se disputera mercredi prochain au centre régional de parachutisme de Montréal situé à À Saint-Antoine des Laurentides.

Lire...

LE JOUR

chaque matin

pour mieux comprendre le Québec et les Québécois

ABONNEMENTS PAR CAMELOTS ($1.25 par semaine)

MONTRÉAL
Rive-Sud
Laval
Sorel
St-Jean
331-8961 418

CÔTE NORD
Baie Comeau
Hauterive
Port Cartier
589-5017 418
Sept-Îles
968-4620 418

OUTAOUAIS
Hull
Gatineau
Pointe-Gatineau
Touraine
771-0511 819

QUÉBEC

658-8920 418

LAC ST-JEAN - SAGUENAY
Chicoutimi
Jonquière
Alma
et les environs
Tel: 543-5103

Les garçons et filles âgés de 10 ans et plus qui désirent devenir CAMELOTS n'ont qu'à téléphoner aux numéros ci-dessus.

ABONNEMENTS PAR LA POSTE

Ci-joint mon chèque d'abonnement ☐

de $15.00 pour 3 mois ☐
de $30.00 pour 6 mois ☐

de $52.00 pour 12 mois ☐
Edition du samedi seulement $12.00 pour 12 mois ☐

NOM _____

ADRESSE _____

VILLE _____

TÉL: _____

_____

POUR RENSEIGNEMENTS
COMPOSEZ - 331-8961

LE JOUR **387, boul. Lebeau Montréal** 379 **331-8961**

Jeux 76

La simplicité et la sobriété de l'emblème officiel des Jeux Olympiques de 1976 corresspondent parfaitement au défi qu'a voulu relever la ville de Montréal: la présentation de Jeux modestes qui s'autofinanceront.

Pour identifier et rappeler l'heureux énévement, l'emblème officiel du Comité Organisateur des Jeux Olympiques devait également être d'une clarté formelle comme le soulignait, à son dévoilement, monsieur Roger Rousseau, Président et Commissaire général des Jeux de la XXIe Olympiade.

L'emblème adopté, oeuvre du graphiste canadien George Huel, se compose de cinq anneaux entrelacés et surmontés du podium olympique qui forme en outre l'interprétation graphique de la lettre "M" du mot Montréal.

C'est à la cérémonie de clôture des Jeux de Munich, en 1972, que cet emblème a été montré au public pour la première fois.

Retenu parmi une forte quantité de projets soumis, le sigle officiel réunit harmonieusement les conditions et qualités de base de la manifestation olympique qu'il représente.

L'emblème des Jeux de la XXIe Olympiade contient cette dimension humaine dont parlait le Baron Pierre de Coubertin.

Le podium, au sommet, rappelle la gloire des vainqueurs, mais davantage l'esprit chevaleresque de leurs luttes. Symbole du perfectionnement de l'homme, il forme par ailleurs l'interprétation pgraphique de la lettre "M", première lettre de Montréal.

Au coeur de l'emblème, la simplicité et la dignité de la piste d'athlétisme du stade olympique évoquent la foi de l'homme en un idéal.

Enfin, les cinq anneaux olympiques, témoins des cinq continents, symbolisent la fraternité universelle tout en soulignant que l'idéal olympique doit être à la base du mouvement.

Dès le 12 mai 1970, soit le jour même où la ville de Montréal recevait l'honneur d'organiser le s Jeux de 1976, l'idée d'en concevoir le symbole germait déjà dans l'esprit de Georges Huel.

Deux ans plus tard, le 6 avril 1972, lors du dévoilement du stade olympique, ses recherches demeuraient toujours à l'état embryonnaire et ne s'étaient pas encore cristallisées dans des esquisses concretes.

Mais, stimulé par la présentation du stade et par le défi que représentait à ses yeux la tenue des Jeux, Huel se mit résolument au travail et, mois de 10 jours plus tard, il était en emsure de soumettre son projet, l'emblème actuel, qui rappellera à tous l'idéal des Jeux Olympiques.

le sport

Les Rough Riders ne sont entraînés en vue du match d'étoiles de la LGF de mercredi

par Gerry Bourdeau de la PC

OTTAWA — En dépit de l'absence du pilote régulier George Brancato, les vétérans des Rough Riders d'Ottawa ont tenu un rigoureux exercice hier au Parc Lansdowne en vue du match d'étoiles de la LCF mercredi prochain.

"Ils vont bien et seront prêts pour le match" a dit le pilote suppléant Don Gilbert, qui dirige les détenteurs de la coupe Grey pendant la poursuite des négociations entre les clubs et l'Association des joueurs.

Gilbert, pilote de l'Université d'Ottawa, s'est tenu continuellement en rapport avec Brancato, qui s'occupe des recrues à l'Université de Carleton.

Mais Gilbert est maître de la situation et, même si la dispute est réglée avant le match, il jouera un rôle important en pilotant les Riders dans leur 5e match d'étoiles d'affilée.

Entre-temps, les étoiles des autres clubs ont commencé à arriver hier et commenceront leurs exercices aujourd'hui sous la direction de Blackie Johnson, exinstructeur du Toronto.

"Ray Jauch voulait participer au match, mais, en raison de la dispute, je vais diriger les opérations à partir de maintenant." Jauch, pilote des finales de la coupe Grey avec Edmonton, devrait normalement diriger les étoiles.

Johnson prévoit un match serré contre les Riders. "Ils forment un club solide, mais j'aligne le meilleur groupe d'étoiles jamais assemblé dans l'histoire de la ligue."

Assistance

Le plus gros problème des organisateurs demeure l'assistance. On a réservé moins de 5,000 billets jusqu'à maintenant, mais un porte-parole croit que la vente va augmenter.

"Ottawa a toujours fourni une bonne foule. La vente de billets réservé ne signifie rien, mais une mauvaise température, la journée du match, pourrait s'avérer désastreuse."

On croit également que la présence des étoiles à Ottawa augmentera la vente des billets.

"Il y aura la parade des étoiles samedi, le banquet des trophées lundi et la clinique des étoiles pour les jeunes, ce qui créera l'intérêt chez les amateurs." Un directeur a admis que la décision des joueurs de démissionner avait affecté la vente des billets. "La vente des billets allait très bien jusqu'à la retraite des joueurs, puis elle a arrêté net."

Si la vente ne s'améliore pas, le match pourrait bien s'avérer le spectacle le moins suivi dans l'histoire de la LCF.

Le match ne sera pas télédiffusé et seulement quelques stations radiophoniques le transmettront.

Toutefois, les deux pilotes ont assuré que leurs protégés ne ménageront pas leurs forces pour triompher, "d'autant qu'il y a un élément de fierté chez les athlètes professionnels".

Les recettes sont versées aux fonds de retraite des joueurs, qui organisent eux-mêmes le match.

BLUE BONNETS

Les sélections du JOUR

par Mario Lavallée

Aujourd'hui

1—Lehigh Mir — Santa Mir — Quick.
2—Samba Lobell — Ona T Song — Leopoldine.
3—Thunder Imp — Startron — General Ike.
4—Meadow Tess — Cheerful Mir — Wolf River.
6—Caroline Wayne — Mighty Scott. — Buttonwood Prince.
7—Carillon — Carben Bunter — Anderson Dale.
8—Xrestwood Cooper — Tilly Farvel — Boone Senator.
9—Fighting Joe — Main Nib — Pete Sidney.
10—J.D. Anouk — All Time — Great.

Demain

1—H.K. — Third Try — Daddy Bill.
2—John Watts — Duke Speed — J.M. Vincent.
3—Armbro Kevin — Moldau — Mario G.L.
4—Frug — Saunder's Dream — Mighnty Emperor.
5—Shadydale Adam — Larry Lobell — Effrat Lobell.
6—Pier Mac — Trail Boss — Rubes Colt.
7—Turo Hanover — Crown King — Moon Volo.
8—Buena Mir — Taurus Lobell — Wanaque.
9—Bob Hilton — Puck Mir — Hilton Highway.
10—Glencoe Valley — Waiata — Drexel Anne.

DIRECT SPORTS
1182 CHEMIN CHAMBLY
LONGUEUIL
674-4637

PISCINES DE SURFACE — CONSTRUCTION D'ACIER
CHOIX DES COULEURS ET D'ALUMINIUM

24' Ronde $950.00
18' Ronde $850.00
6" Bordure-rebord

Confection acier, produit Canadien
1. Filtre au sable "Jacuzzi 1/3
2. Écumoir mural.
3. Échelle de sécurité.
4. Aspirateur télescopique.
5. Ramasse-feuilles
6. Distributeur de chlore.
7. Trousse d'analyse d'eau.
8. Boyau pour aspirateur.
9. Produit contre les algues.
10. Chlore inclus.
11. Sable pour filtreur.

Extra Spécial
Super deluxe "Tempo"
18' Ronde $795.00
24' Ronde $895.00

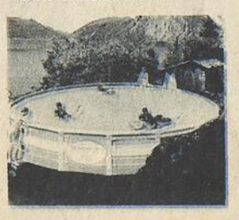

Hauteur 48". Bordure 61/2"
1. Filtre au sable "Jacuzzi 1/3
2. Écumoir mural.
3. Échelle de sécurité.
4. Aspirateur télescopique.
5. Ramasse-feuilles
6. Distributeur de chlore.
7. Trousse d'analyse d'eau.
8. Boyau pour aspirateur.
9. Produit contre les algues.
10. Chlore inclus.
11. Sable pour filtreur.

Une piscine antirouille Super De Luxe 100% Aluminium fini porcelaine
1. Filtre au sable "Jacuzzi 1/3
2. Écumoir mural.
3. Échelle de sécurité.
4. Aspirateur télescopique.
5. Ramasse-feuilles
6. Distributeur de chlore.
7. Trousse d'analyse d'eau.
8. Boyau pour aspirateur.
9. Produit contre les algues.
10. Chlore inclus.
11. Sable pour filtreur.

18'x48'	Ronde	$ 950.00
24'x48'	Ronde	$1225.00
15'x25'	Ovale	$1495.00
15'x30'	Ovale	$1695.00

"Modèle Rein" ACIER et VINYLE 90' Linéaire
UNE PISCINE MEILLEURE QUALITÉ
UNE BEAUTÉ INCOMPARABLE —
PRIX SPÉCIAUX FIN DE MAI
CHEZ TEMPO
INSTALLATION GARANTIE EN JUIN 74
1. Filtreur "Jacuzzi"
2. Écumoir "Jacuzzi"
3. Échelle en acier inoxydable
4. Aspirateur "Jacuzzi" telescopique
5. Ramasse feuilles
6. Tremplin 6' de long
7. 2 retours "IFD 62"
8. Boyau pour aspirateur
9. Chlore "HTH"
10. Produit contre les algues
11. Boyau P.V.C. inclus
12. Sable pour filtreur inclus

EXTRA SPÉCIAL $4,995.00

Modèle Oval
15' x 30' $1,350.00
15' x 30' $1,250.00

1. Filtre au sable
2. Écumoir
3. Échelle
4. Aspirateur
5. Ramasse-feuilles
6. Distributeur de chlore
7. Trousse d'analyse d'eau
8. Boyau pour aspirateur
9. Produit contre les algues
10. Chlore inclus.

STRUCTURE D'ACIER 42" DE HAUTEUR — INTÉRIEUR DE VINYLE. LA MEILLEURE PISCINE:
20' x 40' $4,740.00

Spécial du 15 au 30 juin chez Tempo Installation assurée en juillet

16' x 32' $3,995.000 **18' x 36' $4,295.00**

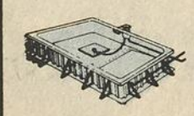

1. Filtre "Jacuzzi" 1/2
2. Écumoir "Jaccuzzi"
3. Échelle en acier inoxydable
4. Aspirateur Jacuzzi téléscopique
5. Ramasse-feuilles
6. 2 retours "IFD 62"
7. Tremplin 6' de long
8. Aspirateur avec boyau
9. Chlore "HTH"
10. Produit contre les algues
11. Tuyau "PCV" inclus
12. Sable pour filtreur inclus.

Modèle rectangulaire
EXTRA GRAND — EN FIBRE DE VERRE. AUSSI AVEC ESCALIER INTÉRIEUR DISPONIBLE AVEC FINITION EN ACRYLIQUE BLANC. ÉQUIPEMENTS "JACUZZI" LES PLUS COMPLETS.

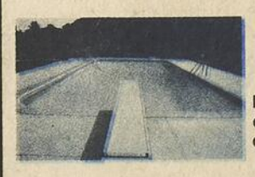

TOUTES LES GRANDEURS SONT DISPONIBLES
$75.00
le pied linéaire. Tout équipé et installation incluse.

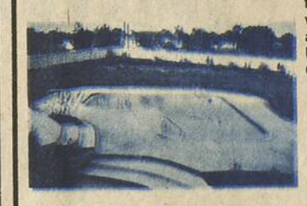

Modèle "L"
avec une section non profonde et une section profonde de 8'6" en fibre de verre et béton et intérieur en acrylique.
UNE GRANDEUR PRATIQUE. MODÈLE EXCLUSIF
Équipement moderne "JACUZZI" les plus complets
TOUTES LES GRANDEURS SONT DISPONIBLES
$75.00
le pied linéaire. TOUT ÉQUIPÉ ET INSTALLATION INCLUSE.

"Modèle tracé moderne"
Avec marches-escalier intérieur. Fibre de verre pour tous ceux qui aiment nager dans un grand espace.
ÉQUIPEMENTS MODERNES "JACUZZI" les plus complets TOUTES LES GRANDEURS DISPONIBLES
$75.00
le pied linéaire. TOUT ÉQUIPÉ ET INSTALLATION INCLUSE.

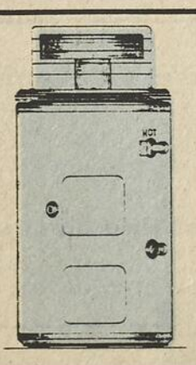

Chauffe-eau au gaz pour piscine Spécial "Tempo" $325.00

Chlore HTH 9 lbs	$9.95
Chlore chaudière 25 lbs	$22.95
Chlore chaudière 35 lbs	$29.95
Chlore 100 lbs HTH 70%	$59.95

VISITEZ L'EXPOSITION DE PISCINE "TEMPO"
AU 5760, BOUL. LAURENTIDE À AUTEUIL VILLE DE LAVAL ANGLE BOUL. STE-ROSE

PISCINES
TEMPO

PISCINES FIBRE DE VERRE ET BÉTON — INTÉRIEUR ACRYLIQUE FINI BLANC POUR QUI AIME LE GRAND LUXE, UNE BEAUTÉ QUI VOUS CHARMERA — QUALITÉ ET SERVICE PAR "TEMPO" — NOUS TRAÇONS LES MODÈLES À VOTRE CHOIX SUR VOTRE TERRAIN — TOUS LES MODÈLES ET GRANDEURS SONT DISPONIBLES

250 est, boul. Ste-Rose, Auteuil, Laval. 625-1931.
5760, boul. des Laurentides, Auteuil, Laval
4400, rue Rouen, Montreal. 255-8848.

Ouvert tous les jours de 9h. A.M. à 9h30 P.M. Dimanche de 11h A.M. at 5h P.M.

UN MANUFACTURIER RESPONSABLE ET RECONNU. AUSSI UN PERSONNEL COMPETENT.

REÇU LE 26 JUIN 1974 BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC